

# RAPPORT ANNUEL 2012

- RAPPORT MORAL
- RAPPORT D'ACTIVITÉS
- RAPPORT FINANCIER

« S'UNIR POUR RELEVER  
DES DÉFIS PARTAGÉS »

**Coordination SUD**

Solidarité Urgence Développement



LA COORDINATION NATIONALE DES ONG FRANÇAISES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

## COORDINATION SUD – SOLIDARITÉ URGENCE DÉVELOPPEMENT – EST LA COORDINATION NATIONALE DES ONG FRANÇAISES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE.

Fondée en 1994, elle rassemble en 2012 129 ONG, dont une centaine via six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination d'Agen, Crid, Forim, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées, mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

Coordination SUD assure une double mission d'appui à la professionnalisation des ONG françaises et de représentation de leurs positions auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde.

Elle développe des services de veille, de diffusion d'information, de conseil et de formation. Elle gère un fonds paritaire de cofinancement d'expertises externes sur les différents aspects de la performance organisationnelle et institutionnelle pour les ONG. Elle anime des commissions de travail thématiques composées de ses membres, mobilisées sur des enjeux majeurs de la solidarité internationale.

Coordination SUD accompagne l'émergence du Forum international des plateformes nationales d'ONG, dont le Secrétariat est localisé dans ses bureaux.

Coordination SUD est une association loi 1901 dont le financement est assuré par les cotisations de ses membres, des recettes d'activités, des subventions publiques et des fonds privés.

### Coordination SUD est membre de :



Concord, la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement, regroupe 27 associations nationales, 18 réseaux d'ONG internationales et 2 membres associés, qui représentent plus de 1 800 ONG soutenues par des millions de citoyens. [www.concordeurope.org](http://www.concordeurope.org)



La Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA), instance de représentation politique du mouvement associatif français, rassemble 16 coordinations représentatives des divers domaines et secteurs de l'activité associative et 20 CPCA régionales. [www.cPCA.asso.fr/](http://www.cPCA.asso.fr/)



Le FIP - Forum international des plates-formes nationales d'ONG, composé de 60 plates-formes nationales d'ONG et de 7 coalitions régionales promeut l'émergence de la voix des OSC dans les négociations internationales. [www.ong-ngo.org](http://www.ong-ngo.org)

Plus d'information : [www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)

# SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	3
RAPPORT D'ACTIVITÉS	7
<b>1 Animation du plaidoyer</b>	<b>8</b>
1.1 Élections présidentielles	8
1.2 Aide publique au développement (APD)	10
1.3 Commission Europe	13
1.4 Commission Agriculture et alimentation (C2A)	15
1.5 Commission Climat et développement	18
1.6 Commission Genre	19
1.7 Commission Humanitaire	21
1.8 Commission Santé et développement	24
1.9 Sommets internationaux	25
1.10 Assises du développement et de la solidarité internationale	27
<b>2 Coopérations internationales, européennes et françaises</b>	<b>29</b>
2.1 Le forum international des plates-formes nationales d'ONG	29
2.2 Coopérations européennes	33
2.3 Coopération avec les acteurs collectifs français	34
<b>3 Évolution du partenariat État-ONG</b>	<b>36</b>
3.1 Partenariat stratégique État-ONG	36
3.2 Relations AFD-ONG	37
3.3 Relations ONG-Concord-Commission européenne	39
3.4 Efficacité de la contribution des OSC au développement	39
<b>4 Services aux ONG</b>	<b>41</b>
4.1 Centre de ressources	41
4.2 Accompagnement des membres sur les enjeux de qualité	44
4.3 Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (Frio)	46
<b>5 Vie associative et gouvernance</b>	<b>51</b>
5.1 Gouvernance et régulation	51
5.2 Animation des membres	52
5.3 Planification stratégique 2014-2016	53
<b>6 Communication</b>	<b>54</b>
6.1 Appui aux membres	54
6.2 Publication des positions de Coordination SUD	54
6.3 Visibilité de Coordination SUD	55
RAPPORT FINANCIER	56
<b>1 Synthèse</b>	<b>57</b>
<b>2 Emplois - ressources 2011, présentation analytique</b>	<b>58</b>
<b>3 Bilan actif - passif 2011</b>	<b>61</b>
3.1 Commentaires détaillés des emplois	62
3.2 Commentaires détaillés des ressources	64
ANNEXES	72

## RAPPORT MORAL

# RAPPORT MORAL

Cette année encore, nos organisations, quelles que soient leur forme, leurs missions et leur taille, ont uni leurs forces pour promouvoir la solidarité internationale. Nous avons en commun d'être membres de Coordination SUD. Choisir d'être membre, c'est contribuer à des activités communes, à la promotion de nos points de vue et à la défense de nos intérêts collectifs : 105 organisations membres sur les 130 se sont mobilisées sur ces sujets en 2012, un record pour notre coordination.

Mais chacun d'entre nous attend aussi un retour de notre structure collective : qu'elle facilite les échanges, qu'elle alimente et renforce notre travail, qu'elle nous informe, nous appuie et valorise nos initiatives. Le rapport d'activités pour 2012 rend compte de cette double dynamique – contribuer/recevoir. Je voudrais en donner ici quelques éléments forts, concernant, d'une part le dialogue politique et, d'autre part, le renforcement des associations et la défense de leurs intérêts.

**1** Les élections présidentielle et législative françaises ont constitué un fil rouge incontestable de la mobilisation de Coordination SUD en 2012. Nous avons mené une campagne simple, centrée sur cinq marqueurs majeurs, auprès des candidats. Les élections passées, le Président François Hollande a confirmé ses engagements de campagne et demandé à Pascal Canfin, ministre délégué chargé du développement, d'organiser des Assises du développement et de la solidarité internationale.

Au final, on retiendra plusieurs décisions importantes, annoncées au premier trimestre 2013 : la mise en place d'un Conseil national du développement et de la solidarité internationale ; la création d'une loi d'orientation et de programmation sur la politique française de développement, votée par le Parlement ; une meilleure prise en compte de la cohérence entre cette politique de développement et les autres politiques, françaises et européennes ; une première hausse des financements pour l'action non gouvernementale, qui reste toutefois à poursuivre et surtout à étendre à l'action humanitaire et au volontariat ; la mise en place d'un « cheminement crédible » pour atteindre 0,7 % du produit national brut pour l'aide publique au développement ; la confirmation de l'emploi d'une part -encore très faible- de la nouvelle taxe française sur les transactions financières au développement ; la ratification par la France du Protocole facultatif du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Autant de points clés sur lesquels il nous faudra veiller dans les années à venir.

D'autant que, par exemple, la tendance de l'aide publique au développement reste orientée à la baisse (0,46 % du PIB en 2011 ; 0,45 % en 2012), les dons étant réduits à la portion congrue. Il faut saluer l'énergie déployée par notre commission aide publique au développement pour informer et mobiliser nos parlementaires sur ces sujets complexes.

Soulignons aussi l'engagement de la commission humanitaire, pour sa contribution à la production de la stratégie humanitaire de la France, dans un contexte difficile où les contraintes sécuritaires et les approches civilo-militaires posent de réels problèmes aux ONG.

Cette année, la Commission Agriculture et alimentation peut aussi se féliciter d'avoir fortement contribué à influencer la vision de la France, en participant au groupement interministériel pour la sécurité alimentaire, sur la promotion des agricultures familiales et la protection des ressources naturelles. Elle a également pris une part active dans le débat mondial sur la gestion du foncier ou encore la justice sociale de l'eau.

La terre, l'eau, l'impact du changement climatique sur l'agriculture ont été aussi au centre des débats portés par la commission Climat et développement à la conférence des parties des Nations unies contre les changements climatiques. Un effort particulier est mené parallèlement pour sensibiliser largement sur le lien entre ces enjeux et ceux du développement. Les commissions Santé et Genre ont, elles, mis l'accent sur le financement et les pratiques autour de la santé des femmes, en vue de porter les efforts des ONG et de la France plus haut pour atteindre les OMD 4 et 5 en 2015.

Sans oublier enfin la commission Europe, fortement engagée avec la confédération européenne Concord dans le débat sur la politique et le budget de développement pour 2014-2020, qui auront un impact réel sur notre travail dans les années qui viennent.

Enfin, l'année 2012 était celle de Rio+20 et des enjeux du développement durable avec la conférence des Nations unies à Rio sur les objectifs du développement durable (ODD). Coordination SUD y a contribué, dans le cadre plus vaste de l'Action mondiale contre la pauvreté (AMCP), et a pu partager le regret collectif devant le manque d'engagement de la communauté internationale sur cet enjeu majeur.

Toutes ces actions, en France, en Europe et à l'international, nous encouragent et justifient nos revendications pour que plus d'espaces et d'attention soient accordés aux ONG, structurées au sein de Coordination SUD, de Concord ou encore du Forum International des plateformes nationales (FIP).

**2** Le dialogue avec les autorités publiques s'est poursuivi sur les nécessités de renforcement des associations. Le ministère des affaires étrangères et celui du développement sont constamment sollicités sur les modalités et les moyens d'appui à nos actions humanitaires, de développement ou d'éducation au développement. En 2012, le Conseil d'Administration de Coordination SUD a obtenu de l'AFD et de ses tutelles la perspective d'un cadre de stratégie renforcé, spécifique aux ONG.

La commission Financement et renforcement institutionnel de Coordination SUD a négocié, sans relâche, avec la Division du partenariat avec les ONG (DPO) de l'AFD et au niveau européen sur les évolutions des méthodes, instruments et moyens de soutien aux ONG. Au final, nous avons été entendus sur la nécessité d'assouplir certaines procédures, comme les règles de financement contenues dans le nouveau guide méthodologique de l'AFD. Dès 2013, l'enveloppe DPO devrait être revue à la hausse et le budget européen 2014-2020 n'a pas encore subi les coupes sèches que la rigueur communautaire aurait bien pu dicter.

En parallèle, Coordination SUD a renouvelé son programme de formation, mobilisé efficacement le Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (qui connaît une demande croissante, en particulier auprès des plus petites ONG).

Parmi les priorités de Coordination SUD figure aussi l'enjeu collectif de transparence et du chantier qualité. L'objectif de rallier l'ensemble de nos membres à un référentiel commun de transparence n'est pas encore atteint ; un effort supplémentaire de pédagogie et de méthode devrait y remédier. Le chantier sur la qualité avance, lui, avec prudence. Pas question d'imposer un modèle quelconque ; il s'agit plutôt de faciliter les échanges et de mettre à disposition des outils pour ceux qui le souhaitent.

Par ailleurs, Coordination SUD a été très attentive aux difficultés croissantes que rencontrent certaines ONG en matière de financement. Une étude a été conduite sur l'identification de ces difficultés; c'est un point de départ important pour des échanges entre nos membres.

Enfin, cette année 2012 a été placée sous la menace de la défiscalisation des dons, en particulier pour l'action internationale des associations. Entre les amendements parlementaires et le groupe de travail mis en place par Bercy, il nous a fallu être vigilants sur ce sujet et faire front avec d'autres collectifs, dont la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA), qui nous a fortement soutenus. Cette question se poursuit en 2013.

Une plateforme active donc en cette année 2012. Mais aussi une plateforme plus forte, qui a su s'emparer des recommandations de l'audit mené en 2011 et affronter, sans conflits ni tabous, une réforme en profondeur de sa gouvernance. L'exercice n'était pas simple puisqu'il s'agissait de remettre en question des positionnements et pratiques historiques, sans bouleverser ce qui fait la force de Coordination SUD, le rassemblement de nos collectifs et de nos organisations membres. L'implication active des membres à l'Assemblée générale extraordinaire début 2013 a porté cette réforme, et abouti à une révision de nos statuts pour une démocratie interne plus participative. Ce fût l'occasion aussi d'appeler à un dialogue plus ouvert et mieux ciblé avec les autres acteurs impliqués dans les actions de solidarité internationale.

Car nous sommes décidés à mettre toutes les chances et toutes les énergies de notre côté pour relever les défis de demain. L'exercice de planification stratégique pour notre prochain triennal (2014-2016) nous interpelle. Les crises diverses qui traversent nos pays, l'aspiration des sociétés à un rééquilibrage des pouvoirs et des influences, la nécessité d'une exigence et d'une transparence accrues de ceux qui font le monde, au nord comme au sud, questionnent nos pratiques et notre vision même du développement. Ensemble, nous pouvons nous appuyer sur la richesse de nos réseaux, de nos actions, de nos valeurs. Les dynamiques collectives, solidaires et innovantes dont nous avons encore été les témoins, et les protagonistes, en 2012 sont des atouts précieux pour affronter les défis et bouleversements à venir avec détermination.

**Jean-Louis Vielajus**

Avril 2013

## ■ RAPPORT D'ACTIVITÉS



# 1. ANIMATION DU PLAIDOYER

## 1.1 ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Les élections présidentielles du printemps 2012 ont donné aux membres de Coordination SUD une formidable occasion de se mobiliser et d'interpeller les candidats. Les ONG membres de Coordination SUD attendaient des partis politiques et des candidats qu'ils prennent des engagements forts de solidarité internationale. Ces engagements devaient se matérialiser par l'inscription dans les programmes d'une véritable politique de coopération française qui lutte contre la pauvreté et les inégalités. Les principes de responsabilité mutuelle, de partenariat et de gouvernance démocratique et la préoccupation de cohérence avec les autres politiques publiques devaient servir de fondements à une telle politique.

La campagne présidentielle a aussi permis aux ONG d'engager un dialogue avec les responsables des partis politiques et avec les candidats sur le renforcement de la coopération non gouvernementale. En effet, comparativement aux autres pays européens, l'appui public de la France au développement des coopérations non gouvernementales demeure faible et appelle à un effort particulier; et plus largement à un renouvellement du partenariat entre les pouvoirs publics et les acteurs non gouvernementaux.

Tout au long de cette campagne, Coordination SUD a donc cherché à sensibiliser les partis politiques aux questions de solidarité internationale, à influencer sur le contenu des programmes électoraux et à mettre à l'agenda médiatique la question des politiques de coopération au développement et de l'humanitaire.

### POSITIONS PROMUES

Coordination SUD a demandé aux partis politiques et candidat-e-s de s'engager en faveur d'un développement durable et solidaire au travers de « Cinq propositions pour un quinquennat de développement durable et solidaire »:

■ **L'affirmation des droits humains comme socle de politiques de coopération ambitieuses**  
 Une politique de coopération ayant pour principe central le respect de tous les droits fondamentaux, qu'ils soient civils et politiques ou économiques, sociaux et culturels est le gage d'un développement durable et solidaire.

**Marqueur d'engagement:** la France signe et ratifie le Protocole Facultatif se rapportant au Pacte International relatif aux Droits Économiques, Sociaux et Culturels, qui met en place une procédure de plainte internationale pour les victimes de violations de ces droits.

■ **L'adoption d'une loi de programmation pluriannuelle pour la coopération au développement**  
 Le gouvernement français est redevable vis-à-vis du Parlement et des citoyens français, mais aussi des pays partenaires, sur les moyens et la prévisibilité de son aide publique au développement. Un maximum de prévisibilité et de lisibilité de cette aide devrait être recherché, au niveau gouvernemental comme parlementaire.

**Marqueur d'engagement:** la France adopte dès 2012 une loi de programmation et d'orientation pluriannuelle pour permettre le débat démocratique et renforcer la transparence et la redevabilité comme fondements de la politique de coopération.

■ **La mobilisation des instruments de l'aide publique au développement en cohérence avec les objectifs affichés de solidarité**  
 L'aide publique au développement française est caractérisée par un décalage persistant entre moyens et objectifs. La priorité affichée aux secteurs sociaux, à l'Afrique et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement est loin de se traduire dans l'effort budgétaire français. Une part croissante de

l'APD française est allouée aux pays émergents sous forme de prêts, dans une logique qui s'éloigne de la coopération au développement.

**Marqueur d'engagement:** la France augmente son aide publique au développement. Cette augmentation se traduit par un accroissement des financements sur dons, bilatéraux et multilatéraux.

■ **La mise en œuvre d'une taxe sur les transactions financières à la hauteur des besoins de financement du développement**

Les financements innovants pour le développement constituent le moyen le plus prometteur pour un changement d'échelle de la solidarité internationale. Ils permettront à la communauté internationale de tenir ses promesses pour la lutte contre la pauvreté et le changement climatique dans les pays pauvres. Pour Coordination SUD, une taxe sur les transactions financières doit impérativement permettre de financer en priorité les engagements sociaux et environnementaux pris depuis 2000. Les financements innovants permettront d'assurer des ressources prévisibles dans le temps.

**Marqueur d'engagement:** la France met en place dès 2012 une taxe sur les transactions financières pour un développement international durable et solidaire, additionnelle à l'APD. Elle la promeut activement aux niveaux européen et international.

■ **L'accroissement de l'appui public aux initiatives des ONG et à leur partenariat avec la société civile internationale**

Il est essentiel que la France rattrape son retard dans ce domaine pour créer les conditions d'une coopération moderne fondée sur le partenariat et le soutien aux initiatives des acteurs non gouvernementaux. Au-delà d'un soutien financier renforcé, les ONG françaises revendiquent un cadre formalisé de dialogue stratégique avec les pouvoirs publics sur la politique française de coopération et les autres politiques pouvant avoir un impact sur le développement.

**Marqueur d'engagement:** la France renouvelle et renforce le dialogue formalisé avec les ONG. La part d'aide publique au développement transitant par les ONG est doublée.

### ACTIONS MISES EN ŒUVRE

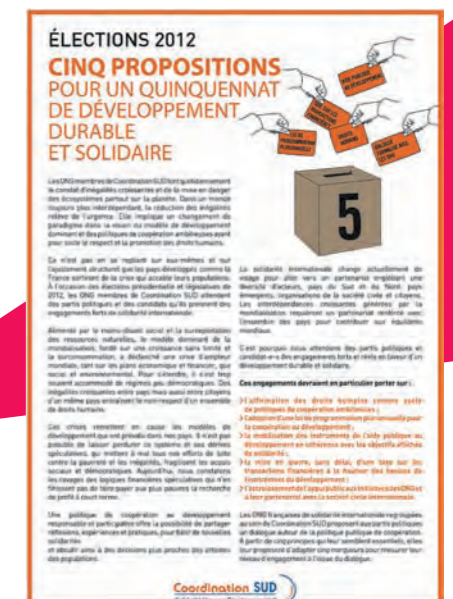
■ **Production de deux documents de plaidoyer**

Un document court, reprenant les cinq marqueurs sur lesquels il était demandé aux candidats de s'engager: « Cinq propositions pour un quinquennat de développement durable et solidaire »

Un document long « Plaidoyer pour un quinquennat de développement durable et solidaire » fournissant un argumentaire partagé et plus complet aux membres de Coordination SUD. Ce document a également été remis aux partis politiques et équipes de campagne en marge de rendez-vous de plaidoyer.

■ **Rencontres avec les partis et candidats**

Cinq partis/candidats ont été sélectionnés pour des rendez-vous politiques, sur la base de leur représentation à l'Assemblée nationale: UMP, MoDem, PS, Europe Ecologie-Les Verts, Front de Gauche. L'objectif de ces rencontres était de présenter et demander des réponses écrites des candidats sur les cinq marqueurs d'engagement proposés par Coordination SUD. Les cinq candidats/partis rencontrés ont répondu à cette sollicitation, montrant leur intérêt pour les thématiques soulevées, leur implication et au moins une volonté de se positionner sur ces questions.



Document de plaidoyer à destination des candidats aux élections 2012

### Calendrier des rencontres politiques

10 janvier 2012	<b>Kader Arif, Thomas Melonio, Pierre Schapira, équipe de campagne de François Hollande, PS</b>
20 janvier 2012	<b>Benjamin Joyeux, Europe Écologie – Les Verts</b>
1 <sup>er</sup> février 2012	<b>Pierre Albertini, équipe de campagne de François Bayrou, MoDem</b>
7 février 2012	<b>Marie-Dominique Aeschlimann et Arnaud Odier, UMP</b>
12 mars 2012	<b>François Hollande avec une délégation de Coordination SUD et d'autres ONG</b>
13 mars 2012	<b>Christophe Ventura, Jacques Fath, Obey Ament, Front de Gauche</b>
11 avril 2012	<b>Équipe de campagne Jean-Luc Mélenchon, Front de Gauche.</b>

■ **Publication de tribunes dans les médias par des administrateurs de Coordination SUD**

Un espace a été ouvert sur le site de Coordination SUD (rubrique Focus) pour la diffusion des tribunes rédigées par les administrateurs. Plusieurs de ces tribunes ont été reprises par les médias :

- > Jean-Louis Vielajus, « La coopération internationale : un enjeu de la campagne présidentielle », Mediapart, 21 février 2012
- > Bénédicte Hermelin, « La solidarité internationale est chère aux Français. Qu'en disent les politiques ? », 9 mars 2012, Slate.fr
- > Philippe Jahshan et Pascal Erard, « L'incohérence des politiques du Nord coûte cher aux pays du Sud », 19 mars 2012, Nouvel Obs.com
- > Aurélie Gal-Regniez, « La France néglige l'aide publique au développement », 22 mars 2012, Politis.

**1.2. AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD)**

Le plaidoyer en faveur du respect par la France et ses partenaires européens de leurs engagements de financement du développement aura été un axe important de la commission APD et du groupe Aid Watch<sup>1</sup> de Concord en 2012. Dans ses activités tout au long de l'année, la commission APD s'est appuyée sur l'expertise de membres de Coordination SUD dans différents secteurs de l'aide publique au développement (santé, nutrition, développement rural, genre).

<sup>1</sup> Groupe d'experts sur l'aide de Concord, la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement.

En 2012, la commission APD de Coordination SUD a produit un livret d'analyse de l'aide publique au développement française. Elle a souhaité faire évoluer l'organisation du plaidoyer autour du Projet de loi de finances en produisant deux documents complémentaires. Deux motivations ont guidé ce choix : être plus pédagogique dans l'analyse du budget présentée aux parlementaires et être moins contraint par la parution tardive des documents budgétaires.

La commission APD a également engagé en 2012 une réflexion sur la mesure et la comptabilisation des montants d'aide publique au développement. Cette réflexion doit se poursuivre en 2013.

**POSITIONS PROMUES**

■ **Sur la quantité de l'aide**

Coordination SUD souhaite que :

- > Les engagements d'augmentation de l'aide pris au sein de l'Union européenne et lors de la campagne présidentielle 2012 soient respectés et les ressources budgétaires accrues en conséquence, dès le projet de loi de finances pour 2013.
- > Une loi de programmation pluriannuelle pour l'aide publique au développement soit adoptée et trace un chemin crédible pour consacrer 0,7 % du Revenu National Brut à l'APD d'ici 2015.
- > Les prêts et les dons bilatéraux soient rééquilibrés au sein de l'APD française.
- > Un potentiel élargissement du périmètre de l'APD ne se contente pas de donner l'illusion d'une augmentation de l'aide. Il ne s'agit pas en effet de mettre dans l'APD tous les flux financiers qui vont des pays développés vers les pays aidés, ces flux ne contribuant pas tous au développement.
- > Une approche objective de la cohérence des politiques avec les objectifs de développement permet de prendre en compte les flux financiers négatifs qui viennent annuler les efforts engagés au titre de l'APD (notamment évasion fiscale).

■ **Sur la qualité de l'aide**

Coordination SUD souhaite que :

- > Le Parlement soit associé à la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique de coopération au développement par la tenue d'un débat d'orientation en dehors de l'unique débat annuel autour du budget de la mission APD.
- > La transparence et la redevabilité des différents acteurs du dispositif français de coopération au développement soient améliorées vis-à-vis du Parlement et des citoyens français et des pays bénéficiaires de l'aide française.
- > La lutte contre la pauvreté et les inégalités retrouve une place clé dans la politique de coopération au développement française, qui ne doit pas être brouillée par d'autres objectifs, tels que le contrôle des flux migratoires ou le soutien aux entreprises françaises.



Livret d'analyse de la partie APD du projet de loi de finances 2013

> Le développement s'inscrit dans une approche marquée par le respect et la réalisation des droits humains fondamentaux. Une approche du développement fondée sur le respect des droits regroupe dans un ensemble cohérent les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, et contribue effectivement aux initiatives d'un développement durable.

**Pourquoi s'intéresser à cette importante politique publique ?**

**L'APD comme moyen d'atténuer les effets de la crise et d'en sortir**

Pourquoi continuer à se mobiliser pour l'aide publique au développement en temps de crise ? Les fonds mobilisés pour l'aide au développement constituent des dépenses d'investissement qui concourent à un avenir meilleur pour tous, a fortiori dans un monde aussi interdépendant qu'aujourd'hui. Laisser se creuser la fracture sociale mondiale risque de renforcer une mondialisation créatrice de déséquilibres internationaux, de pauvreté et d'inégalités pour l'ensemble des pays. L'aide publique au développement constitue un rempart face aux dommages économiques que subissent les pays les plus pauvres de la planète. Étant l'une des seules politiques publiques globales, elle constitue à la fois un moyen de contrecarrer des dynamiques néfastes et une dimension d'une politique contra-cyclique de sortie de crise. La crise ne peut donc pas être une excuse pour reléguer l'APD au second plan et ainsi ne pas tenir ses engagements.

**L'APD comme moyen de valorisation des interdépendances mondiales**

Le développement, le bien-être des populations, est ou devrait être une préoccupation partagée par l'ensemble des pays de la communauté internationale. En améliorant les systèmes socio-économiques des pays et en favorisant des initiatives communes globales, l'APD mène une triple action de prévention et de sortie de crise, de protection des biens publics mondiaux, et de prévention des maux publics mondiaux. Investir dans la lutte contre le réchauffement climatique, dans la lutte contre les maladies infectieuses, dans la préservation de la biodiversité ou dans la prévention des conflits, permet d'appréhender des difficultés qui concernent l'ensemble des êtres humains.

**L'APD comme outil de dialogue politique et catalyseur de réformes**

L'aide doit aujourd'hui être considérée comme un outil au service d'une politique mondiale de redistribution des richesses et de promotion de biens publics globaux. Elle participe à la concrétisation et à l'universalisation des droits humains. Les politiques d'aide, l'instauration d'objectifs normatifs internationaux, comme les OMD par exemple, viennent favoriser des réformes socio-économiques au bénéfice des populations.

Certaines procédures spécifiques d'octroi de l'aide permettent de jouer ce rôle de catalyseur de réforme. L'aide budgétaire par exemple favorise le dialogue politique entre pays partenaires. Il a pour ambition d'assigner au volume d'aide considéré - au travers d'une convention passée entre États - des objectifs à atteindre en termes de réformes de politiques publiques.

**L'APD comme moyen de contribuer à réduire la dépendance des pays aux financements extérieurs**

L'aide publique au développement ne crée ni de la dépendance, ni ne se substitue à la responsabilité des gouvernants des pays partenaires. Au contraire, l'aide peut contribuer à accroître l'autonomie des États. Une partie des crédits est mobilisée pour favoriser la levée de l'impôt, ressources domestiques du pays, via une coopération technique et un appui budgétaire pour la réforme d'une administration fiscale et des politiques qu'elle met en œuvre. Ainsi, en 6 ans, les revenus fiscaux des pays africains ont été multipliés par 2 pour atteindre 520 milliards de dollars ; l'APD a contribué dans certains pays à augmenter ces ressources.

**ACTIONS MISES EN ŒUVRE**

■ **Sur le suivi de l'APD française**

Coordination SUD s'est fortement mobilisée pour le respect des engagements français en termes d'augmentation de l'aide et pour une plus forte mobilisation des parlementaires sur la politique de coopération au développement française.

> *Interpellation sur le respect des engagements d'augmentation de l'APD française* : Coordination SUD s'est investie tout au long de l'année et a développé ses rendez-vous de plaidoyer. La commission APD s'est mobilisée autour de la publication des chiffres de l'aide par l'OCDE en avril, avec la diffusion d'un communiqué de presse « Aide publique au développement : une baisse inédite depuis 15 ans ».

> *Mobilisation autour du Projet de loi de finances (PLF) pour 2013* : En 2012, la commission APD a souhaité renforcer l'efficacité du plaidoyer par un travail plus pédagogique autour du budget de l'APD française. Deux documents ont été produits :

- « Recommandations pour un budget en cohérence avec les ambitions françaises », publié fin septembre : ce document paru sous la forme d'un livret de 35 pages se veut didactique et pédagogique mais aussi précis et documenté, afin d'intéresser largement les parlementaires. Le document rassemble

les principaux points de l'analyse de l'APD française des 5 dernières années et cherche à sensibiliser les parlementaires aux enjeux à venir.

- « Projet de loi de finances 2013 : de la traduction budgétaire des engagements français », publié mi-octobre : document paru sous la forme d'une annexe en 4 pages au livret. Il décline les recommandations exposées dans le livret à partir de l'analyse des documents budgétaires rendus publics par le gouvernement début octobre. Ces 4 pages pointent certaines incohérences du budget 2013 et formulent des propositions d'amendement.

Dans ces deux documents, l'attention a été portée sur la transparence et la lisibilité du budget d'APD, les instruments de l'APD, la cohérence des politiques ou les financements aux ONG. Un effort d'édition a été conduit afin de rendre ces documents plus accessibles. Ils ont été largement diffusés auprès des parlementaires, des administrations publiques et des membres de Coordination SUD.

> *Développement du plaidoyer auprès des parlementaires* : Coordination SUD a mis en place, en 2009, un programme de travail pour développer ses relations avec les parlementaires. Ceci s'est traduit par des échanges plus approfondis avec eux, l'organisation de rencontres thématiques et une identification de leurs attentes vis-à-vis des ONG françaises. Coordination SUD est maintenant reconnue comme interlocuteur privilégié des rapporteurs budgétaires pour la mission APD. Des auditions ont été organisées avec les groupes politiques, les rapporteurs de l'Assemblée nationale et du Sénat en amont des discussions budgétaires.

> *Organisation d'un atelier de réflexion sur la comptabilisation de l'Aide publique au développement* : Les critères officiellement adoptés et utilisés par le Comité aide au développement (CAD) de l'OCDE sont souvent remis en cause ou contournés par les États-membres. De leur côté, des ONG, des réseaux associatifs ont cherché à élaborer leur propre mode de comptabilisation de l'aide publique au développement.

L'échéance de 2015 (fin de l'agenda pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement) et l'évolution du paysage de la coopération au développement ont conduit plusieurs organisations et institutions à s'interroger sur la pertinence de ces critères ou à tenter de les redéfinir. L'organisation d'un atelier de réflexion et d'échanges, le 24 mai 2012, visait à améliorer la compréhension par les membres de Coordination SUD des modes de calcul de l'APD et de leurs implications en termes de politique d'aide au développement. 30 membres de Coordination SUD ont ainsi pu renforcer leur expertise pour un plaidoyer plus efficace sur la question.

■ **Sur le processus de suivi des APD européennes (Aid Watch)**

En 2012, le groupe AidWatch de Concord a assuré un suivi des engagements des gouvernements européens en termes de quantité, comme d'efficacité de l'aide. Coordination SUD a contribué aux travaux d'AidWatch en prenant part aux réflexions du groupe plaidoyer, en participant à la préparation du séminaire annuel et en relayant les positions du groupe auprès des décideurs français.

> *Publication du rapport annuel sur les aides européennes « Aid can: Invest more in global development »* : Coordination SUD a assuré la rédaction de l'analyse de l'APD française du rapport annuel de suivi des APD européennes. En tant que membre du groupe plaidoyer d'AidWatch, Coordination SUD a également pris part à l'élaboration des recommandations présentées dans le rapport. Le rapport a été envoyé aux parlementaires et aux personnels des administrations concernés. Le lien vers le rapport et la page « France » sur site internet a été relayé sur le site de Coordination SUD.

> *Publication d'un rapport exceptionnel sur la mise en œuvre des engagements pris au Forum de Busan « Making sense of EU development cooperation effectiveness »* : Afin d'assurer un suivi des engagements pris au Forum de Busan, Aidwatch a réalisé un second rapport en 2012. Ce rapport publié fin novembre, soit un an après le Forum de Busan s'intéressait à l'atteinte des objectifs d'efficacité de l'aide avec des points d'attention particuliers sur la programmation conjointe et la transparence.

Rapport d'Aidwatch en 2012



1.3. COMMISSION EUROPE

Les réformes institutionnelles et les évolutions sur la politique européenne de développement engagées depuis deux ans par l'Union européenne (UE) se sont poursuivies en 2012. Le nouveau « programme pour le changement » (Agenda for Change), qui avait fait en 2011 l'objet d'échanges entre la Commission (CE) et les différentes parties prenantes, dont la société civile, a été définitivement adopté. Suite au Dialogue structuré<sup>2</sup>, la CE a lancé une consultation sur le rôle des OSC dans le développement et publié en octobre 2012 une Communication sur ce sujet.

Ces évolutions se trouvent reflétées dans les négociations sur le prochain cadre financier et les instruments de l'UE pour la période 2014-2020; négociations qui ont officiellement commencé en juin 2011 et se sont poursuivies en 2012. Il s'agit là d'un processus long, aux enjeux très politiques qui s'achèvera en 2013, à quelques mois des prochaines élections européennes. Coordination SUD a suivi tous ces enjeux via sa commission Europe et en étroite collaboration avec Concord, notre partenaire européen (voir la partie coopérations européennes pour plus d'information sur notre implication dans Concord).



© Commission européenne

2 Le Dialogue Structuré qui s'est tenu de mars 2010 à mai 2011 avait pour but d'améliorer l'efficacité de l'ensemble des parties prenantes engagées dans la coopération européenne.

POSITIONS PROMUES

■ **Sur la politique de développement de l'UE et ses nouvelles orientations**

Quelques remarques et propositions faites par les ONG lors de la consultation de l'UE ont été prises en compte dans la rédaction de l'Agenda for Change. Plusieurs aspects de ces nouvelles orientations sont positifs :

- > le rappel d'engagements clés en matière de lutte contre la pauvreté et la réaffirmation de la volonté de contribuer à la réalisation des OMD
- > l'accent mis sur les droits de l'Homme
- > la reconnaissance du rôle de la société civile
- > une attention particulière prêtée à la protection sociale et l'inclusion sociale
- > l'agriculture et la sécurité alimentaire parmi les priorités sectorielles
- > la volonté d'améliorer l'efficacité de l'aide, la coordination de l'action de la CE et des États membres, des mesures pour renforcer l'appropriation en s'alignant davantage sur les priorités des partenaires et en simplifiant les processus de programmation de l'aide.

Une des nouvelles orientations qui interroge les ONG est toutefois la mise en œuvre de la différenciation en fonction du revenu du pays. Cette approche est intéressante mais demande à être précisée, notamment en ce qui concerne les critères de différenciation et leur pondération (les niveaux de pauvreté et d'inégalité restent importants dans les pays à revenus intermédiaires).

« L'accent sur la croissance et la promotion du secteur privé dans le développement reste une des pierres angulaires de la nouvelle politique de développement de l'UE »

observe un certain retour des anciens remèdes, certes « modernisés », et qui demanderont de la part des ONG un travail actif de surveillance.

Enfin, en filigrane, le fond de l'approche reste le même. Si la Communication a été habillée de références à la protection sociale, à l'inclusion sociale, au développement durable, aux droits de l'Homme, l'accent sur la croissance et la promotion du secteur privé dans le développement reste une des pierres angulaires de la nouvelle politique de développement de l'UE. Dans un contexte de crise économique et de raréfaction des ressources publiques, on



■ **Sur les moyens et les outils de la politique de développement de l'UE**

- > *Sur les montants*: Coordination SUD appelle le gouvernement français à soutenir la proposition de la Commission européenne d'augmenter la part de la Rubrique 4 (actions extérieures de l'UE) de 5,7 % à 6,8 % dans le cadre financier pluriannuel et d'augmenter l'Instrument de coopération au développement (ICD) de 17 % en prix constants, ainsi que le Fonds Européen de Développement (FED).
- > *Les instruments* du nouveau cadre financier 2014-2020 destinés aux politiques à la fois intérieures et extérieures doivent être conçus de façon à intégrer plus explicitement le principe de cohérence des politiques pour le développement et à garantir son application.
- > *Les financements réservés à la lutte contre le changement climatique* doivent être additionnels et faire l'objet d'une comptabilité séparée et transparente.
- > *Le soutien à la société civile* doit augmenter en qualité et quantité. L'UE doit adopter une stratégie précise et fixer des objectifs clairs pour soutenir les multiples rôles de la société civile dans le développement dans le cadre des nouveaux instruments pour 2014-2020.

■ **Pour une politique de développement de l'UE démocratique et participative**

- > *La responsabilité mutuelle et la transparence* doivent progresser. L'obligation de rendre des comptes sur l'utilisation de l'aide, en particulier auprès des pays en développement et de leurs citoyens doit être renforcée.
- > *Permettre un environnement favorable aux OSC* suivant les engagements du Forum de haut niveau d'Accra<sup>3</sup>.
- > *Accroître la participation de la société civile* dans les processus de décisions et dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques, en particulier celles de développement.
- > *Le dialogue politique avec la société civile* doit être institutionnalisé et plus stratégique. Coordination Sud salue la mise en place du *Policy Forum on Development*, dont le fonctionnement concret doit être trouvé.

<sup>3</sup> Troisième Forum sur l'efficacité de l'aide, tenu en septembre 2008, après celui de Rome (2004) qui a jeté les bases de la démarche et celui de Paris (mars 2005) qui a adopté la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Une quatrième Forum sur l'efficacité de l'aide s'est tenu à Busan en 2011.

## Budget européen 2014-2020 : positions promues

- > *Préserver l'aide européenne des coupes budgétaires* et soutenir les montants proposés pour les instruments de développement par la Commission européenne : 23,295 milliards d'euros (prix courants) pour l'Instrument de coopération au développement (ICD) et 34,276 milliards d'euros (prix courants) pour le Fonds européen de développement (FED).
- > *La budgétisation du Fonds Européen de développement* (à l'intention des pays ACP), composé d'allocations volontaires de pays d'Europe, ne doit pas être promue si les garanties nécessaires ne sont pas en place : le faire dans un dialogue avec les pays ACP, avec une stratégie précise. Dans les conditions actuelles de tendance à la baisse du budget général de l'Europe, cela risquerait d'entraîner une baisse considérable des montants du FED.
- > *Soutenir une ligne budgétaire spécialement dédiée à l'aide humanitaire* de l'UE afin d'éviter toute politisation et/ou instrumentalisation de l'aide humanitaire et de respecter pleinement l'article 10 du Consensus européen pour l'aide humanitaire. Cette ligne budgétaire devrait être pourvue de 7 milliards d'euros pour 2014-2020. Il faudra également s'assurer, qu'en ces temps de finances contraintes, le développement du corps de volontaires européens apporte une véritable valeur ajoutée à l'action humanitaire de l'UE.

### ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE

■ **Sur les évolutions et réformes de la politique de développement de l'UE**

- > Travail de veille et d'analyse sur ces évolutions, en lien étroit avec Concord. Diffusion d'information aux membres via la commission Europe.
- > Rendez-vous de plaidoyer et dialogue avec la représentation permanente de la France à Bruxelles et le pôle Politique européenne du MAE pour influencer les nouvelles orientations.
- > Un atelier à destination des membres a été organisé le 24 janvier pour les informer sur ces évolutions (et sur le budget 2014-2020). 60 personnes étaient présentes.



Atelier Europe – janvier 2012

■ **Sur le budget 2014-2020**

- > Contribution aux travaux de Concord à travers la participation à la *task force* « Multinational financial framework » : participation aux réunions, contribution aux documents de position et à l'élaboration de la stratégie de plaidoyer.
- > Traduction et relai des documents Concord auprès des membres et des pouvoirs publics français.
- > Rédaction d'un document de position avec les membres : « La solidarité internationale dans le budget 2014-2020 » en mai 2012.
- > Réunions avec la représentation permanente à Bruxelles, avec le pôle Politique européenne du MAE, avec le Secrétariat général des affaires européennes et avec le Trésor.
- > Tribune publiée dans Mediapart le 22 novembre 2012 à l'occasion du sommet européen sur le budget 2014-2020.

■ **Suivi du Dialogue structuré en lien avec la cofri-UE**

- > Contribution par la Cofri-UE, s'appuyant sur les travaux du groupe de travail FDR (Funding for Development and Relief Working Group) de Concord, pour répondre à la consultation lancée par la CE auprès des parties prenantes sur le rôle des OSC dans le développement.
- > Dans une lettre introductive envoyée avec le questionnaire, Coordination SUD a salué l'initiative d'une telle consultation qui reprend l'essentiel des enjeux liés au rôle des OSC dans le développement, ainsi que l'ensemble des processus en cours et réalisés (Agenda for change, Dialogue Structuré, Cadre financier pluriannuel et agendas de l'efficacité de l'aide et de l'efficacité des OSC au niveau mondial). Elle a cependant regretté que les questions de mobilisation citoyenne, d'éducation au développement et d'ouverture à l'international des citoyens européens à travers les OSC ne soient pas vraiment abordées dans la consultation.
- > Demande de simplification des procédures d'accès aux financements de la CE, afin de permettre aux OSC de se concentrer sur la définition de projets innovants, efficaces et efficients, plutôt que sur le montage technique, procédurier et contraignant des réponses aux appels à propositions.
- > Clarification sur les impacts de la différenciation : Coordination SUD a interrogé la Commission sur les politiques qu'elle envisage dans les pays qui ne bénéficieront plus de l'aide bilatérale de l'UE (différenciation) en rappelant qu'il est essentiel que les délégations de l'UE continuent d'être des interlocuteurs pour les OSC présentes dans ces pays et puissent les soutenir.
- > Traduction et diffusion à l'ensemble des membres de Coordination SUD de la boîte à outil produite par le FDR de Concord pour influencer la programmation 2014-2020 de la CE, composée de :
  - Une note cadrage pour les OSC locales sur les étapes de la programmation, avec le nom du « CSO focal point » des délégations de l'UE;
  - Une lettre pour les délégations de l'UE reprenant les messages clés pour la consultation des OSC locales.

### 1.4. COMMISSION AGRICULTURE ET ALIMENTATION (C2A)

La population mondiale continuera à croître au cours des prochaines décennies et les modes de consommation à évoluer. Les besoins alimentaires (en visant le respect du droit à l'alimentation pour l'ensemble de la population) devraient s'accroître de 70 à 120 % d'ici l'an 2050 ; or, les limites du modèle actuel de production agricole et les impacts du changement climatique devraient rendre plus difficile une augmentation de la production à ce rythme.

Dans ce contexte de tensions et d'incertitudes, certains acteurs économiques et de pays sont tentés par des actions qui ne peuvent qu'aggraver la situation d'insécurité alimentaire mondiale, surtout à moyen et long termes : recours encore accru à des modes de production destructeurs de l'environnement et non viables sur le long terme (déforestation, utilisation des ressources naturelles limitées, contribution au changement climatique, etc.), accaparement de terres aux détriments des communautés locales, détournement de la production agricole vers la fabrication d'agro-carburants, non remise en cause et expansion de modes de consommation non viables sur le long terme.

Par ailleurs, la grande majorité des personnes en situation d'insécurité alimentaire sont des pauvres vivant en zone rurale (paysan-ne-s et salarié-e-s agricoles). Environ 60 % de ces personnes sont des femmes. L'amélioration des conditions de production et d'existence des agriculteurs et des agricultrices familiaux constitue donc un enjeu central pour la sécurité alimentaire.



© Ghislain Jutra

## POSITIONS PROMUES

L'agriculture familiale a la capacité, à condition qu'elle bénéficie de conditions de production et d'un environnement économique favorables, d'accroître significativement ses niveaux de production et de garantir la sécurité alimentaire des villes et des campagnes, dans le cadre de systèmes de production qui apportent une réponse à l'impasse écologique des modes de production agricole actuels.

La mise à disposition des agricultures familiales de conditions de production et d'un environnement économique favorables impliquent l'existence de politiques publiques volontaristes, que ce soit en matière de soutien à l'accès à la terre, aux ressources naturelles et au capital, d'accès aux marchés et de régulation des marchés agricoles, de recherche agronomique et de soutien en matière technologique. Elles impliquent aussi une coopération internationale qui cible tout particulièrement ces efforts. En ce sens, l'accapement des terres par des pays étrangers ou des groupes agro-industriels doit cesser.

Une politique de régulation des prix de marché des produits agricoles et alimentaires (niveaux moyens, saisonnalité, volatilité) est indispensable.

La création et le renforcement de filières et circuits de commercialisation permettant le développement de nouveaux marchés, notamment au niveau régional (intégration régionale), sont nécessaires.

## ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE

Les principaux thèmes et espaces de travail de la C2A en 2012 ont été les suivants :

- > Négociations du Comité Sécurité Alimentaire (CSA) de la FAO sur les Directives sur la gestion du foncier et des ressources naturelles
- > Forum mondial de l'eau en mars 2012, sous l'angle eau agricole
- > Négociations sur la cohérence des politiques avec le développement, au sein de Concord
- > Engagements du G8/G20
- > Négociations sur la PAC
- > Suivi global de la question des agro-carburants.

### ■ Dialogue avec les pouvoirs publics français

> Participation aux travaux du Groupement Interministériel Sécurité Alimentaire (GISA) : depuis trois ans, la C2A participe activement au plénière du GISA ainsi qu'aux sous-groupes suivants : agro-carburants, stratégie française de sécurité alimentaire, secteur privé et agriculture, budget de la coopération européenne, financements de la coopération française pour l'agriculture, notamment pour l'agriculture familiale.

> Actions de lobbying en sollicitation ou en réponse aux demandes de rendez-vous des pouvoirs publics français et européens, afin de défendre les positions communes des OSI :

- Réunions avec les pouvoirs publics français en vue du CSA, en plus du GISA.
- Réunions avec les pouvoirs publics français sur la politique française de sécurité alimentaire et sur les financements pour l'agriculture familiale ; participation à la discussion de la stratégie de sécurité alimentaire pour l'Afrique sub-saharienne de l'AFD.
- Réunions avec la Commission et les parlementaires européens sur la PAC 2013.
- Participation à l'instance de concertation de la Commission européenne avec les ONG sur Commerce et développement (CFSI)
- Participation aux actions de plaidoyer de Coordination SUD en vue des élections 2012 et, en lien avec la coalition Eau, à l'analyse du PLF 2013.
- Rencontres avec les ministères du commerce et de l'agriculture, avec Marie Guittard, Conseillère sur l'agriculture auprès du Premier Ministre.
- Participation aux assises du développement et de la solidarité internationale.

### ■ Travaux d'expertise

Les activités consistent, dans ce deuxième volet, à produire des argumentaires qui sont jugés crédibles par les décideurs politiques, et donc entendus, et qui prennent en compte les intérêts des partenaires du Sud. Il s'agit d'étayer les argumentaires par une expertise de qualité et de les confronter à des regards extérieurs, de les mettre en débat.

> Élaboration d'un argumentaire de qualité portant sur une des problématiques de la C2A afin d'approfondir et de partager des réflexions de ses membres.

> Rapport sur l'eau agricole : en amont du Forum de l'eau à Marseille en mars 2012, la C2A, en liaison avec la coalition Eau a mis en avant l'importance de l'eau agricole et le droit de tous à l'accès à cette ressource.

> Rapport d'étude sur l'agro-écologie : un rapport provisoire a été élaboré, sur la base notamment d'un rapport réalisé par le Cedir (Équateur) sur l'Amérique Latine. Le rapport a servi de support aux débats du séminaire sur l'agro écologie organisé en décembre 2012 à Nogent sur Marne. Le rapport définitif « Répondre aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle avec l'agro écologie : pourquoi et comment ? » sera finalisé et traduit en anglais et en espagnol en janvier 2013.

> Rapport annuel sur « Les appropriations de terres et de ressources naturelles à grande échelle – Positions et intérêts français » à finaliser en 2013.

> Diffusion des versions anglaise et espagnole du rapport sur « La cohérence des politiques avec les objectifs de développement », produit avec Concord.

> Diffusion des versions anglaise et espagnole du rapport « Quelles politiques pour appuyer les agricultures familiales ? » produit en 2009 par la C2A.

> Diffusion des travaux de la C2A avec ses partenaires du Sud, en particulier à l'occasion des événements internationaux.

La remontée des informations du terrain est indispensable à l'élaboration d'argumentaires de qualité, en phase avec les enjeux des pays du Sud et relayant bien les préoccupations des partenaires locaux. Outre les liens que chaque membre de la C2A entretient avec ses partenaires, la participation des partenaires locaux aux événements internationaux est une opportunité privilégiée d'échanges sur les positions des OSI. L'appui de la C2A pour faire venir ces partenaires est important. Le Forum de l'eau et le Comité de Sécurité Alimentaire de la FAO ont été l'occasion d'échanges avec les partenaires du Sud.

### ■ Amélioration du fonctionnement de la commission

La Commission Agriculture et alimentation a notamment pour objet de rendre plus cohérentes les actions des OSI françaises et ainsi de renforcer leur impact auprès des publics cibles.

> Animation de réunions mensuelles des OSI françaises pour favoriser l'échange d'information et suivre l'avancée des activités.

> Douze réunions de la C2A se sont tenues en 2012.

> Production et diffusion de notes synthétiques destinées aux relais d'opinion afin de communiquer sur les positions des OSI françaises et sensibiliser l'opinion publique sur les thèmes traités par la



Notes de la C2A n°9 – janvier 2012

C2A. En 2012, la note n° 9 sur l'impact des importations de soja sur les pays du Sud a été publiée et largement diffusée. Trois autres notes sont en cours de finalisation sur : terres cultivables/terres cultivées; Qu'est-ce qu'un investissement en agriculture et agro-écologie ?

**■ Participation aux réseaux internationaux**

Il s'agit de participer aux espaces de collaboration et de concertation inter-associatifs aux niveaux national et international concernant la sécurité alimentaire :

- > Mécanisme de la Société Civile Ouest européen et *Task-Force* sur la cohérence des politiques avec le développement.
- > Participation au groupe Cohérence des politiques de Concord et plaidoyer auprès des parlementaires européens.
- > Animation d'un nouvel exercice agricole du Forum international des plateformes nationales d'ONG (FIP - voir [www.ong-ngo.org](http://www.ong-ngo.org)). L'animation a permis la représentation du groupe de travail au CSA d'octobre 2012, à la suite duquel un document de positionnement et de propositions a été réalisé.
- > Participation aux travaux du groupe PAC 2013 pour y apporter un regard sur les questions de développement des pays du Sud. Les membres de

la C2A peuvent ainsi être associés aux documents de positions et communiqués de presse. Les membres de la C2A participent à certaines réunions du groupe.

**■ Évaluation du projet triennal**

L'évaluation externe du projet C2A 2010-2012 a été réalisée par un consultant et a permis d'identifier certaines questions prioritaires à aborder dans le cadre du nouveau projet 2013-2014 en vue d'un financement par l'AFD.

**1.5. COMMISSION CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT**

2012 était une année charnière dans les négociations internationales, qui ouvraient à la fois sur une nouvelle période d'engagement du protocole de Kyoto (arrivant à échéance le 31 décembre 2012) et sur la préparation d'un futur accord à définir d'ici 2015 pour la période *post 2020*.

L'année s'est ponctuée par la 18<sup>e</sup> conférence des parties (COP) à Doha du 26 novembre au 7 décembre 2012. Peu avant la conférence, plusieurs rapports avaient alerté sur la probabilité d'une trajectoire de réchauffement climatique à +4 degrés C. Mais cette urgence n'a malheureusement pas mobilisé plus que d'habitude. Si le protocole de Kyoto a été sauvé et prolongé de 8 ans, il a été déserté par le Japon, la Russie, le Canada et la Nouvelle Zélande.

C'est sur le sujet agriculture/climat, sur lequel la COP précédente avait demandé au SBSTA (Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice) d'engager une réflexion et des consultations, que la commission Climat s'est mobilisée, compte tenu de l'enjeu clef d'adaptation des agricultures familiales au changement climatique. Ce sujet a pourtant été rapidement évacué des négociations, faute de consensus entre les pays parties sur les enjeux prioritaires (adaptation, atténuation ou adaptation/atténuation).

**POSITIONS PROMUES**

Dans le cadre de sa participation à la COP 18, Coordination SUD a choisi de se centrer sur les enjeux agriculture/climat et recommande de :

**■ Financer en priorité l'adaptation des agricultures familiales**

Les agricultures familiales disposent d'un potentiel pour s'adapter aux contraintes et être sources d'innovations. Pour cela, une forte augmentation de l'APD pour l'agriculture du Sud est nécessaire. Par contre le développement de marchés de compensation carbone agricole est une fausse solution, car il entraîne des acquisitions de terres à grande échelle.

**■ Promouvoir des modèles agricoles répondant aux défis de la souveraineté alimentaire et du changement climatique**

L'approche agro-écologique des petites exploitations constitue un modèle productif efficace, résilient et durable, qui répond à la fois aux enjeux d'atténuation et d'adaptation. Tout le contraire des systèmes agricoles intensifiés, très émetteurs, car très consommateurs d'intrants, d'énergies et propices à la déforestation.

**■ Assurer des négociations ouvertes et transparentes**

Les négociations doivent impliquer fortement et directement les organisations de la société civile, notamment paysannes, mais aussi renforcer les synergies entre les différents espaces de négociations et de gouvernance : les trois conventions de Rio et le Comité pour la Sécurité Alimentaire de la FAO.

**ACTIONS MISES EN ŒUVRE**

**■ Expertise/production d'études**

- > Du régime *post 2012* au régime *post 2020*, une route longue et sinueuse pour le climat – GRET/4D/AVSF/CARI/RAC - mars 2012
- > Guide des bonnes pratiques : intégrer l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement -GERES/4D/GRET – juin 2012
- > Agriculture paysanne et atténuation du changement climatique/quelques éléments de compréhension - AVSF – décembre 2012
- > Gouvernance du fonds vert - RAC/GRET – maquette en cours

**■ Production de positions**

- > Contribution au travail du *Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice* (SBSTA), structure de conseil à la conférence des partis de l'ONU, pour la 35<sup>e</sup> session de négociations à Bonn du 14 au 25 mai 2012 sur agriculture et adaptation.
- > Production d'une note de 4 pages « Recommandations de la commission Climat-Développement pour la conférence de Doha ».

**■ Dialogue avec le gouvernement**

Plusieurs rencontres politiques ont eu lieu en 2012. Citons celle avec Marie Hélène Aubert, conseillère de l'Élysée le 20 novembre et celle avec les ministres Delphine Batho et Pascal Canfin le 26 novembre.

**■ Mise en débats des positions**

- Plusieurs ateliers ont permis de débattre sur les sujets suivants :
- > La réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement (REDD+) le 28 mars
  - > Agriculture familiale et changement climatique, le 12 juin
  - > Atelier de préparation de la COP 18 interne à la sous-commission agriculture et changement climatique le 3 octobre à Montpellier
  - > Atelier *post COP* « Vers un accord et des solutions pour faire face au défi climatique » le 10 décembre à l'AFD.

**■ Participation aux débats internationaux**

Participation à la 18<sup>e</sup> conférence des parties à Doha du 26 novembre au 7 décembre (Geres, Cari, CCFD-Terre solidaire).

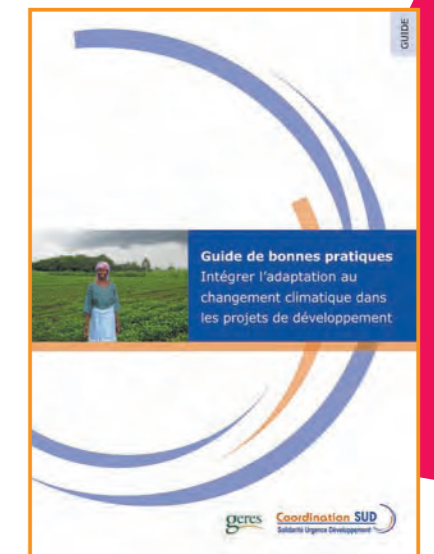
**■ Évaluation du Projet 2011/2012**

L'année 2012 a constitué une année transitoire pour la commission Climat. Son projet biennal, financé par l'AFD, a fait l'objet d'une évaluation externe par le cabinet Interface de juin à septembre 2012. Un travail interne important a également été mené pour déterminer les chantiers à porter par la commission dans les années à venir.

**1.6. COMMISSION GENRE**

Au mois d'août 2012, la ministre des Droits des Femmes Najat Vallaud-Belkacem a réaffirmé devant la Conférence des Ambassadeurs, l'importance du développement d'une diplomatie des droits des femmes dans un contexte mondial de remise en question des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes.

Les ONG membres de la commission Genre de Coordination SUD ont été fortement impliquées dans les travaux d'élaboration et dans l'évaluation de la mise en œuvre du Document d'Orientation Stratégique (DOS) Genre du gouvernement. Le Document reconnaissait l'importance de la prise en



Guide de bonnes pratiques de la commission climat – juin 2012

compte transversale du genre tout en menant également des projets spécifiques plus ciblés. Pour autant, la transversalité recherchée dans toutes les politiques mais aussi les champs d'intervention et instruments de la coopération française est loin d'être atteinte. Cette approche se heurte à un grand décalage entre la progression des idées ou des exigences et les moyens qui sont disponibles pour les mettre en œuvre efficacement.

Le comité interministériel du 30 novembre et l'élaboration du prochain Document d'Orientation Stratégique sont l'occasion d'engagements politiques forts auxquels la commission Genre sera attentive.

La commission Genre formule également des propositions pour l'amélioration des pratiques des OSI françaises en matière de prise en compte du genre dans ses différentes dimensions (éducation au développement, plaidoyer, projets de développement), ainsi qu'au niveau du fonctionnement associatif des ONG elles-mêmes.

POSITIONS PROMUES

Les recommandations de Coordination SUD sont de :

- > Concrétiser les engagements ambitieux français en matière d'égalité femmes-hommes et d'autonomisation des femmes, en utilisant une approche fondée sur les droits énoncés dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et dans le programme d'action de Pékin. Intégrer cette approche transversale dans l'ensemble des OMD, en allant au-delà des cibles et indicateurs actuellement retenus.
- > Faire en sorte que l'aide publique au développement soit un outil plus efficace pour réaliser l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, notamment en créant une budgétisation sensible au genre dans le cadre de l'appui budgétaire général.
- > S'assurer que le financement affecté aux organisations de la société civile soit considérablement accru, notamment la part affectée aux organisations de femmes, en tant qu'actrices-clés de la promotion de l'égalité femmes-hommes et/ou aux organisations mixtes luttant activement pour l'égalité femmes-hommes.
- > Réclamer la création de cibles spécifiques pour faire progresser l'autonomisation économique des femmes et leur participation au pouvoir décisionnel public, et accélérer les investissements des États membres de l'UE dans ces domaines-clés de l'autonomisation des femmes.
- > Au niveau national, améliorer le suivi des progrès et des lacunes sur la prise en compte du genre. Améliorer la couverture, la qualité et la fréquence de la collecte de données, les ventiler systématiquement par sexe et par tranches d'âge, et intégrer les domaines de l'emploi du temps des femmes et des filles et de la violence à leur égard (au niveau intrafamilial, à l'école et dans la sphère publique).

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

■ Renforcement de capacités : organisation d'un atelier de formation sur la budgétisation sensible au genre

En France, la budgétisation sensible au genre (BSG) est incluse dans le Document d'Orientation Stratégique sur l'intégration du genre dans les politiques d'aide publique au développement (APD). Dans un contexte de crise, de réforme et de réduction globale de l'APD, des ONG se penchent sur les mécanismes que la France a mis et/ou doit mettre en place pour garantir et vérifier que les budgets alloués à l'APD contribuent à l'égalité femmes/hommes dans les pays en développement. L'organisation de l'atelier visait à arriver à une compréhension commune des enjeux, opportunités et limites de l'approche et des outils de la BSG et à définir une stratégie et un plan d'action avril 2012-2013.

■ Plaidoyer

- > Suivi du plan d'action « genre » de l'UE avec Concord : relais auprès des acteurs français institutionnels (députés européens, représentation à Bruxelles, MAE) et de la société civile des actions de plaidoyer de Concord.
- > Participation à l'évaluation du DOS genre et à la préparation de recommandations pour un deuxième document.



Invitation à un atelier de la commission genre - avril 2012

■ Contribution au plaidoyer collectif de Coordination SUD

- > Préparation des élections présidentielles et législatives 2012 : participation aux discussions en comité de pilotage Élections, contribution à l'élaboration des positions de Coordination SUD et participation aux rencontres avec les partis politiques.
- > Contribution au rapport sur l'APD dans le cadre du projet de loi de finances pour 2013.

1.7. COMMISSION HUMANITAIRE

La commission Humanitaire a pour objet la protection des populations civiles affectées par les crises ou les conflits à travers la promotion du droit international humanitaire et du respect des principes de neutralité, d'impartialité et d'indépendance pour l'assistance humanitaire. Pour cela, elle élabore des positions communes sur les politiques et les réformes institutionnelles des dispositifs d'aide humanitaire français, européens et internationaux et sur les situations de crises. Par ailleurs, elle anime des réflexions sur des sujets variés concernant l'aide humanitaire et assure un suivi des enjeux et débats autour de la qualité des actions humanitaires et de la redevabilité. La commission Humanitaire a gagné une vraie reconnaissance auprès des pouvoirs publics français et du secteur de l'humanitaire en France. En 2012, sa mobilisation a été fondamentale dans la concertation autour de la stratégie nationale humanitaire française.

POSITIONS PROMUES

Les positions de Coordination SUD sur les questions humanitaires se situent à plusieurs niveaux :

■ Relations avec les pouvoirs publics français

- > Garantir le respect et la promotion du droit international humanitaire et des principes humanitaires. La promotion et le respect d'une action humanitaire basée sur les besoins des populations et sur les principes d'impartialité, d'indépendance, de neutralité et de non-discrimination se doivent d'être au cœur de l'action humanitaire de la France. En cas de non-respect du droit international, la France doit saisir systématiquement le Conseil de Sécurité pour que le Droit International Humanitaire (DIH) soit respecté à travers une protection et une assistance aux populations. Un renforcement de l'engagement de la France dans l'application, la promotion et la diffusion du DIH est essentiel.
- > Poursuivre le dialogue engagé entre les différents services du MAE, l'Agence Française de Développement et les ONG humanitaires afin de renforcer les échanges opérationnels et stratégiques.
- > Assurer le lien entre les différentes phases d'intervention des ONG : urgence, post-crise et développement. Permettre un dialogue politique et une concertation à chaque étape. Garantir que les financements publics couvrent l'ensemble des besoins humanitaires au-delà de la phase initiale d'urgence, en particulier dans les crises chroniques, les situations de prévention ou encore les situations post-crisis.
- > Renforcer les financements dédiés à l'action humanitaire et notamment le Fonds Humanitaire d'urgence (FUH). Plaider pour qu'une plus grande part de l'APD française transite par ses ONG et soit consacrée à l'aide humanitaire. La France ne consacre que 0,84 % de son APD à l'action humanitaire soit 0,002 % de son PIB<sup>4</sup>. Alors que l'Allemagne y consacre 4,4 % de son APD, le Royaume Uni 10,49 % et les États-Unis 17,7 %.
- > Améliorer la transparence et la prévisibilité de l'APD française.
- > Promouvoir la différenciation nécessaire entre les actions humanitaires et les actions civilo-militaires et clarifier leurs éventuelles interactions afin de maintenir l'indépendance de l'aide et la neutralité des acteurs. S'assurer qu'en cas de catastrophes naturelles, lorsque l'aide ne peut être apportée sans recourir à des moyens militaires et à une protection civile, ces derniers ne soient utilisés qu'en ultime ressort conformément aux directives d'Oslo et en coordination avec les ONG et autres acteurs humanitaires.
- > Promouvoir les temps d'échanges entre ONG d'urgence et ONG de développement autour de problématiques géographiques.

4 Humanitarian Response Index 2010- DARA.

Illustration des Nouvelles de SUD - Hiver 2012



■ **Relations avec les institutions européennes**

> Promouvoir la mise en œuvre du Consensus européen sur l'aide humanitaire, à savoir l'humanité, la neutralité, l'impartialité et l'indépendance pour protéger l'espace humanitaire grâce auxquels les organisations peuvent accéder aux victimes et garantir la sécurité des équipes terrain dans des situations de crise complexes.

> Renforcer les liens entre l'aide d'urgence et l'aide au développement grâce à une stratégie au niveau des instances européennes et des instruments pratiques permettant une transition plus simple pour les bénéficiaires comme pour les ONG et les bailleurs.

> Plaidoyer au niveau français et européen pour que l'UE maintienne le budget destiné à l'aide humanitaire tel qu'énoncé par la Commission (soit 915 millions d'euros par an en moyenne), ainsi que la réserve d'aide d'urgence (soit 350 millions d'euros par an au maximum). Le maintien de cette réserve est indispensable pour pouvoir répondre aux besoins imprévus et aux urgences.

> Plaidoyer pour qu'une proportion déterminée et conséquente des fonds de développement soit consacrée à la thématique de la « Réduction des risques et des catastrophes ».

■ **Réforme de l'aide d'urgence des Nations unies et Agenda transformatif**

L'Agenda transformatif du Comité permanent inter-agence (CPIA) est un ensemble d'actions concrètes visant à transformer la manière dont la communauté humanitaire répond aux urgences. Il met l'accent sur l'amélioration de la rapidité et de l'efficacité de la réponse collective à travers un leadership plus fort, des structures de coordination plus efficaces et une meilleure responsabilité vis-à-vis de la performance et des personnes touchées/bénéficiaires.

Ce processus fait suite aux échecs notoires des réponses humanitaires face au séisme en Haïti et aux inondations au Pakistan. L'Agenda transformatif a consacré une part importante de son attention à la réponse qu'il convient d'apporter à l'avenir aux situations d'urgence à grande échelle. Un certain nombre d'éléments de l'Agenda transformatif seront applicables à toutes les crises humanitaires, à l'exception des situations de réfugiés dans lesquelles le mandat de coordination de la réponse relève du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Le plaidoyer de la commission humanitaire de Coordination SUD s'est concentré sur la nécessité de :

- > Préserver l'indépendance des actions humanitaires des Nations unies en renforçant la claire distinction entre l'agenda politique et l'agenda humanitaire de secours, d'assistance et de protection des populations.

- > Mettre en place des procédures transparentes et équitables d'allocation et de gestion des fonds au sein des clusters. Assurer l'inclusion systématique des ONG dans la répartition des fonds et un co-leadership des clusters.

- > Préserver l'identité et la spécificité des ONG au sein du système de coordination de l'aide humanitaire des Nations unies à travers les clusters, le Humanitarian Country Team (HCT) et en particulier préserver l'autonomie d'action, la flexibilité, la réactivité et l'impartialité des ONG.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

■ **Implications autour de la stratégie nationale de l'humanitaire**

Dans le sillage de la Conférence Nationale Humanitaire de novembre 2011, le ministère des Affaires étrangères a invité les ONG membres de la commission Humanitaire de Coordination SUD à réagir sur les différents documents préliminaires à la publication de la stratégie nationale humanitaire. Ainsi, Coordination SUD a activement participé à ce processus de concertation par l'envoi de commentaires sur les différents *drafts* fournis et par sa présence continue à l'ensemble des réunions. Le document de stratégie nationale humanitaire publié en juin 2012 est basé sur le Consensus européen sur l'action humanitaire et les principes de Stockholm et prévoit un mécanisme de concertation entre les partenaires de l'action humanitaire afin d'assurer le suivi des différents axes prioritaires dégagés.

La première réunion du groupe de Concertation a eu lieu en novembre 2012 et Coordination SUD y était présente. La Commission Humanitaire de Coordination SUD a proposé plusieurs thématiques à travailler dans l'enceinte de ce groupe de concertation : modalités de diffusion et de mise en œuvre de la stratégie nationale humanitaire, modalités d'évaluation de la stratégie, augmentation du FUH, lien urgence-réhabilitation-développement, discussion sur les priorités d'affectation du FUH, politisation de l'aide et risque d'instrumentalisation.

■ **Plaidoyers français, européens et internationaux**

Un certain nombre d'actions ponctuelles et de rencontres officielles ont été organisées sur des problématiques géographiques ou institutionnelles :

- > Plaidoyer et réunion sur le suivi de différentes crises avec le MAE (Syrie, Mali, Palestine, Niger...).

- > Rencontres au niveau des pouvoirs publics français et de l'UE pour le financement des besoins humanitaires en Syrie dans l'ensemble des zones, sous contrôle gouvernemental ou pas.

- > Plaidoyer pour que la loi relative à l'action extérieure de l'État ne s'applique pas aux personnels travaillant dans les ONG humanitaires.

- > Tribune dans Le Monde sur l'instrumentalisation de l'aide humanitaire : « L'humanitaire ne se fait pas avec un Rafale ».

- > Organisation d'un atelier sur la sécurité au Mali et organisation d'une rencontre des ONG françaises avec le président du Niger.

- > Courrier envoyé à l'UE avec d'autres ONG humanitaires européennes afin d'influencer les termes de référence de l'évaluation du Consensus européen prévue pour janvier 2013.

- > Plaidoyer autour des conditions préliminaires à l'intégration structurelle des Nations unies en Somalie et sur la nécessité qu'OCHA et le résident Coordinateur soient en dehors du dispositif : courrier et rencontre du MAE.

- > Organisation d'une rencontre à Paris entre ONG humanitaire et Valérie Amos, Secrétaire Générale Adjointe des Nations unies chargée des affaires humanitaires, coordonnatrice des secours d'urgence, chef du Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA).

■ **Contributions au plaidoyer collectif**

- > Contribution à l'analyse du projet de loi de finances de 2012 par la rédaction d'une note sur le volet humanitaire.

- > Participation des membres au Groupe de Réflexion Urgence et Post-Crises (GRUPC) <sup>5</sup>

- > Participation des membres aux assises du développement et de la solidarité internationale pour notamment la défense d'un espace de dialogue stratégique « de haut niveau » intégrant les différentes composantes de l'aide et pour une meilleure cohérence des politiques.

<sup>5</sup> A la suite de la disparition du Haut Conseil à la Coopération Internationale qui était rattachée au Premier ministre, plusieurs personnalités membres de la commission « Urgence et Post-crise » ont créé le Groupe de Réflexion Urgence et Post Crise (GRUPC), né début 2009.



1.8. COMMISSION SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT

À quelques années de la date butoir des OMD, l'effort et l'intérêt pour les questions de santé sont restés à un niveau élevé en 2012. La question du socle de protection universelle, soulevée par l'agenda du G20 a continué à progresser dans les esprits.

La mobilisation des ONG s'avère indispensable afin que l'appui aux secteurs sociaux ne soit pas négligé et reste une composante forte des politiques de développement, afin que la couverture maladie soit un pilier central de la promotion de socles de protection sociale. En mai a eu lieu la 65<sup>e</sup> Assemblée Mondiale de la Santé, à laquelle ont participé certains membres de la commission.

POSITIONS PROMUES

Coordination SUD promeut les positions suivantes:

■ **Reconnaître le secteur de la santé comme pilier fondamental de la protection sociale**

Un financement adéquat doit être consacré au secteur de la santé.

Les pays donateurs et le G8 doivent consacrer 0,1 % de leur richesse nationale au financement de la santé dans les pays en développement, selon la recommandation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). De nouvelles ressources fiscales doivent être développées à travers des mécanismes innovants de financement, notamment la mise en place d'une taxe sur les transactions financières.

■ **Appuyer la situation sanitaire de tous**

La mise en place de mécanismes de protection sociale en santé dans les pays en développement, doit être soutenue. L'abolition du paiement direct par l'utilisateur et la promotion de l'équité dans l'accès aux soins via un système de solidarité (tout individu reçoit les soins nécessaires indépendamment de sa capacité à payer) sont défendues par Coordination SUD.

En conséquence, les États devraient consacrer une partie des financements mère/enfant de Muskoka à la mise en place de ces systèmes de protection sociale en santé.

■ **Garantir l'accès universel aux traitements essentiels**

Notamment pour la prévention du VIH, les soins et les traitements pour tous, y compris pour les plus vulnérables et les groupes marginalisés.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

La commission Santé est structurée en trois groupes de travail, qui mène chacun des études, prennent des positions, organisent des mises en débats et des ateliers, dialoguent avec le gouvernement.

- > Financement de la santé
- > Santé des femmes
- > Accès aux médicaments

■ **Études**

> Santé des femmes: travail de capitalisation sur ce que font les ONG françaises sur la santé des femmes, au-delà de la santé maternelle, effectué par une personne spécialement embauchée à cette fin. Ce travail a permis d'identifier les problématiques sur lesquelles construire l'atelier d'échange de pratiques d'octobre 2012 (voir ci-dessous).

> Financement de la santé: veille et suivi sur les engagements de Muskoka et sur l'APD consacrée à la santé.

■ **Diffusion des positions:**

*Accès aux médicaments:*

> Lettre ouverte à l'UE et en Inde sur l'accord de libre-échange UE-Inde. Ces accords comportent un aspect renforcement de la propriété intellectuelle qui représente une menace sur les médicaments à bas coût en Afrique (80 % des médicaments utilisés viennent d'Inde).

> Communiqué de presse à l'occasion du procès Novartis en novembre 2012.

*Financement de la santé:*

> Contribution à l'analyse du Projet de Loi de Finances 2013.

> Appel sur la couverture maladie universelle à l'intention des décideurs politiques en juillet 2012.

■ **Dialogue avec le gouvernement**

> Réunions régulières avec le pôle santé de la Direction de la mondialisation du ministère des Affaires étrangères et avec la Division santé de l'Agence française de développement.

> Assises du développement et de la solidarité internationale: participation à la table ronde santé dans le chantier n° 3 - cohérence des politiques.

> Participation au séminaire consacré à la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, organisé par le ministère des Affaires étrangères et France expertise internationale les 27 et 28 février 2012, à propos de l'initiative 5 % du Fonds Mondial (initiative française de consacrer 5 % de la contribution annuelle de la France au Fonds, soit près de 18 millions d'euros par an, aux demandes émanant des pays francophones en expertise technique francophone de haut niveau, afin d'améliorer l'impact sanitaire de ces subventions).

> Participation à l'Assemblée Mondiale de la Santé du 21 au 27 mai 2012, notamment sur l'angle nutrition et protection sociale universelle.

■ **Ateliers**

> Aide Publique au Développement le 24 mai 2012

> Santé des femmes le 4 octobre 2012

> Préparation de l'atelier sur la protection sociale (réalisé en janvier 2013)

■ **Échanges autour de cadres ou sujets divers**

La commission Santé contribue aux réflexions collectives autour du *post OMD* (position à produire en 2013), du Copil 5 % Fonds mondial, de l'Assemblée Mondiale de la santé (side event nutrition du 21 mai 2012), des maladies tropicales négligées, ou encore de la situation au Mali.



Invitation à un atelier de la commission santé - octobre 2012

1.9. SOMMETS INTERNATIONAUX

En 2012, l'attention de Coordination SUD a été portée moins sur les rencontres intergouvernementales du G8 et du G20 que sur le grand sommet multilatéral du développement durable, de nouveau à Rio, en juin 2012, 20 ans après le sommet de la terre accueilli dans le même pays.

Le Sommet de la Terre a mis l'accent sur deux thèmes spécifiques: une économie verte dans le contexte de l'éradication de la pauvreté et une structure institutionnelle qui favorise le développement durable.

Le G20 de Mexico s'est focalisé, lui, sur le plan d'action pour une « croissance forte, durable et équilibrée », dans la continuité du G20 de Cannes avec des engagements dans le domaine monétaire, fiscal et financier. La stabilité économique et les réformes structurelles pour la croissance et l'emploi étaient aussi une priorité, la volatilité des prix agricoles une troisième. En matière de développement, le gouvernement mexicain a poussé le thème de la croissance verte, tandis que la question de la protection sociale, tous comme les financements innovants, disparaissaient de l'ordre du jour.

Les gouvernements ont eu à cœur de ne pas superposer les agendas, même si certains thèmes comme l'agriculture étaient traités des deux côtés. Certains chefs d'État ont aussi montré leur intérêt pour les deux réunions, comme François Hollande, mais pas tous; et d'aucuns ont regagné directement leur pays après le G20. Pour Coordination SUD, qui estime que les Nations unies restent le seul espace réellement légitime de négociations internationales, ce désaveu de certains pour l'agenda de Rio est un grand dommage.

POSITIONS PROMUES

Coordination SUD n'a pas organisé de groupes de travail spécifiques pour l'un ou l'autre de ces sommets, mais a défendu ses positions au travers d'autres acteurs impliqués.

■ **Conférence Rio+20**

Pour Rio+20, Coordination SUD a rejoint les coalitions existantes, c'est-à-dire le collectif RIO+20 en France, coordonné par un des membres (association 4D), et le Forum International des Plateformes sur place au Brésil.

Pour Coordination SUD et le collectif Rio+20, la conférence se tenait à un moment radical de l'histoire, alors que les hégémonies économiques sont en train de se déplacer et que crises financières, mal développement et changement climatique questionnent profondément notre modèle socio-économique.

Les recommandations étaient de :

- > Garantir le droit à l'alimentation, à l'eau et au développement, en réintroduisant la primauté du citoyen sur l'économique. L'économie verte n'a pas de sens si elle n'est considérée que sous l'angle investissement, sans parallèlement traiter de l'accès aux biens et services essentiels.
- > Reconnaître l'existence de plusieurs modes de développement et stopper la marginalisation sociale croissante, en favorisant les pratiques telles que l'agroforesterie, l'utilisation d'énergies renouvelables, etc.
- > Réaffirmer l'existence des biens communs pour permettre l'accès de tous aux biens essentiels.
- > Élaborer des trajectoires de transition écologique et sociale.
- > Construire un socle universel de protection sociale.
- > Reconnaître à la société civile sa pleine place dans les négociations.

#### ■ G8/G20

Pour le suivi des G8 et G20, des échanges informels se sont tenus avec les membres, permettant de se concerter en amont des rencontres avec les autorités politiques, nationales et internationales. Pour le G20, les recommandations principales ont été exprimées auprès des sherpas, dans la continuité de celles de l'année 2011. Elles concernaient l'évasion fiscale, la sécurité alimentaire et les financements innovants.

### ACTIONS MISES EN ŒUVRE

#### ■ En France

Échanges avec les pouvoirs publics :

- > Rencontre Club France Rio+20, le 8 juin 2012, en présence de François Hollande : remise de l'appel européen Rio+20 au ministre du développement, Pascal Canfin.
- > Rencontre Élysée le 12 juin 2012, avec Jean-Paul Macron, secrétaire général adjoint, sherpa et E. Ortiz, conseiller diplomatique G20 et Rio+20.
- > Rencontre Élysée le 6 juillet 2012 sur le bilan commun aux deux sommets, en présence de représentants des cabinets concernés du ministère des affaires étrangères et des finances.
- > Rencontre MAE le 12 juillet 2012, avec O. Ray, de la Direction de la prospective et divers cabinets ministériels.
- > Participation aux réunions du collectif Rio+20.

#### ■ Europe

- > Lancement de l'Appel européen « Redonner l'ambition politique au changement que nous voulons dès Rio+20 ! », corédigé avec le collectif Rio+20.
- > Diffusion à tous les réseaux société civile et aux pouvoirs publics.

#### ■ International

- > Contribution à un atelier sur les impacts des G8/G20 sur les questions de sécurité alimentaire au Forum d'Interaction en avril 2012 ;
- > Représentation de la société civile française à la rencontre des sherpas du G20 en mars 2012 à Mexico, avec les représentants Société civile de la troïka (Mexique, Russie) : intervention officielle devant l'ensemble des sherpas.
- > Participation au Sommet de la terre :
  - Participation au "dialogue pays" OSC et gouvernements organisé par le gouvernement brésilien
  - Suivi de la conférence officielle et des side events officiels
  - Participation au Forum des peuples, ateliers, assemblées de convergence, manifestations : coorganisation, intervention ou participation à des ateliers du contre-sommet (notamment avec Abong la plateforme des ONG brésiliennes sur la transition écologique et sociale)
  - Échanges au pavillon France et au pavillon bleu (eau)
  - Communication : *debriefing* avec le correspondant du Monde
  - Dialogue avec les représentants des pouvoirs publics français sur place : Pascal Canfin, Eva Joly, Nicole Bricq.

## Rencontres internationales : peu d'accords au sommet !

Des points majeurs se retrouvent à la fois dans les discussions du G8/G20 et dans la Conférence Rio+20. Les États reconnaissent les enjeux mondiaux et la réalité des multiples crises que nous traversons : l'insuffisance de régulation financière, le réchauffement climatique et ses liens avec les catastrophes naturelles, les tensions sur certaines ressources naturelles dues à leur raréfaction, surtout en matière d'énergies fossiles, la nécessité de modes de consommation plus sobres, l'accroissement des inégalités et l'intérêt qu'il y aurait à utiliser d'autres indicateurs que le PIB, les besoins énormes en terme de production et sécurité alimentaire et l'appui qu'il faut apporter aux petits agriculteurs, la nécessité d'une protection sociale minimum pour les populations, etc. Mais les visions sur les causes profondes et donc les solutions à apporter sont loin d'être partagées et encore moins concernant le redéploiement des financements nécessaires à une transition.

Ainsi le G20, et le G8 avant lui, continue à mettre au cœur de sa vision le secteur privé et le marché comme boussole pour sortir des crises et répondre à l'ampleur des défis. L'accroissement des inégalités que ce modèle économique génère, le manque de redistribution des profits engendrés par les multinationales et les dégâts sociaux et environnementaux qu'elles font dans les pays d'implantation ne préoccupent pas toujours les gouvernements. La nécessité de régulation financière, qui a pourtant fondé le G20 en 2008 après la crise des subprimes, est avouée du bout des lèvres. Elle a progressé quelque peu ces dernières années, avec les règles de Bâle sur la recapitalisation des banques ou la loi Dodd Franck aux USA. La machine à réformes semble cependant aujourd'hui s'enrayer.

Les financements innovants et la taxation des transactions financières, après les efforts de la France pour les mettre à l'agenda en 2011, sont oubliés dans le G20 mais ont été dans le radar à l'ONU durant la conférence Rio+20.

Derrière tout cet immobilisme, la question diplomatique et les écarts de situation énormes existants entre les pays négociateurs sont le nœud du problème. Le Brésil, les USA et le Canada ont en commun d'avoir encore d'énormes ressources devant eux, quand l'Union européenne est en situation d'urgence sur ce sujet. En Chine, la croissance à deux chiffres se traduit par des besoins effrénés de biens de consommation qui la lient fortement aux USA et entraînent aussi des prédatations importantes sur les ressources productives des pays d'Afrique pour pouvoir les satisfaire. Cette demande et la production qui va avec, créent de si grands dégâts environnementaux dans leur propre pays que la Chine pourrait devenir le plus grand défenseur des conventions climat. Les pays en développement craignent enfin que les conséquences du changement climatique et le concept de croissance verte ne leur imposent des barrières nouvelles en matière de normes au développement auquel ils aspirent.

Une des rares innovations résultant des négociations de l'ONU étant l'ouverture à la conception d'Objectifs de Développement Durable, le défi des prochaines étapes pour la société civile sera d'investir le processus pour y faire figurer les réformes, les indicateurs, l'agenda et les modalités de financement attendus.

### 1.10. ASSISES DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le candidat Hollande s'était engagé sur l'organisation d'Assises de la solidarité internationale permettant à tous les acteurs de développement de débattre de la politique française en la matière. Ces Assises, pilotées par Pascal Canfin, ministre délégué chargé du développement, ont été ouvertes le 5 novembre 2012 pour se clôturer en mars 2013 avec la présentation des objectifs et priorités de la nouvelle politique de développement de la France. Coordination SUD, en tant qu'acteur représentatif et légitime d'expression des positionnements des ONG, a décidé d'être partie prenante active de ces assises.

#### POSITIONS PROMUES

##### ■ Sur le processus de consultation des Assises

Suite à une première réunion au MAE le 23 octobre 2012, Coordination SUD a interpellé le ministère sur les délais très courts retenus pour la préparation en amont puis la réalisation de cette vaste consultation et a déploré l'absence de cadrage initial sur les différentes thématiques retenues. Les objectifs et résultats attendus de ces Assises manquaient par ailleurs de précision. L'organisation et la préparation des tables rondes se sont ensuite progressivement améliorées.

### ■ Sur les 5 thématiques

Les 5 thématiques définies par le gouvernement recoupaient largement les préoccupations de Coordination SUD:

- > Quelle vision du développement *post* 2015, horizon fixé par les Nations unies pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement ?
- > Comment assurer une aide transparente et efficace ?
- > Comment accroître la cohérence des politiques publiques en faveur du développement ?
- > Comment renforcer les partenariats entre l'État et les acteurs non gouvernementaux ?
- > Innovations technologiques et sociales, politiques de recherche : quels enjeux pour le développement ?

L'essentiel des positionnements collectifs et des contributions des membres ayant été exprimés en 2013, le prochain rapport annuel y consacra une synthèse complète.

### ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- > Envoi d'une lettre au ministère des Affaires étrangères à l'annonce de l'organisation des Assises (voir position ci-dessus).
- > Participation au copil des Assises et coordination générale avec Anne-Sophie Cerisola, secrétaire générale des Assises.
- > Organisation de la répartition des membres au sein des 5 tables-rondes thématiques.
- > Participation active aux 5 tables-rondes : 9 tables-rondes dès 2012.
- > Contributions écrites des membres sur le site du ministère : 10 dès 2012.

## 2. COOPÉRATIONS INTERNATIONALES, EUROPÉENNES ET FRANÇAISES

### 2.1. LE FORUM INTERNATIONAL DES PLATES-FORMES NATIONALES D'ONG

Coordination SUD mène depuis 2003 un programme d'échanges et d'appui en lien et auprès des plateformes nationales d'ONG des cinq continents qui a conduit, en 2008, à la création du Forum international des plates-formes nationales d'ONG (FIP). Lors de la première Assemblée générale du FIP, en 2011, une soixantaine de plateformes nationales et de coalitions régionales ont validé la charte et les statuts.

L'année 2012 a constitué une étape importante dans la continuation du processus de structuration du FIP, avec l'élection d'un Conseil et le démarrage des discussions sur l'institutionnalisation juridique du FIP.



### Les coalitions régionales de plateformes nationales d'ONG (PFN), membres associés du FIP

Afrique centrale : Repongac  
 Afrique de l'Ouest : Repaoc  
 Amérique latine et Caraïbes : Mesa de Articulacion  
 Asie : NPCOA  
 Europe : Concord  
 Îles du Pacifique : Piango

### OBJECTIFS

Le FIP constitue un espace d'échange et de coopérations internationales, de construction et de promotion de positions communes. Il vise à promouvoir les positions communes des plateformes nationales d'ONG (PFN) sur les grands enjeux de la mondialisation, à soutenir leur participation aux débats internationaux, régionaux et nationaux.

Les membres de ce Forum se sont engagés à œuvrer ensemble au suivi de certains enjeux internationaux, à la défense du droit d'association, à l'amélioration de leurs pratiques. Ces échanges s'articulent autour d'un concept : « la diplomatie non gouvernementale ».

Le FIP a fonctionné entre 2008 et début 2012 sous l'impulsion d'un « Groupe de facilitation » composé de 10 plateformes et coalitions. En mars 2012, des élections ont été organisées pour la première fois dans l'histoire du FIP et un nouveau Conseil a été mis en place, en tant qu'organe politique du FIP. Il est composé de 15 membres, élus selon la grille de découpage régional présentée dans l'annexe des Statuts :

- > 3 plateformes d'Afrique : Congad (Sénégal), Ciongca (RCA), Lungos (Seychelles) ;
- > 3 d'Amérique Latine : Abong (Brésil), Accion (Chili), Congcoop (Guatemala) ;
- > 3 d'Asie : Vani (Inde), NFN (Népal), Infid (Indonésie)
- > 3 d'Europe : Coordination SUD (France), Plateforme d'ONG de Finlande, Bond (Grande-Bretagne) ;
- > 1 d'Afrique du Nord : Espace Associatif (Maroc) ;
- > 1 d'Amérique du Nord : InterAction (États-Unis) ;
- > 1 du Pacifique : Piango (Îles du Pacifique).



Le Secrétariat du FIP est basé auprès de Coordination SUD, en France. Le processus de décentralisation des fonctions de communication vers l'Amérique latine a été réalisé en 2012.



1<sup>re</sup> réunion  
du Conseil du FIP  
- Juin 2012

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

■ Le renforcement des capacités au niveau régional et national

Le FIP entend renforcer la coopération régionale à travers l'institutionnalisation de coalitions régionales permanentes. Des coalitions régionales sont appuyées en Afrique de l'Ouest (Repaoc), en Afrique centrale (Repongac), en Asie (NPCOA), dans les Îles du Pacifique (Piango), en Amérique latine (Mesa de Articulacion), en termes d'organisations d'ateliers et séminaires, d'actions de plaidoyer communes, d'échanges d'expériences et de pratiques. Ces appuis contribuent à améliorer la structuration, la représentativité, la gouvernance, la visibilité et l'efficacité des coalitions régionales et de leurs membres. Le FIP permet aux plateformes nationales les plus fragiles, membres des coalitions régionales, de se renforcer et de favoriser la prise de positions sur des enjeux nationaux.

En 2012, les 5 coalitions ont organisé des rencontres régionales ou subrégionales, parfois élargies à d'autres acteurs dans la zone (le Repaoc en septembre, le Repongac en octobre, la Mesa de Articulacion en juillet et septembre, Piango en novembre). Certaines ont associé une activité thématique à ces rencontres de revue du fonctionnement de l'organisation (Repaoc, Piango, Mesa). Toutes les coalitions régionales sont désormais dotées d'un site internet et d'un secrétariat.

Ces événements ont permis aux membres des coalitions régionales de discuter des projets en cours, de réviser leur plan stratégique ou d'action, de proposer des solutions pour un meilleur fonctionnement de la structure (Repaoc, Repongac) et de discuter avec leurs partenaires régionaux des possibilités de collaboration et des plans d'action conjoints (NPCOA-ADA<sup>6</sup>; Piango-CPDE<sup>7</sup>).

Certaines coalitions ont organisé des voyages d'échanges entre les membres nationaux, afin de partager les bonnes pratiques et renforcer les liens entre les acteurs (Repongac).

Les réseaux ont continué les travaux sur les thèmes prioritaires de plaidoyer identifiés dans la région : Repaoc sur les accords de Cotonou et l'intégration régionale ouest-africaine; Repongac sur la construction de la paix par la médiation à la base et sur la problématique de l'intégration régionale dans une région en conflit; Mesa sur les inégalités sociales; NPCOA sur l'environnement favorable aux OSC et sur l'agenda de développement post OMD; Piango sur le changement climatique.

<sup>7</sup> Civil society organisations Partnership for Development Effectiveness.

<sup>6</sup> Alliance Asiatique pour le Développement.

■ La diplomatie non gouvernementale

Les exercices de diplomatie non gouvernementale (EDNG) permettent d'identifier les documents de chaque plateforme existants sur des enjeux majeurs de la mondialisation, de lancer une dynamique de travail en commun à l'international - en plusieurs langues et de manière interculturelle - et d'élaborer des documents de position et des actions de plaidoyer à destination des États et des organisations internationales gouvernementales. Chaque groupe de travail réunit entre 5 et 10 plateformes nationales.

Sept thématiques avaient été retenues par les membres du FIP, dont une nouvelle début 2012. Elles ont été travaillées pendant toute l'année 2012 :

> - Aide publique au développement et financement pour le développement (sous la responsabilité d'InterAction - États-Unis) : En janvier 2012, InterAction a finalisé un document de recherche détaillé sur le rôle de nouveaux donateurs, le volume de leur aide et la façon dont ils fournissent assistance aux pays bénéficiaires. Ce document a été diffusé largement afin d'informer et éduquer les plateformes d'ONG, mais aussi d'autres acteurs, et d'encourager les plateformes d'ONG à plaider en faveur de la transparence dans les pays donateurs émergents ou dans les pays bénéficiaires concernant l'aide des bailleurs émergents.

Les plateformes Vani (Inde) et Abong (Brésil) travaillent aussi sur ce sujet et alimentent les recherches d'InterAction. Un représentant de Vani a participé au Forum 2012 d'InterAction et a pu intervenir dans le cadre d'un atelier organisé sur ladite thématique.

D'autres documents sur les paradis fiscaux et l'inclusion financière ont été présentés à différentes occasions, surtout en lien avec le travail sur les thématiques du G8/G20.

> Prévention et résolution des conflits (sous la responsabilité du Cnongd-RDC) :

En continuité des activités des années précédentes, le Cnongd a travaillé sur la question des conflits en RDC, en partenariat avec SADG-CNGO<sup>8</sup>, la coalition des ONG d'Afrique Australe et le Repongac. Une école d'été a été organisée conjointement en novembre 2012 sur la médiation des conflits en RDC, à Madagascar, au Lesotho et au Zimbabwe.

Deux positions communes réalisées avec les plateformes nationales de l'Afrique Centrale membres du Repongac sur la perception des conflits en Afrique Centrale ont été adressées à la CEEAC<sup>9</sup>. Une autre position commune, réalisée avec les OSC de l'Afrique australe sur les conflits à l'Est de la RDC, a été remise au Sommet des chefs d'État de la SADC.

Plusieurs ateliers organisés à Kinshasa, Libreville et Gaborone ont eu pour but le renforcement des capacités des participants de la région en matière de paix et de développement.

Deux actions de plaidoyer ont été menées auprès de la CEEAC et auprès des parlementaires congolais, notamment au sujet des élections et de la résolution de conflits postélectorales. Suite à cela, le Repongac a été impliqué dans les activités de paix du MARAC (Mécanisme d'alerte rapide en Afrique Centrale) de la CEEAC.

> Accès à l'eau et à l'assainissement (sous la responsabilité du Congad - Sénégal) :

En 2012, le Congad s'est concentré notamment sur les activités au niveau national, en réalisant des études au niveau du Sénégal et en faisant des propositions auprès du gouvernement. En collaboration avec le Repaoc, ces propositions ont été transmises à la CEDEAO<sup>10</sup>.

« Le livre bleu » d'évaluation de la politique du Sénégal de l'eau et l'assainissement a été réédité et diffusé. Le Congad est présent dans les Comités de décision gouvernementaux en représentant la société civile et défendant les positions des citoyens.

> Lutte contre les inégalités et l'exclusion (sous la responsabilité d'Acción - Chili) :

En 2012, Acción, aux côtés de la Mesa de Articulacion, a continué son travail en étroite collaboration avec l'initiative Beyond 2015 sur l'Agenda post OMD, en promouvant la question de la lutte contre les inégalités comme centrale pour le contenu du nouvel agenda. Acción a participé aux travaux de la société civile régionale ou internationale à plusieurs reprises, comme lors du Sommet des Peuples Rio+20 de juin 2012 ou lors du Forum de la société civile euro-latino-américain de Santiago en septembre 2012, en mettant toujours un accent sur la question de l'inégalité dans le cadre des différentes activités réalisées ou déclarations issues.

> Régulation des marchés agricoles (sous la responsabilité de Coordination SUD/Gret-France) :

Le groupe de travail a souhaité étendre son travail à d'autres questions touchant l'agriculture et notamment la question des accaparements de terres et l'impact de l'agriculture sur le changement climatique.

<sup>8</sup> Southern African Development Community Council of NGO

<sup>9</sup> Communauté économique des États d'Afrique Centrale

<sup>10</sup> Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

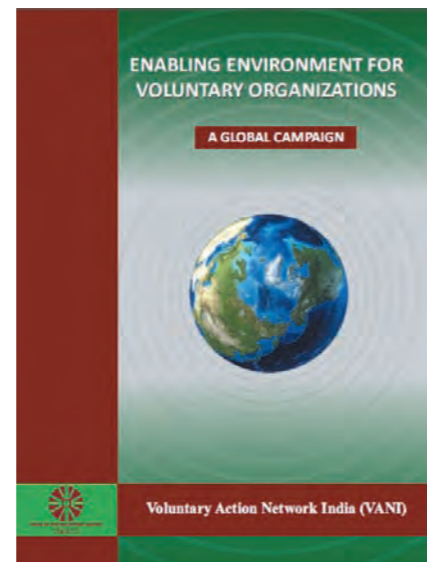
Il a également souhaité s'investir dans un espace de négociation clé sur les questions de sécurité alimentaire: le Comité pour la Sécurité Alimentaire (CSA) de la FAO, en lien avec le Mécanisme de la Société Civile de cette instance (MSC-CSA). Des échanges par mail ont eu lieu avant la tenue du CSA. Un petit groupe ayant participé au CSA à Rome en octobre 2012 a ainsi été mandaté par l'ensemble du groupe pour préparer une position du FIP sur les thèmes abordés par le CSA. Une note de compte-rendu et de position du FIP sur les thèmes abordés par le CSA a été réalisée, ainsi que des recommandations diffusées, en trois langues (français, anglais et espagnol).

> *Changement climatique (sous la responsabilité de Piango – Îles du Pacifique):*

Piango cherche à comprendre le changement climatique dans le contexte de la mondialisation et comme une conséquence du mal-développement. Elle se concentre sur la résilience des communautés dans les pays insulaires du Pacifique et se coordonne avec les autres organes de la région qui travaillent déjà sur le changement climatique. En 2012, une boîte à outils a été réalisée; elle contient des thèmes de discussion spécifiques pour aider les communautés locales à mieux comprendre le changement climatique et être en mesure de relier leur propre réalité aux enjeux de la mondialisation. L'objectif est d'aider ces communautés à repenser et prendre en main leur développement, induisant un changement de comportement. Une première recherche sur le terrain pour la boîte à outils a été conduite à Kiribati; elle a permis d'analyser les liens entre changement climatique et pratique des compétences traditionnelles, dans l'objectif de renforcer la résilience des communautés. Plusieurs rencontres ont été organisées afin de discuter les résultats de cette recherche. Le manuel est prêt et diffusé au sein des membres de Piango; il sera testé auprès d'autres communautés de la région.

> *Environnement favorable aux OSC (sous la responsabilité de Vani – Inde):*

Ce nouvel exercice a été lancé début 2012. Il cherche à analyser l'environnement dans lequel évoluent les sociétés civiles des pays membres du FIP. Pour cela, il encourage les échanges entre les différentes plateformes d'ONG et la solidarité entre les plateformes dans les pays menacés. Dans le cadre de cet exercice, une étude a été réalisée, qui décrit les dispositions législatives dans différents pays et les relations des organisations de la société civile avec les gouvernements. Basée sur une recherche documentaire, sur des travaux antérieurs de la société civile, sur des rencontres au niveau de l'Inde et sur un questionnaire envoyé aux membres du FIP, cette étude a été diffusée et sera approfondie par la suite.



Étude de la plateforme indienne Vani sur l'environnement favorable aux OSC

Les productions des EDNG sont disponibles sur le portail [www.ong-ngo.org](http://www.ong-ngo.org), outil de renforcement des échanges et de la visibilité des PFN dont le développement s'est accentué depuis 2011.

■ **Participation aux événements internationaux**

> Au cours de l'année 2012, les membres du FIP et le Secrétariat ont participé à plusieurs événements internationaux, publics ou organisés par la société civile. Abong, la plateforme d'ONG du Brésil a coordonné le Sommet des Peuples organisé en marge du Sommet de la Terre Rio+20 de juin 2012. Plusieurs plateformes ont pris part aux activités du Sommet des peuples mais ont suivi aussi les activités officielles dans le cadre de la rencontre Rio +20.

> Plusieurs membres du FIP ont participé à l'Assemblée Mondiale de Civicus<sup>11</sup> de septembre 2012 et ensemble ils ont organisé un atelier sur la diplomatie non gouvernementale, en présentant quelques cas pratiques issus des EDNG. Des représentants de Civicus ont également présenté les différents travaux de leur réseau. Le débat a permis de mieux comprendre le concept de diplomatie non gouvernementale, les activités qui s'y prêtent ainsi que la méthodologie utilisée par les membres du FIP.

> Les sociétés d'Amérique Latine et des Caraïbes se sont rencontrées à Santiago de Chili, au Chili en septembre 2012 afin de discuter et de préparer une déclaration commune à présenter en amont du Sommet UE-CELAC des chefs d'État et de gouvernement d'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes de janvier 2013. Les membres d'Amérique latine du FIP y étaient présents, ainsi que certains membres européens dont Concord.

<sup>11</sup> Civicus est une alliance internationale qui se consacre à l'action citoyenne et au renforcement de la société civile à travers le monde.

■ **La structuration du FIP**

Le Groupe de facilitation, organe politique du FIP jusqu'en février 2012 et le Secrétariat du FIP ont reçu le mandat de mettre en œuvre les orientations stratégiques identifiées par l'AG.

La première étape a été l'organisation de l'élection du premier Conseil du FIP qui a eu lieu en mars 2012. À l'issue de ce processus, 15 membres issus de tous les continents ont été élus comme membres du Conseil.

Le Conseil du FIP s'est réuni pour la première fois en juin 2012 à Rio de Janeiro, Brésil et une deuxième fois en janvier 2013 à New Delhi, Inde. Les discussions ont porté sur la structuration de la gouvernance du FIP, les perspectives de son institutionnalisation, ses stratégies de plaidoyer et de renforcement des capacités, ainsi que ses perspectives financières.

Le Secrétariat du FIP est basé auprès de Coordination SUD, en France. Les plateformes du Chili (Accion) et du Brésil (Abong) sont en charge des activités de communication du FIP et gèrent le site Internet.

■ **Institutionnalisation du FIP**

Dès sa première rencontre de juin 2012, le Conseil du FIP a estimé qu'il avait atteint un certain niveau de maturation politique et que le moment était venu de démarrer un travail en vue de l'institutionnalisation juridique du FIP. Le Secrétariat a ainsi été mandaté pour travailler aux côtés de certains membres du Conseil afin de préparer plusieurs scénarii sur l'institutionnalisation, qui après validation du Conseil, seront présentés à l'Assemblée générale de 2014 pour vote.

Fin 2011-début 2012, un processus de consolidation du *membership* du FIP a été lancé avec un appel à confirmation d'adhésion transmis à tous les membres. À ce jour, 52 plateformes nationales d'ONG de 5 continents ont confirmé officiellement leur adhésion et des discussions sont en cours avec une dizaine de plateformes.

■ **Communication**

Le site [www.ong-ngo.org](http://www.ong-ngo.org) constitue l'outil de communication et de coopération au sein du Forum. Il présente l'ensemble des membres du FIP et propose des documents de capitalisation sur l'historique et les activités de chaque plateforme. Il rend publiques en quatre langues les positions communes des PFN. Le site, comme la *newsletter* trimestrielle, est coordonné par un groupe éditorial composé de plusieurs PFN et coalitions régionales.

2.2. COOPÉRATIONS EUROPÉENNES

En 2012, Coordination SUD s'est engagée encore plus fortement dans Concord, la confédération européenne des ONG d'urgence et de développement, en prenant le mandat de co-animateur du Forum politique<sup>12</sup>. La plateforme s'implique principalement dans les priorités transversales suivantes:

- > Politiques de développement de l'UE, notamment l'Agenda for change
- > Budget 2014-2020
- > Dialogue UE-société civile

Ainsi que dans divers groupes de travail sectoriels.

La coordination et l'harmonisation de l'implication de Coordination SUD dans Concord se fait au sein de la commission Europe où se retrouvent les différents représentants.



Représentation de Coordination SUD dans Concord

Selon les thématiques et les groupes, Coordination SUD a été représentée dans Concord par des membres de ses commissions de travail, par le secrétariat exécutif ou le Délégué Europe, Philippe Jahshan:

- > Groupe sécurité alimentaire: commission Agriculture et alimentation
- > Groupe cohérence des politiques pour le développement: commission Agriculture et alimentation
- > Groupe Aid Watch: secrétariat exécutif au nom de la commission APD
- > Task force Dialogue structuré: Délégué Europe
- > Task force budget 2014-2020 de l'UE: secrétariat exécutif
- > Groupe Cotonou: Terre des Hommes France et secrétariat exécutif
- > Groupe CSO effectiveness: secrétariat exécutif au nom du groupe qualité
- > Forum éducation au développement (EAD): Educasol au nom de Coordination SUD
- > Groupe genre: commission Genre
- > Groupe climat: en *stand by*
- > Task force approche par les droits: en *stand by*

**2.3. COOPÉRATIONS AVEC LES ACTEURS COLLECTIFS FRANÇAIS**

Outre la coordination de ses membres, Coordination SUD travaille en lien avec d'autres regroupements de la société civile (collectifs associatifs et associations impliquant parfois d'autres acteurs de la solidarité internationale et de l'ESS), afin de favoriser les synergies et renforcer le dialogue avec les pouvoirs publics notamment.



**■ Travaux au sein de l'AMCP (Action Mondiale Contre la Pauvreté) sur post 2015**

L'Action mondiale contre la Pauvreté (AMCP), coalition française de la campagne internationale *Global Call to Action against Poverty* (GCAP), rassemble une quarantaine d'acteurs de la société civile et de représentants de collectivités locales françaises. Son rôle est de suivre la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre des Objectifs du

Millénaire pour le Développement (OMD).

À ce titre, elle a acquis une expertise qui l'amène aujourd'hui à s'impliquer dans les débats et réflexions sur le « post-2015 », tout en affirmant que s'engager dans cette réflexion ne doit en aucun cas exonérer les États signataires de la Déclaration du Millénaire du respect des engagements pris en 2000 qui s'imposent bien jusqu'en 2015.

En 2012, Coordination SUD, en tant que membre de cette coalition, a activement participé aux réflexions « post 2015 », notamment dans le cadre de l'organisation de deux ateliers qui se sont tenus les 26 octobre et 11 décembre 2012. La synthèse de ces débats permettra d'élaborer un socle de principes communs en 2013, destiné à influencer les responsables de la Campagne Beyond 2015 et les décideurs publics français, européens et internationaux.



**■ Collaboration avec le F3E sur la qualité**

Le F3E (Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et Évaluations) est un réseau associatif pluri-acteurs qui regroupe une centaine d'ONG, de collectivités territoriales et d'établissements publics de santé français engagés dans des actions de solidarité internationale et de coopération décentralisée.

Le F3E partage les mêmes préoccupations que Coordination SUD concernant l'amélioration de l'impact et de la qualité des actions de ses membres, l'animation d'espaces d'échange et d'apprentissage et le développement d'un centre de ressources, la promotion de l'innovation et de la professionnalisation des acteurs.

Les deux organisations mettent leurs efforts en commun autour des démarches qualité. Un comité de pilotage les a réunis régulièrement en 2012 autour de la réflexion sur le choix d'un référentiel Qualité adapté aux associations de solidarité internationale.

**■ Alliance avec France Générosités, la CPCA, le Centre français des fonds et fondations et l'Uniopss**

Les collaborations régulières entre Coordination SUD, France Générosités (Syndicat professionnel pour les organismes faisant appel à la générosité du public), le Centre français des fonds et fondations, la CPCA et l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) ont emporté certains succès ces dernières années. En 2012, cette collaboration s'est avérée une nouvelle fois précieuse devant les tentatives réitérées d'amendement sur la fiscalité des dons. Suite à la diffusion d'un projet d'instruction fiscale défavorable à leurs membres en début d'année, ces organisations n'ont cessé d'échanger sur leurs positionnements respectifs de façon à porter plus efficacement leurs voix dans les instances de travail collectif. Ce fut notamment le cas pour la participation au groupe de travail mis en place par le Conseil d'État, mais aussi pour des actions de sensibilisation à travers des notes d'information aux membres, articles et tribunes dans les médias spécialisés.



**■ Contributions aux travaux de la CPCA**

L'adhésion de Coordination SUD à la CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives) témoigne de la volonté de partager ses problématiques et ses positions avec les autres secteurs associatifs et de construire un mouvement associatif organisé sur les principaux enjeux de sécurisation des relations contractuelles avec les pouvoirs publics, de nécessaire participation au dialogue civil, de renforcement de la vie associative.

Les objectifs sont :

- > Faire reconnaître par les pouvoirs publics la nécessité d'institutionnaliser un véritable dialogue civil qui accorde au mouvement associatif un statut de « partenaire social » dans la définition de la politique associative française et la concertation sur les politiques publiques.
- > Sécuriser les relations contractuelles par l'adoption d'une définition juridique de la subvention et l'adoption d'une nouvelle réglementation pour la relation contractuelle entre associations et pouvoirs publics.

En 2012, Coordination SUD a participé aux instances de décision (CA/AG), et plus spécifiquement contribué aux réflexions sur la refondation de la CPCA (répartition par secteur et révision des statuts). Elle a également développé le dialogue et les échanges autour de thèmes communs comme les élections présidentielles, les enjeux de la solidarité internationale, l'engagement, la gouvernance ou encore le dispositif DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) à disposition des associations françaises locales.

**■ Autres collaborations**

En 2012, on notera en particulier :

- > Des alliances avec des organisations et réseaux non membres au sein des commissions de travail : par exemple avec le RAC-France dans le cadre de la commission Climat et développement et avec la Coalition eau dans le cadre des commissions Agriculture et alimentation et Aide publique au développement de Coordination SUD.
- > La participation au comité de pilotage du Salon des solidarités et sa conférence d'ouverture sur le développement durable, en juin.
- > Des échanges d'information, colloques et rencontres avec diverses organisations associatives (Forum Espace Humanitaire, Educasol, Semaine de la solidarité internationale, Altermondes, Admical, Convergences 2015), liées à la coopération décentralisée (Forum de l'action internationale des collectivités) ou encore avec des universités ou centres de recherche (Evry, ledes, Cirad) et think tanks (notamment avec La Fonda ou encore Civicus).

## 3. ÉVOLUTION DU PARTENARIAT ÉTAT-ONG

### 3.1. PARTENARIAT STRATÉGIQUE ÉTAT-ONG

En 2012, Coordination SUD a continué de défendre la mise en place d'un espace de dialogue formalisé entre l'État et les ONG et a plaidé pour une clarification du mandat et des objectifs du Conseil stratégique pour la coopération non gouvernementale. Coordination SUD a aussi saisi l'opportunité de la campagne présidentielle pour réaffirmer à l'attention des candidats cinq propositions fondamentales de solidarité internationale.

#### POSITIONS PROMUES

- > Les élections présidentielles ont été l'occasion pour Coordination SUD de rappeler aux différents candidats la nécessité de mettre en place un espace de dialogue spécifique sur le partenariat entre les ONG et les pouvoirs publics. Cet espace de dialogue doit réunir l'Agence française de développement, le ministère des Affaires étrangères et les ONG.
- > Coordination SUD a également défendu la nécessaire adoption par la France dès 2012 d'une loi de programmation et d'orientation pluriannuelle pour permettre le débat démocratique et renforcer la transparence et la redevabilité comme fondements de la politique de coopération.
- > Il a également été demandé que l'aide publique au développement française soit augmentée par un accroissement des financements sur dons, bilatéraux et multilatéraux, qui reviennent, au minimum, au niveau de l'année 2007 dès 2013 (soit 315 millions pour les dons bilatéraux).

#### ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- > En regard aux actions menées dans le cadre des élections présidentielles (cf. la partie I. 1 sur les élections présidentielles de ce rapport), Coordination SUD a procédé à l'analyse, dans le projet de loi de finances 2013, des financements disponibles pour les ONG (cf. la partie I.2. sur l'aide publique au développement de ce rapport).
- > Dans le but de renouveler le cadre du dialogue stratégique entre l'État et la société civile, Coordination SUD a adressé un courrier au ministère des Affaires étrangères afin de renouveler les contours du cadre actuel, peu efficace et satisfaisant. Coordination SUD souhaite que les objectifs du Conseil stratégique soient redéfinis, que sa composition soit repensée et les méthodes de travail renouvelées.
- > Les Assises du développement et de la solidarité internationale ont été une autre opportunité pour Coordination SUD de défendre l'impératif d'un cadre de concertation pérenne entre l'État et la société civile, la nécessité d'une loi d'orientation et de programmation sur la politique de développement et l'urgence d'augmenter l'aide publique au développement transitant par les ONG (cf. la partie I.10 Assises du développement et de la solidarité internationale de ce rapport).
- > Enfin, diverses réunions entre le président de Coordination SUD et/ou les membres du Bureau et des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères ont régulièrement abordé ces questions tout au long de l'année.

### 3.2. RELATIONS AFD-ONG

Depuis 2009, la division du partenariat avec les ONG de l'Agence française de développement (AFD/DPO) est chargée du cofinancement des initiatives des ONG françaises. Les relations avec l'AFD se sont articulées en 2012 autour de différents sujets :

- > Dialogue stratégique et lancement d'une étude « Relations AFD/ONG »
- > Dispositif de cofinancement des initiatives ONG
- > FISONG (Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG).

#### POSITIONS PROMUES

> En 2012, comme les années précédentes, Coordination SUD a réitéré sa demande de mise en place d'un cadre formalisé de dialogue pour organiser les différents espaces de travail et de concertation entre l'AFD et les ONG.

> Coordination SUD a promu tout au long de l'année 2012 l'évolution de la méthodologie d'instruction des dossiers d'initiative vers plus de transparence ainsi que des procédures contractuelles de subvention mieux adaptées au fonctionnement des ONG. Ces dernières entravent la capacité d'action et d'initiative des ONG et compliquent la tâche de la Division des Partenariats avec les ONG (DPO).

> Lors de la publication du nouveau guide méthodologique de l'AFD, Coordination SUD a plaidé en particulier pour un assouplissement de la règle concernant la mobilisation de ressources d'origine privée, ainsi qu'un allègement des diligences LAB/FT (Lutte Anti-blanchiment et Financement du Terrorisme), des créances « Dailly » et des règles adaptées à la réalité des ONG en matière d'audit, de valorisation et de prise en compte du genre.

> Dans le cadre de l'étude sur la FISONG, Coordination SUD a suivi les évolutions du dispositif à partir des recommandations de l'étude commandée par l'AFD et publiée en juin 2011.

> Enfin, Coordination SUD a participé au suivi du lancement de l'étude sur les relations AFD/ONG, ainsi qu'aux ateliers de travail préparatoires au rapport final prévu en 2013.

#### ACTIONS MISES EN ŒUVRE

##### ■ Dialogue stratégique

En 2012, le Conseil d'administration de Coordination SUD a rencontré la Direction générale de l'AFD. À cette occasion, l'importance du dialogue stratégique entre l'AFD et les ONG a été rappelée. Pour renforcer ce dialogue stratégique, l'AFD a exprimé le souhait que l'étude sur les relations entre AFD et ONG lancée en 2012, et dont le rapport final sera disponible au premier trimestre 2013, ainsi que les conclusions des Assises, abondent dans le sens du travail de réflexion qui précédera le cadre d'intervention transversal ONG (CIT-ONG) au printemps 2013. Coordination SUD a approuvé la proposition du directeur général de l'AFD que le CIT-ONG soit l'objet d'une « co-rédaction » entre l'AFD d'une part, et les ONG d'autre part.

##### ■ Dispositif d'appui aux initiatives ONG

Le groupe de travail « AFD/ONG-dispositif d'appui » s'est réuni tout au long de l'année 2012. 10 réunions avec la DPO ont permis de discuter notamment des évolutions des règles et procédures de cofinancement introduites dans la nouvelle version du guide méthodologique paru en septembre 2012 ainsi que sur la régulation de l'enveloppe DPO.

> *Sur le guide méthodologique :*

La publication de ce guide a été accompagnée par 4 réunions d'information aux ONG à propos des nouveautés du document. Ces réunions ont regroupé 100 personnes, témoignant du fort intérêt des ONG pour le suivi de ce dispositif.

Parmi les nouvelles dispositions du guide méthodologique, on peut retenir l'assouplissement des conditions de mobilisation de ressources d'origine privée, l'évolution des taux de cofinancement des conventions programmes, la modulation des frais administratifs ou encore le suivi des diligences LAB/FT.

Sur ces sujets techniques, Coordination SUD et le groupe de travail de la Cofri-Dispositif d'appui ont mobilisé leur expertise interne et leur savoir-faire pour favoriser la prise en compte des intérêts des ONG. Des réunions de préparation du nouveau guide méthodologique ont permis à la DPO d'apprécier les attentes, voire les craintes des ONG sur plusieurs des nouvelles dispositions (notamment le cofinancement privé et les diligences LAB/FT). Pour ces dernières, fin 2012, les discussions se poursuivaient à propos des projets de microfinance sur les modalités de rétrocession, afin d'envisager une approche « réaliste ». Les discussions étaient également en cours avec les services juridiques de l'AFD pour supprimer la demande d'avis de non-objection introduite par l'Agence pour les créances dites « Dailly ».

Coordination SUD a également contribué à la rédaction de trois nouvelles annexes introduites dans le guide méthodologique : liste des rétrocessions, communication et genre. La « commission genre » de Coordination SUD a tout particulièrement contribué à la rédaction de cette nouvelle annexe.

> Sur la régulation de l'enveloppe DPO :

Coordination SUD a contribué aux discussions en faveur d'une régulation de l'enveloppe DPO pour laquelle il existe des difficultés récurrentes d'engorgement. Sept propositions concrètes ont été formulées : l'augmentation de l'enveloppe DPO, la transparence sur les délais d'instruction et les passages en comité, la programmation annuelle des comités, le suivi des dossiers refusés, l'éligibilité des dépenses, la limitation du nombre de conventions-programme et une clarification des priorités géographiques.

Ainsi, des avancées ont été obtenues sur l'augmentation de l'enveloppe de la DPO et sur les dates d'éligibilité des dépenses. Les autres points demeurent en discussion.

> Sur le suivi des études en cours :

Coordination SUD était présente aux comités de pilotage de plusieurs études en lien étroit avec la DPO.

L'étude sur les Programmes concertés pluri-acteurs (PCPA) a donné lieu à deux jours de restitution en octobre, au cours desquels l'originalité et la pertinence des dimensions participatives et multi-acteurs de ce type d'instrument ont été soulignées. Cette étude a formulé des recommandations sur la définition des orientations thématiques et sectorielles des PCPA et sur les modalités de suivi-évaluation-capitalisation du dispositif.

Coordination SUD a également suivi l'étude sur la cartographie Éducation au développement (EAD) en participant au comité de pilotage de l'étude. Si les conclusions de la cartographie n'étaient pas encore rendues fin 2012, l'étude mettait d'ores et déjà en avant trois manques – de concertation, de reconnaissance politique et de cadre stratégique – limitant le développement de projets d'EAD.

Présente grâce à la mobilisation de ces membres dans les comités de pilotage, Coordination SUD a contribué à l'élaboration des termes de références des évaluations « Santé » et « Palestine », dont les travaux se poursuivent en 2013.

#### ■ Fisong (Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG)

Pour faire suite aux conclusions de l'étude commanditée par l'AFD sur la Fisong en 2011, Coordination SUD a suivi la mise en œuvre de ces recommandations lors l'appel à proposition lancé pour les deux Fisong 2012 pour :

- > Simplifier les procédures de sélection de dossier à partir d'une note de projet ;
- > Cibler les ONG avec des capacités d'innovation et de dialogue avec les divisions sectorielles de l'Agence et valoriser ces critères dans la grille d'évaluation ;
- > Financer des grappes de projet pour développer des capitalisations transversales.

Coordination SUD a également participé aux 3 réunions de concertation organisées par l'AFD sur les deux Fisong 2012-2013. En interne, Coordination SUD a réuni la Cofri-Fisong et ses membres avant chaque réunion de concertation pour rappeler les enjeux des discussions avec l'AFD. Ainsi, Coordination SUD a contribué, au travers de la participation active de plusieurs dizaines de membres, à la rédaction des notes de cadrage pour les Fisong « Éducation et formation » et « Environnement et développement rural ».

En revanche, malgré la mobilisation de ses membres au travers du groupe de travail Cofri-Fisong, Coordination SUD n'a pas obtenu l'augmentation de l'enveloppe de la Fisong de 5 à 6 millions d'euros sur 3 ans. Les divisions sectorielles en charge de l'instruction des dossiers ont en effet souhaité que l'enveloppe reste inchangée.

### 3.3. RELATIONS ONG-CONCORD-COMMISSION EUROPÉENNE

En 2012, Coordination SUD a poursuivi ses discussions avec les différentes parties prenantes de la sphère européenne (Concord, Commission européenne) sur les questions de relations opérationnelles EuropeAid-ONG.

#### POSITIONS PROMUES

La Cofri-UE de Coordination SUD et le FDR (Funding for Development and Relief Working Group) de Concord ont participé et suivi les débats concernant le cadre financier pluriannuel (MMF) en collaboration avec la Commission Europe. Lire les positions promues dans la partie I.3. Commission Europe de ce rapport.

#### ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Coordination SUD a participé aux réunions plénières du FDR en mars 2012 et juin 2012. Une seule réunion de la Cofri UE a eu lieu en 2012. Cette réunion a permis au secrétariat de faire remonter l'information sur le MFF et les suites du dialogue structuré.

Associés à la Commission Europe, des membres de la Cofri UE ont également contribué à la consultation de la Commission européenne sur les « Organisations de la Société Civile dans le Développement » (lire la partie I.3. Commission Europe de ce rapport).

Le *Reader 2010*, guide facilitant la compréhension du contrat standard EuropeAid publié par Concord au 1er semestre 2012, a également été traduit en français par Coordination SUD.

### 3.4. EFFICACITÉ DE LA CONTRIBUTION DES OSC AU DÉVELOPPEMENT

<sup>13</sup> Efficacité de la contribution des OSC au développement.

<sup>14</sup> De 2009 à 2012, le Forum Ouvert sur l'Efficacité du Développement des OSC a été un espace global entièrement participatif géré par et pour les organisations de la société civile (OSC) du monde entier pour améliorer l'impact de leurs activités de développement et plaider pour des politiques et pratiques gouvernementales plus favorables aux OSC.

Coordination SUD, qui participe au groupe de travail « CSO Development Effectiveness » <sup>13</sup> de Concord depuis sa création en 2009, s'est fortement impliquée dans le Forum Ouvert sur l'efficacité de la contribution des OSC au développement <sup>14</sup>.

En 2012, la transition entre le Forum ouvert et la nouvelle structure qui a vocation à le remplacer, le CPDE (Civil society organisation Partnership for Development Effectiveness) a commencé.

Coordination SUD a participé à la constitution de cette nouvelle structure lors du Forum de Belgrade (2-4 juillet 2012) qui a consacré le lancement officiel du CPDE. À cette occasion, Coordination SUD a contribué au positionnement du groupe de travail CSO Development Effectiveness de Concord pour défendre une plus grande prise en compte des principes d'Istanbul dans les priorités données au nouveau partenariat mondial de la société civile.

En effet, dans les premiers documents cadres soumis à la consultation, la majorité des objectifs se rapportait à des questions de plaidoyer, avec très peu d'attention portée aux efforts de la société civile en termes d'amélioration de ses propres pratiques.



Forum de Belgrade sur l'efficacité des OSC dans le développement – juillet 2012

## POSITIONS PROMUES

Coordination SUD a porté tout au long de l'année 2012 un positionnement fort sur :

- > L'appropriation par ses membres des principes généraux d'efficacité de la contribution des OSC au développement ;
- > La nécessité de faire un plaidoyer auprès des gouvernements et des bailleurs pour que ces derniers garantissent les conditions externes (appelé également environnement favorable) permettant aux OSC d'être efficaces ;
- > La reconnaissance officielle des deux accomplissements du Forum ouvert : les principes d'Istanbul et le Cadre international pour l'efficacité de la contribution des OSC au développement ;
- > La nécessité de développer une réflexion, un langage et des outils communs concernant la qualité au sein des ONG, au niveau des plateformes.

## ACTIONS MISES EN ŒUVRE

#### ■ Finalisation de l'illustration des rôles et valeurs ajoutées des ONG

Dans le cadre de son travail de négociation avec les différents pouvoirs publics français et européens et afin de faciliter la reconnaissance de la spécificité du secteur de la solidarité internationale, Coordination SUD a cherché à établir un argumentaire sur le rôle, la valeur ajoutée et les spécificités des ONG de solidarité Internationale à partir d'une analyse illustrée d'exemples concrets d'actions d'ONG. Deux textes ont été élaborés mais aucun des deux ne répondait entièrement aux objectifs.

Toutefois, dans le cadre de cette même activité, Coordination SUD a pu réaliser une analyse bibliographique détaillée sur le rôle et la valeur ajoutée des ONG ainsi qu'un glossaire des termes liés à l'efficacité et à la redevabilité des ONG.

Ce travail permettra à Coordination SUD de contribuer au document sur le rôle et la valeur ajoutée des OSC que Concord compte produire courant 2013.

#### ■ Travaux du Groupe CSO Development Effectiveness de Concord

Coordination SUD est, depuis février 2012, le chef de file du groupe de travail CSO Development Effectiveness (2 réunions organisées en 2012).

Elle a continué à travailler en 2012 sur la reconnaissance officielle des deux accomplissements du Forum ouvert : les principes d'Istanbul et le Cadre international pour l'efficacité de la contribution des OSC au développement.

Les 3 et 4 juillet 2012, Coordination SUD a participé, au nom du groupe CSO Development Effectiveness, à la consultation européenne à Belgrade sur les suites du processus Forum Ouvert/Better Aid visant la création d'une nouvelle structure qui remplacerait le Forum Ouvert : le CPDE (Global CSO Partnership for Development Effectiveness).

En outre, Coordination SUD a fourni une contribution essentielle dans l'organisation d'un atelier sur les approches qualité au niveau européen (Bruxelles, 6-7 décembre 2012). Cet atelier a permis de rassembler 14 plateformes et réseaux d'ONG européennes, membres de Concord, autour d'un échange d'expériences sur les différentes approches globales de la qualité et sur la manière dont les plateformes mobilisent leurs membres autour de telles démarches.

Enfin, en avril 2012, Coordination SUD a participé à l'élaboration d'un document d'analyse dans le cadre de la consultation de l'UE visant le recueil de suggestions et d'exemples pratiques favorisant la création d'un environnement favorable pour les OSC.

## 4. SERVICES AUX ONG

### 4.1. CENTRE DE RESSOURCES

La fonction du « centre de ressources » est de renforcer les capacités des ONG, de les accompagner dans leurs démarches de professionnalisation et de les sensibiliser sur des enjeux nouveaux. Coordination SUD propose aux ONG des services de veille, d'information, d'ingénierie de formation, d'appui/conseil et de mise en relation avec des organismes ressources.

Les thèmes traités par le centre de ressources concernent l'accès aux cofinancements français (essentiellement auprès de l'AFD) et européens (DevCo/EuropeAid), la gestion des contrats correspondants, les aspects organisationnels (gouvernance, ressources humaines, gestion administrative et financière), les relations avec d'autres acteurs (entreprises, collectivités locales, partenaires du Sud, interculturalité), les enjeux d'éthique et de transparence ainsi que de qualité et d'efficacité.

#### OBJECTIFS

Le centre de ressources permet de diffuser aux ONG une information à jour et régulière sur les actualités touchant aux thématiques citées ci-dessus. Les informations publiques (appels à projets, évolution de la législation) font l'objet d'une large communication auprès des ONG membres et non membres. Celles non officielles ou provenant d'analyses de Coordination SUD ciblent uniquement les membres.

Des sessions de formation sont proposées aux ONG françaises sur des problématiques d'importance, non couvertes par les formations proposées par d'autres acteurs du secteur de la solidarité internationale ou du secteur associatif.

Des groupes d'échanges de pratiques et d'expériences entre professionnels exerçant des fonctions similaires dans différentes ONG sont régulièrement animés. Des études prospectives sont menées sur des thèmes spécifiques, afin d'apporter des éléments de réflexion et de débat et permettre un processus d'amélioration collective.

Lorsque Coordination SUD dispose de la compétence technique en interne, elle répond aux questions précises posées par les membres, propose un appui/conseil, met à disposition un certain nombre de ressources techniques (fiches pratiques, foire aux questions, guides, documents d'analyse...).

Lorsque la compétence technique n'existe pas en interne, Coordination SUD assure une fonction de mise en relation entre les demandes d'appui formulées par les ONG et les offres de services proposées par des organismes ressources associatifs ou des consultants (liste de consultants par thématique, disponible notamment sur le site).

#### ACTIONS MISES EN ŒUVRE

##### ■ Diffusion du bulletin « Actualités des financements et des ressources »

Ce bulletin d'information renseigne 2 fois par mois les ONG sur l'accès aux financements, la gestion des contrats, les relations multi-acteurs et les questions organisationnelles. 21 numéros ont été diffusés à près de 8000 abonnés en 2012.

##### ■ Publication d'informations et d'actualités sur le site web

48 pages d'actualités sur les financements (45 financements, 1 actualité et 2 événements ressources) et 75 pages d'information sur les thématiques organisationnelles (43 actualités et 32 événements) ont été mises en ligne sur le site de Coordination SUD en 2012.

Le centre de ressources a également assuré la mise à jour des pages de présentation des bailleurs, la publication de documents ressources, d'analyses et positions, de guides et documents

pratiques sur différentes thématiques (11 pages sur les financements, 16 pages sur les thématiques organisationnelles). Le centre de ressources a actualisé les bases de données sur les prestataires et les organismes ressources. En tout, 91 dispositifs de financements sont présentés, 44 réseaux ou organismes ressources, 147 prestataires de services enregistrés et plus de 300 documents ressources sont disponibles en ligne.

L'espace Emploi et mission a accueilli en 2012 près de 3000 offres, déposées par les membres et plus de 200 annonceurs, essentiellement associatifs. Cet espace a été ouvert en septembre 2012 aux fondations d'entreprise, aux organismes publics de coopération (local, national, régional), ainsi qu'aux organisations internationales. Plus de 17000 personnes sont abonnées à l'alerte emploi qui permet à chacun de recevoir les annonces répondant aux critères de recherche sélectionnés par fonction, domaines et zones d'intervention.

**■ Appui conseil aux ONG**

251 questions d'ONG membres ou non-membres de Coordination SUD ont été traitées par téléphone ou par mail sur les différentes thématiques du centre de ressources :

Questions financements : AFD : 60 – Union Européenne : 78 – Autres : 44

Questions RH : 37

Questions administratives et financières, fiscalité : 11

Questions partenariat : 11

Autres : 10.

**■ Petits-déjeuners d'information**

Le 5 juin 2012, une vingtaine de participants ont assisté à une session d'information animée par un juriste spécialisé en droit social sur les principales obligations juridiques de l'ONG et de ses dirigeants en matière de sécurité. Cet atelier a permis d'aborder les conséquences civiles, voire pénales pour l'ONG en cas de manquement à ces obligations et de présenter les derniers éléments de jurisprudence.

Le 12 juin 2012, Coordination SUD a organisé un petit-déjeuner sur le thème de l'autonomie, appliquée aux relations ONG Nord/ONG Sud. À l'occasion de la sortie de leur livre « Les clés de l'autonomie », Stéphane Montier et Stéphanie Desfontaines ont présenté à un public d'une quinzaine de personnes une définition de l'autonomie, suivie de deux modèles de développement de l'autonomie appliqués aux problématiques des ONG : le modèle de l'autonomie relationnelle et le modèle de l'autonomie stratégique. En partant des expériences de chacun, ils ont questionné avec les participants les relations ONG Nord/ONG Sud, les compétences nécessaires pour développer l'autonomie, les méthodologies d'accompagnement d'une structure vers l'autonomie ou encore le développement de l'autonomie des équipes des ONG du Sud.

**■ Organisation de sessions de formation**

En 2012, 28 jours de formations ont été organisés. Ces sessions ont touché 123 personnes issues de 104 ONG différentes (73 ONG membres, 31 ONG non-membres). Ces 28 journées de formation représentent en tout 2320 heures de formation (nombre d'heures x nombre de participants).

Tableau des formations 2012	Nombre de sessions	Durée (jour)	Nombre ONG	Dont ONG membres	Nombre participants	Dont participants membres	Équivalent heure/jour	Équivalent heure
Accéder aux financements européens d'aide extérieure	1	3	9	5	9	5	216	24
Gérer un contrat de subvention avec EuropeAid	3	2	26	20	40	34	640	48
Comment organiser le dialogue social en ONG?	1	2	6	5	6	5	96	16
Gestion contractuelle des salariés expatriés	1	2	12	11	12	11	192	16
Management à distance	1	2	9	8	9	8	54	16
Management pour cadres de haut niveau	1	7	7	6	7	6	392	56
Mener un diagnostic d'une organisation au sud	1	2	15	5	16	11	256	16
Techniques de plaidoyer	2	2	20	13	24	17	384	16
<b>TOTAL</b>	<b>28 jours</b>		<b>104</b>	<b>73</b>	<b>123</b>	<b>97</b>	<b>2320</b>	<b>208</b>

Tableaux des formations 2012

15 Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel – Voir la partie 4.3 de ce rapport.

**■ Groupes d'échanges de pratiques sur les ressources humaines**

Suite aux recommandations de l'étude Frio<sup>15</sup> sur les enjeux des ONG en termes de ressources humaines (2011), deux groupes d'échanges de pratiques ont été créés en 2012 rassemblant une vingtaine de responsables RH de 19 ONG différentes, en majorité membres de Coordination SUD (la Croix Rouge Française et le Comité International de la Croix Rouge ayant également été associés). Les groupes ont été constitués en fonction de l'effectif des ONG afin de pouvoir travailler sur des attentes communes.

Le groupe rassemblant les ONG d'un effectif inférieur à 50 ETP a travaillé sur :

- > les salaires et avantages pratiqués;
- > la mise en place d'un accord atypique;
- > la mutualisation de certains services.

Le groupe rassemblant les ONG d'un effectif supérieur à 50 ETP a travaillé sur :

- > la gestion des salariés expatriés (politique de mobilité, droit du travail, fiscalité, couverture sociale);
- > la mise en place de politique RH pour les salariés nationaux des pays d'intervention.

Au total, 10 réunions ont été organisées permettant des réflexions communes, une mise en commun d'informations, et facilitant des échanges d'informations entre responsables RH (pendant et en dehors des réunions).

**■ Création d'une lettre d'information spécialisée sur les questions RH**

Une lettre d'information à destination des responsables ressources humaines des ONG membres de Coordination SUD a été créée. Elle diffuse une veille sur les questions juridiques liées à la gestion des ressources humaines, donne la parole à des experts, renseigne sur des ressources utiles (site ressources, événements, formations, etc.). En 2012, cette lettre a fait l'objet de 3 éditions envoyées à plus de 200 destinataires.

**■ Participation à la mise en œuvre de l'Observatoire des salaires**

Coordination SUD a collaboré étroitement à la mise en œuvre de l'Observatoire des salaires réalisé tous les 2 ans par le cabinet de conseil Tiers secteur consulting. Cette étude permet d'avoir des repères précis sur le niveau de rémunération et d'avantages existants dans le secteur associatif et plus particulièrement dans le secteur des ONG de solidarité internationale. Coordination SUD a participé à l'évolution du panel des postes étudiés (en développant les postes concernant spécifiquement les ONG) et à la promotion de l'étude auprès des ONG. Une restitution a également été organisée dans les bureaux de Coordination SUD rassemblant les structures participantes à l'Observatoire.

**■ Étude sur les financements accessibles aux ONG françaises**

Coordination SUD a commandité, en début d'année 2012, une étude visant à dresser un panorama des opportunités de financement existantes tant pour les actions de développement que pour l'aide humanitaire.

Une base de données recensant plus de 150 mécanismes de financements (publics, privés, locaux, internationaux, etc.) a été élaborée, puis diffusée aux ONG françaises et mise en ligne sur le site de Coordination SUD (près de 1 000 visiteurs uniques). Cette base est accompagnée d'un guide pédagogique ayant pour objectif d'orienter les acteurs de la solidarité à travers les financements existants, tout en leur permettant de trouver les plus adéquats par rapport à leur mandat et à leurs projets.

**■ Sessions d'information guide méthodologique AFD**

Afin de favoriser l'appropriation et la compréhension du nouveau guide méthodologique de l'AFD (voir aussi la partie 3.2. Relations ONG-AFD de ce rapport), Coordination SUD a appuyé l'AFD dans l'organisation de 4 réunions d'information au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2012.

Une note d'information sur les nouveautés du guide méthodologique et une foire aux questions ont été publiées sur le site de Coordination SUD et relayées dans le bulletin d'actualités sur les financements et les ressources.

**■ Fiscalité**

L'actualité concernant la fiscalité des dons a nécessité un investissement spécifique du centre de ressources en 2012. En effet, les difficultés rencontrées par les ONG dans le cadre de leur demande de rescrit fiscal a demandé un travail de conseil important (rappel du cadre légal, accompagnement dans les démarches de recours, etc.).

Info RH n°3 – décembre 2012



De plus, le projet d'instruction présenté par l'administration fiscale en début d'année 2012, rejeté par Coordination SUD et de nombreux autres collectifs associatifs, a fait l'objet de la création d'un groupe de travail au sein du Conseil d'État afin d'en rediscuter le contenu. Le centre de ressources a participé activement aux travaux menés au sein du Conseil d'État. Comme évoqué dans la partie 2.3 de ce rapport, des échanges réguliers ont eu lieu avec les différents collectifs concernés: CPCA, France Générosités, Admical, Uniopss, Centre français des Fonds et Fondations, afin d'alimenter les travaux par des éléments d'analyse (témoignages, données, etc.) et de définir des positions communes.

■ **Mise en œuvre d'une interface ONG/Entreprises**

À destination des entreprises recherchant un partenaire ONG parmi les membres de Coordination SUD, cette interface intègre un moteur de recherche où sont enregistrées 56 ONG membres intéressées par un partenariat avec une entreprise.

L'interface a été enrichie par des documents ressources et des liens vers des sites spécialisés sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE). L'animation de cette interface a porté sur la mise en ligne de 22 actualités, 2 témoignages d'ONG engagées dans des partenariats avec les entreprises, 2 focus sur des initiatives ou projets spécifiques.

Par ailleurs Coordination SUD a participé au colloque de l'Admical « mécénat et solidarité internationale » qui s'est tenu en mars 2012, en y animant la table ronde sur le thème: quelle solidarité internationale des entreprises françaises ?

**4.2. ACCOMPAGNEMENT DES MEMBRES SUR LES ENJEUX DE QUALITÉ**

OBJECTIF

Afin de renforcer les ONG dans leurs capacités individuelles et collectives à rendre compte et à faire valoir leur niveau d'exigence et de qualité, Coordination SUD accompagne ses membres sur les enjeux de qualité et de transparence à travers:

- l'organisation de formations, d'ateliers et d'activités de vulgarisation;
- l'élaboration et la promotion d'outils spécifiques;
- la veille sur les initiatives en cours et la diffusion d'information.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

■ **Échanges d'expérience sur la qualité**

> *Échanges d'expérience sur les différents domaines de la qualité*

Dans le cadre du groupe de travail Qualité de Coordination SUD, un questionnaire de recensement des pratiques et des thèmes d'échange d'expériences souhaités autour de la qualité a été adressé aux ONG membres de Coordination SUD et du F3E. 37 ONG y ont répondu, permettant à Coordination SUD d'identifier les intérêts des membres pour les thématiques suivantes:

- Cycle de projet
- Gouvernance des programmes et d'une organisation
- Identification et mobilisation d'acteurs différenciés autour d'enjeux communs
- Dimension qualité et amélioration continue
- Partenariats

Les participants au questionnaire ont également noté l'importance de:

- Considérer les processus de mise en œuvre, au-delà des outils utilisés (le « comment » des approches de suivi de la qualité);
- Comprendre le « pourquoi » (motivations et objectifs des démarches, réflexion sur les enjeux internes et externes de la qualité);
- Reconnaître que de nombreuses approches relèvent du suivi et de l'amélioration de la qualité, mais ne sont pas labellisées comme telles;
- Définir le concept de « qualité », non seulement pour une démarche au niveau d'une organisation, mais aussi pour toute initiative sectorielle.

Sur cette base, un premier atelier d'échange d'expériences (« Approches globales de la qualité dans des ONG de solidarité internationale: expériences, enjeux et perspectives ») a été organisé le 17 avril 2012 autour des approches globales de la qualité dans trois ONG. 29 personnes représentant 21 organisations y ont participé.

Les échanges d'expériences se poursuivront en 2013 autour des thématiques identifiées, sur un approfondissement des approches globales et/ou sur des aspects spécifiques de la qualité.

> *Organisation d'activités de vulgarisation autour de la qualité*

Une première présentation du logiciel Sigmah, en vue de l'organisation d'un atelier de formation en 2013, a été organisée le 18 octobre 2012 au bénéfice des membres du groupe de travail Qualité.

Coordination SUD a également participé à une formation à Nairobi en juillet 2012 sur les initiatives « Qualité et Redevabilité » dans l'objectif de mieux communiquer auprès de ses membres sur les initiatives existantes dans le secteur humanitaire et de répliquer cette formation en France en janvier 2013.

■ **Mise en place d'un référentiel global qualité**

En 2010 et en 2011, Coordination SUD et le F3E ont porté une étude intitulée « Démarches qualité et solidarité internationale », afin d'établir un état des lieux des débats, pratiques et enjeux actuels en termes de politiques et approches qualité dans le secteur des ONG de solidarité internationale. L'étude concluait que les ONG ont une définition particulière de la qualité qui renvoie à leurs valeurs et aux spécificités de leurs missions. Elles doivent néanmoins s'emparer des « démarches qualité » initiées par d'autres secteurs d'activités, dans la mesure où elles constituent de puissants outils de pilotage du changement. Le 11 mai 2012, le Comité de Pilotage conjoint F3E-Coordination SUD (Copil) Qualité a organisé et tenu une séance d'information avec les pouvoirs publics (AFD et MAE) afin de présenter les progrès sur l'élaboration d'un référentiel Qualité commun aux ONG de solidarité internationale.

La prise en compte des conclusions de l'étude a permis de valider la nécessité d'élaborer un cadre de référence pour une approche globale de la qualité, appropriable par les ONG de solidarité internationale. En 2012, le Copil a donc initié un processus d'élaboration d'un cadre de référence commun pour la qualité dans le secteur des ONG françaises de solidarité internationale.

À cette fin, un atelier a été organisé en mai 2012 afin de présenter aux ONG membres de Coordination SUD et du F3E (43 participants représentant 29 organisations) le modèle EFQM et la manière dont certaines ONG l'avaient adapté.

Le modèle et la démarche EFQM (déjà adoptés par la plateforme des ONG francophones en Belgique, Acodev) sont apparus aux yeux des participants comme une hypothèse et une base de travail intéressante (adaptabilité et reconnaissance du modèle, adéquation vis-à-vis des enjeux spécifiques du secteur et pertinence de l'approche non normative) pour l'élaboration d'un cadre de référence commun.

FEUILLE DE ROUTE POUR LA DÉMARCHE EFQM

> **ÉTAPE 1 (DE SEPTEMBRE 2012 À JANVIER 2013)** : Analyse du modèle EFQM (ses principes, ses domaines de « facteurs » et de « résultats ») par un groupe restreint d'ONG lors d'une série de 5 à 6 ateliers d'1/2 journée.

> **ÉTAPE 2 (MARS 2013)** : le Copil se positionne sur l'hypothèse EFQM et, donne, le cas échéant, des orientations sur la portée de la traduction ou de l'adaptation plus poussée à réaliser, sur la base de la synthèse des ateliers.

> **ÉTAPE 3 (AU COURANT DE L'ANNÉE 2013)** : Adaptation du modèle, phase test et adoption du référentiel.

Au 31 décembre 2012, la feuille de route est tenue. Suite à un appel à manifestation d'intérêt auprès des ONG membres de Coordination SUD et du F3E, deux groupes ont été constitués:

> un groupe pilote, formé par 13 ONG, a participé aux 4 premiers ateliers prévus en 2012, organisés dans une logique de sensibilisation au modèle EFQM et surtout de revue critique pour alimenter les étapes suivantes;

> un groupe de résonance, créé afin de permettre à un nombre plus important d'organisations de s'approprier des résultats des ateliers, a bénéficié d'une première restitution à mi-parcours des travaux des ateliers.

L'animation de ces ateliers a été accompagnée par le cabinet Strateis.

■ **Charte « une éthique partagée » de Coordination SUD**

Les travaux sur la révision de la Charte éthique de Coordination SUD ont été suspendus en 2012 du fait des réflexions plus globales induites par les recommandations de l'audit gouvernance de 2010-2011. Les modifications de ladite Charte seront donc influencées (en 2013) par les orientations que définiront les membres au sein de leur nouvelle planification stratégique (2014-2016) et le groupe de travail *Membership* concernant les modalités d'adhésion, l'élaboration d'une charte d'engagement des membres et la définition d'un nouveau statut de membre associé (voir la partie 5.2 de ce rapport).



■ **Transparence**

> *Bilan annuel de l'auto-évaluation transparence des membres*

Coordination SUD est engagée depuis 2008 dans une démarche de sensibilisation de ses membres sur les questions de transparence. Un groupe de travail mandaté par le Conseil d'administration a élaboré le référentiel « Progresser sur la transparence » (adopté par le CA et publié en 2010). Ce référentiel a pour objectif d'amener les membres à se questionner sur leurs pratiques en termes de transparence et d'entamer une démarche collective d'amélioration de ces pratiques.

Ce référentiel avait été diffusé à l'ensemble des membres, accompagné d'une grille d'auto-évaluation en 2010. Ceci avait permis de dresser un premier « état des lieux 2010 de la transparence des membres de Coordination SUD ».

En 2012, Coordination SUD a voulu répéter l'exercice et a envoyé à l'ensemble des membres un nouveau questionnaire d'autodiagnostic sur la transparence organisationnelle (revu afin d'intégrer les retours des membres formulés lors de l'analyse du questionnaire en 2010). 39 organisations ont répondu au questionnaire ce qui a permis de dresser un état des lieux de la transparence, restitué au groupe de travail Qualité en octobre 2012. Si cet état des lieux permet d'affirmer que les ONG sont de plus en plus sensibles aux enjeux de la transparence, il n'en demeure pas moins que la mobilisation collective autour du référentiel doit encore être renforcée.

L'état des lieux révèle que certains aspects de la transparence des ONG doivent être améliorés, notamment : la transparence financière et institutionnelle ; le contrôle interne ; la gestion des sites internet et la communication interne (*newsletters*, réunions...); la communication autour des résultats et de l'impact des actions.

> *Veille sur les initiatives en cours, lien et diffusion d'information à travers le groupe Qualité*

Coordination SUD s'est impliquée en 2012 dans les travaux du « IATI CSO Working Group », qui étudie la pertinence de l'initiative IATI (International Aid Transparency Initiative) pour les Organisations de la Société Civile (OSC) et la façon dont elles pourraient mettre en œuvre ces nouveaux standards internationaux multi acteurs de la transparence.

La participation à ce groupe, ainsi que le suivi plus général des actions d'IATI, permettra en 2013 de définir une stratégie et un positionnement vis-à-vis d'IATI (y compris les éventuelles actions de sensibilisation des membres et de plaidoyer vis-à-vis des pouvoirs publics français).

Par ailleurs, Coordination SUD a eu plusieurs échanges avec le Comité de la Charte afin d'analyser la compatibilité des référentiels utilisés par les deux structures.

Coordination SUD participe également à un groupe réunissant les acteurs humanitaires européens les plus représentatifs dans la promotion d'initiatives Qualité, le Groupe Quality & Accountability.

> *Organisation d'un atelier d'échange d'expériences et capitalisation sur les bonnes pratiques en matière de transparence.*

L'atelier d'échange des pratiques sur la transparence, initialement prévu dans l'automne 2012, a été reporté à 2013.

**4.3. FONDS DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL (FRIO)**

Le Frio appuie les ONG françaises de solidarité internationale dans leurs démarches de professionnalisation, dans le respect de leur identité associative et de leur diversité.

**OBJECTIFS**

Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

> *Cofinancement d'études et accompagnements* : renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles par l'accompagnement et le financement lorsque ces activités exigent le recours à des compétences spécifiques externes.

> *Partage des expériences* : accroître les capacités organisationnelles et institutionnelles des ONG par la mutualisation et le partage des expériences issues des actions financées.

Le Frio cofinance des interventions de prestataires externes, jusqu'à 35000 euros sur un large panel de problématiques : gouvernance, vie associative, partenariats, communication, ressources humaines, stratégie financière, etc.

■ **Animation des instances de gouvernance**

Portée par Coordination SUD, la gouvernance du Fonds s'appuie sur un comité de surveillance (1 réunion en 2012), composé de représentants du MAE, de l'AFD et de Coordination SUD et sur un comité de décision (5 réunions en 2012), composé d'un représentant de l'AFD/DPO et de 6 membres associatifs.

■ **Cofinancements d'actions de renforcement**

En 2012, le Frio a permis le cofinancement de 20 actions pour un total de 268486 €.

En 2012, le cofinancement moyen d'une action est de 13400 € (pour un montant total moyen de 19200 €). En 2011, le montant moyen cofinancé par le Frio était de 20000 € (pour un montant total moyen de 32000 €). On voit donc une forte diminution du montant moyen des subventions attribuées. Ceci est notamment dû à la demande accrue de petites organisations au Frio en 2012.

	Mai	Juillet	Sept.	Nov.	Février	TOTAL
Dossiers complets examinés en comité de décision	6	7	5	6	6	30
Montant des dossiers complets examinés	76782	94155	96877	84698	158340	510852
Dossiers financés	5	6	4	3	2	20
Engagements financiers	<b>62782</b>	<b>77224</b>	<b>58860</b>	<b>45960</b>	<b>23660</b>	<b>268486</b>

*Dossiers complets sur la période d'activité du Frio de mars 2012 à mars 2013*

■ **Information et communication sur le Fonds**

Coordination SUD met en place des réunions mensuelles d'information pour sensibiliser les ONG à l'intérêt de conduire une action de renforcement. Ces réunions répondent à une réelle attente pour les ONG ayant entendu parler du Frio, mais ne cernant pas bien le dispositif.

En 2012, 28 ONG ont participé aux réunions d'information.

■ **Partage d'expériences**

En 2011, il était prévu de mettre en place deux ateliers de partage d'expériences. Par deux fois, cet atelier a dû être annulé faute de participants. Coordination SUD a procédé au bilan de ces annulations et en a tiré les leçons suivantes :

- > Les ONG bénéficiaires du Frio sont hétérogènes : il est donc très difficile de mobiliser des ONG similaires sur une même thématique pour échanger.
- > Les actions de renforcement touchent à des aspects propres à la structure et parfois à des questions sur lesquelles les structures sont en concurrence (ex: collecte de fonds).
- > Les ONG ayant bénéficié du Frio n'ont pas toutes un sentiment d'appartenance au dispositif, se connaissent peu entre elles ou connaissent peu Coordination SUD.
- > Certaines ONG sont avant tout en demande d'échange pour progresser dans la conduite du changement, leur besoin est donc également d'un apport méthodologique.

Suite à ces constats, il a été décidé de ne pas reconduire d'atelier, mais de proposer d'autres formes d'échanges et de mutualisation aux ONG.

En lieu et place des ateliers de partage d'expériences, un cycle d'apprentissage sur le renforcement organisationnel et institutionnel a été mis en place. Ces formations ont plusieurs objectifs :

- > Professionnaliser les acteurs du changement dans leur structure ;
- > Permettre l'échange d'expériences tout en gardant un fort apport méthodologique ;
- > Créer une « communauté » Frio afin qu'à terme, les participants puissent s'organiser en réseau et se solliciter les uns les autres.

Deux cycles de formations ont été mis en place regroupant une quinzaine de structures et se sont déroulés courant 2012 en 3 étapes :

- > Mener une analyse organisationnelle et institutionnelle de son organisation
- > Définir un plan d'actions pour le changement
- > Conduire le changement.

Globalement, les objectifs de ces formations sont atteints : les participants ont pu échanger entre eux en bénéficiant d'un apport méthodologique fort. Cependant, la question du développement d'une « communauté Frio » reste posée.

■ **Appui par les pairs**

Coordination SUD continue le développement de l'appui par les pairs: contacts bilatéraux entre ONG pour échanger de façon pratique sur:

- > La qualité d'un prestataire
- > Le montage de l'action
- > Les leçons tirées d'une ONG sur son action de renforcement.

En 2012, 5 rencontres ont eu lieu entre ONG portant sur le montage de l'action de renforcement.

■ **Fiches d'enseignements**

Les fiches d'enseignement sont à élaborer par les ONG en fin d'action et sont désormais toutes publiques, accessibles sur le site de Coordination SUD. En 2012, l'espace « Partage d'expériences » sur le site de Coordination SUD a été revu. Au total, une quinzaine de fiches d'enseignements est disponible.

■ **Étude sur les pratiques des ONG dans un contexte difficile**

Une étude a été lancée sur les stratégies mises en place pour faire face au contexte financier difficile. Cette étude comprend 3 phases:

- > Analyse de la situation financière des ONG participantes
- > Identification des stratégies mises en place par les ONG
- > Analyses de stratégies mises en place par ces ONG pour prévenir et faire face à des difficultés à travers des études de cas.

La première phase s'est terminée mi-octobre 2012. Un état des lieux de la situation financière des ONG a été réalisé: le document d'état des lieux a été diffusé au Copil et aux 68 ONG participantes.

Une quinzaine de structures ont alors été pré-identifiées pour faire l'objet d'une analyse plus poussée en termes de stratégies mises en place. Au final, 10 structures ont ainsi été analysées (8 ONG: AVSF, Essentiel, GRDR, IECD, Planète urgence, Santé Sud, ACF, PU-AMI et 2 structures associatives d'un autre secteur: Sport dans la ville et Smac). Ces structures ont été retenues en fonction de leur taille et de leur secteur d'intervention, de manière à obtenir un échantillon représentatif de la diversité des structures associatives. Les analyses ont été retranscrites dans des fiches Étude de cas desquelles ressortent des facteurs communs à l'origine de la solidité d'une structure:

> Une gouvernance caractérisée par une base associative solide et stable; des administrateurs investis; des profils variés et complémentaires au sein du CA (y compris en gestion et issus de l'entreprise); des groupes de travail réguliers sur les problématiques économiques et financières, sans attendre les difficultés; une démarche participative au sein de l'association; et des interactions entre CA et salariés.

> L'organisation interne profite de moyens dédiés à la collecte et à la recherche de fonds privés (humains et financiers), d'un fort investissement de la Direction dans l'entretien des réseaux et des grands donateurs, d'une mixité des compétences, issues d'horizons variés, dans l'équipe salariée et au CA, et également d'une culture ouverte sur l'entreprise pour l'accès à ces financements.

> Des activités spécialisées qui apportent légitimité, visibilité et reconnaissance. Une capacité à s'ouvrir à des champs inhabituels en terme de financements, d'activités (prestations, RSE...) ou de partenariat.

> La structure démontre une forte capacité à s'insérer dans des réseaux et des partenariats qui contribuent à sa visibilité et à sa légitimité. Les partenariats historiques, surtout lorsque les partenaires sont impliqués dans la gouvernance, facilitent la recherche de solutions et de fonds pour dépasser les difficultés.

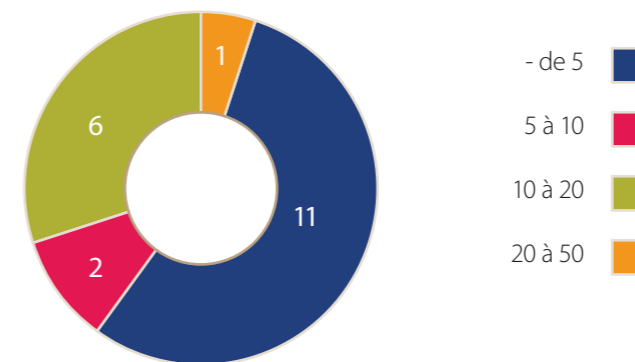
> La présence de fonds propres est essentielle. Ils permettent de « faire du résultat » pour consolider la structure financière. Cela renvoie aussi à des fonds non affectés, qui permettent le renforcement des fonds propres.

Le rapport final de l'étude associe l'état des lieux de la situation financière des ONG, les études de cas et une partie analyse et recommandations. Les résultats de ce travail seront restitués aux ONG courant avril 2013 pour discuter des résultats et dégager des pistes d'action et de réflexion collective.

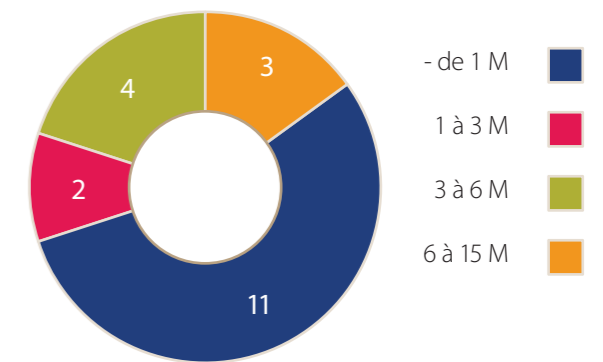
Profil des ONG appuyées par le FRIIO en 2012

Toute association peut bénéficier du Frio quelle que soit sa taille, son domaine d'intervention, sa qualité de membre ou non de Coordination SUD. Le Frio est particulièrement attentif au respect de cette diversité, en s'attachant à trois critères:

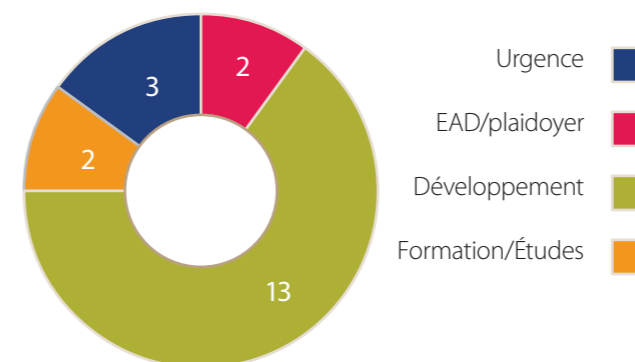
Analyse par effectif salarié au siège 2012



Analyse par budget 2012

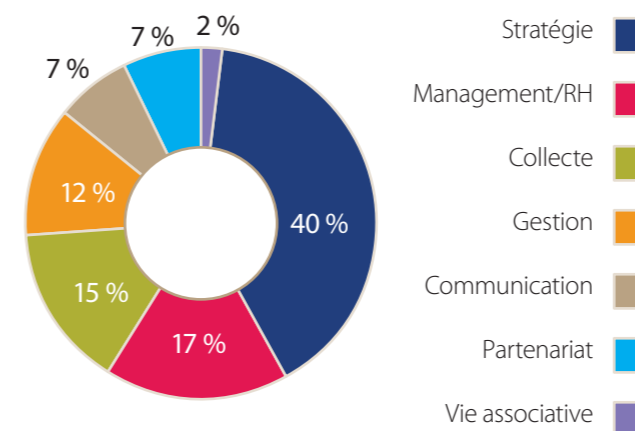


Analyse par domaine d'intervention 2012

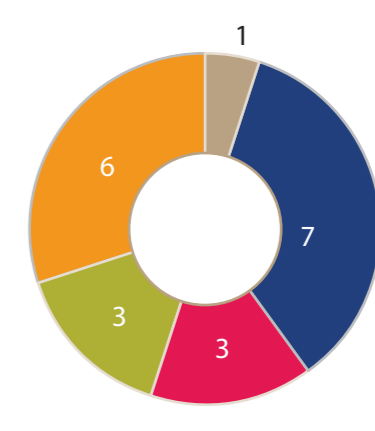


Cette année, une majorité de petites ONG a été financée dans le cadre du Frio. Le graphique montre toutefois une répartition assez homogène des ONG concernées par le Frio par taille du budget. Par contre, les très grosses ONG (plus de 15 millions) n'ont pas reçu de financement Frio cette année.

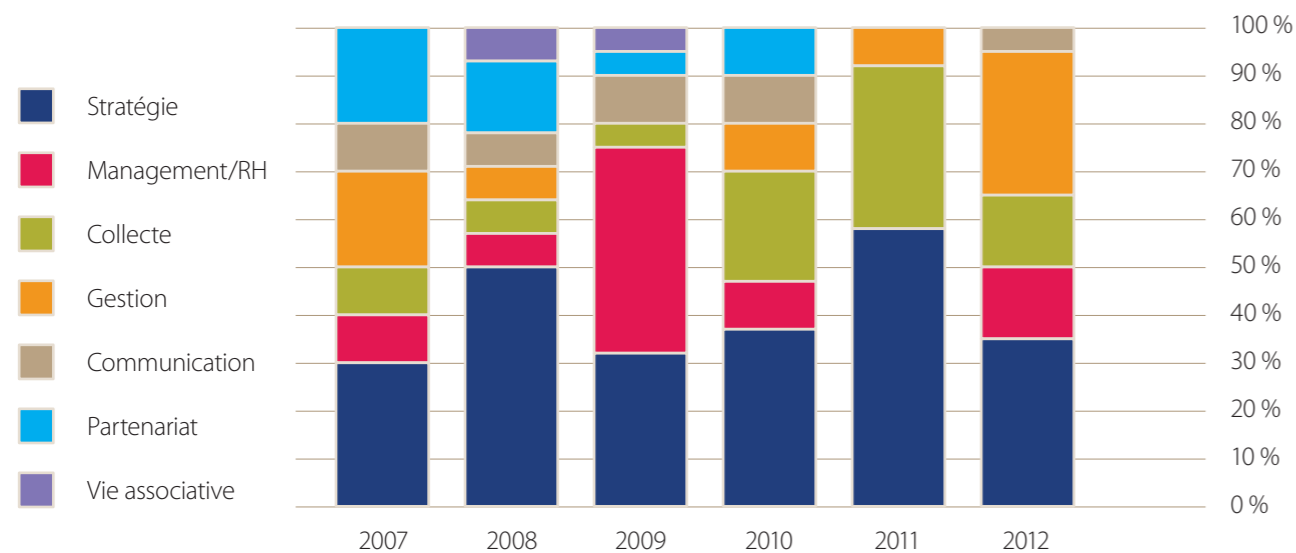
Profil des demandes depuis 2007 (cumul)



Profil des demandes en 2012



Évolution des demandes depuis 2007 (cumul)



Depuis 2007, la première demande au Frio demeure la définition de stratégie, en incluant les aspects de diagnostic global. Ces actions sont bien souvent le préalable à la conduite d'une dynamique de changement, interrogeant le positionnement de l'association, sa capacité d'évolution et les moyens mis en œuvre pour s'adapter.

La seconde thématique concerne le management et les RH: travail sur le fonctionnement interne, climat social, procédures RH, accompagnement de direction.

Suivi de près, la troisième thématique concerne la collecte de fonds privés, qui a pris une forte ampleur en 2010/2011. En effet, compte tenu de la diminution et/ou des difficultés d'accès aux financements publics, les associations bénéficiaires du Fonds font état de situations financières fragiles. Leur modèle économique est bien souvent basé essentiellement sur les fonds publics et ne permet pas la constitution de réserves pour faire face à la perte d'un bailleur, la fin d'un cycle de projets ou aux décalages de trésorerie. Pour diminuer le risque, de nombreuses ONG souhaitent mettre en place des stratégies de collecte de fonds auprès des donateurs individuels ou des entreprises.

Les aspects de gestion administrative, financière et fiscale prennent également une importance à partir de 2011/2012. Enfin, les questions du partenariat au sud et de la communication n'ont été que très peu abordées cette année.

## 5. VIE ASSOCIATIVE ET GOUVERNANCE

Suite à une demande portée lors de l'Assemblée générale en 2010, Coordination SUD a commandé un audit externe sur ses pratiques en matière de gouvernance. L'objectif était de renforcer le fonctionnement démocratique de Coordination SUD pour défendre au mieux les intérêts de ses membres et l'adhésion autour du projet collectif.

Le rapport a été finalisé début 2012 et mis en ligne sur l'extranet accessible aux membres. Les collectifs et le collège des adhérents directs (réunions de mars et mai 2012) ont discuté des principales recommandations.

Le Conseil d'administration de Coordination SUD a décidé de travailler les recommandations de cet audit autour de trois axes:

- > Gouvernance et régulation
- > Animation des membres
- > Planification stratégique.

Les membres ont été informés de cette démarche lors de l'Assemblée générale de juin 2012.

### 5.1. GOUVERNANCE ET RÉGULATION

#### ■ Vie des instances de décision et de coordination en 2012

L'Assemblée générale a réuni le 14 juin 2012 une centaine de membres et une quinzaine de partenaires. Au-delà des questions statutaires, l'Assemblée générale a été consacrée à:

- > Un point d'étape sur le suivi des recommandations de l'audit gouvernance mené en 2011, avec un focus particulier sur les travaux menés par le groupe de travail Membership autour de l'élaboration d'un socle commun de critères d'adhésion et d'une charte d'engagement des membres.
- > Une réflexion sur les enjeux actuels et futurs de la solidarité internationale dans le cadre de la réflexion pour la planification stratégique 2014-2016. Antoine de Ravignan (Alternatives internationales) et Anne Le Naellou (IEDES) ont alimenté les débats des groupes de travail sur les enjeux globaux, leurs impacts sur les ONG et les défis qui en découlent pour Coordination SUD.
- > Un Forum des membres, qui a permis des rencontres informelles entre les membres et avec quelques partenaires.

Le Conseil d'administration de Coordination SUD, composé d'une vingtaine de membres, s'est réuni sept fois en 2012. Il s'est prononcé sur les décisions stratégiques orientant les actions menées par le secrétariat et les membres, dans le cadre de leurs activités collectives.

Le Conseil d'administration a accueilli 3 nouveaux membres cette année:

- > Au sein de la Coordination d'Agen: Christophe Paquette, directeur d'Acting for life;
- > Au sein du Groupe Initiatives: Christian Lespinats, président du Groupe Initiatives en remplacement de Jean-Jacques Boutrou, ancien directeur d'AVSF;
- > Au sein du Crid: Sébastien Fourmy, directeur Plaidoyer et études d'Oxfam France.

Le Bureau était composé des mêmes personnes qu'en 2011. Il s'est, cette année encore, fortement impliqué en 2012 pour faciliter l'opérationnalisation des décisions du CA et une organisation efficace des dossiers à traiter. Il s'est réuni 7 fois dans l'année et a traité certains dossiers à distance en cas d'urgences ou d'indisponibilités physiques de ses membres.

Sous l'autorité de Daniel Verger, directeur exécutif, le secrétariat assure la mise en œuvre du plan d'action et des décisions prises par le CA et le Bureau. Au 31 décembre 2012, le secrétariat exécutif de Coordination SUD comprenait 14 personnes. En moyenne, Coordination SUD a fonctionné en 2012 avec 16 équivalents temps plein.

En 2012, les nouveaux membres du secrétariat sont:

- > Stéphanie Dubois de Prisque, chargée de communication/relations médias, en remplacement de Chantal Duray Soundron;

- > Marco Codero, en remplacement d'Héloïse Heyer sur la Qualité (congés maternité)
- > Estelle Bergerard, en remplacement d'Eve Derriennic sur l'accès aux financements puis de Karine Meaux sur la vie associative (congés maternité).
- Luca Portacolone, coordinateur du FIP, a quitté le secrétariat début 2012.
- 3 stagiaires ont accompagné l'équipe dans ses travaux:
- > Elodie Besnier, en appui au Pôle administratif et financier et pour la préparation de l'AG;
- > Mariana Santos, en appui au FIP, devenue CDD de septembre à décembre;
- > Yolande Tchatchouang, en appui sur les dossiers RH/management.

■ **Réforme des modalités d'élection du CA**

L'une des recommandations de l'audit gouvernance incitant à repenser les modalités d'élections du CA, les administrateurs ont étudié en fin d'année 2012 divers scénarii qui permettraient une gouvernance plus démocratique de Coordination SUD. L'élection des administrateurs par l'Assemblée générale (plutôt que par le CA lui-même) était notamment à l'étude fin 2012. Des propositions concrètes doivent être élaborées début 2013 pour une modification des statuts lors d'une Assemblée générale extraordinaire planifiée en février 2013.

**5.2. ANIMATION DES MEMBRES**

Au 31 décembre 2012, Coordination SUD compte 129 ONG membres dont les 6 collectifs (Coordination d'Agen, Clong Volontariat, Cnajep, Crid, Forim et Groupe Initiatives). Le nombre de membres est stable par rapport à celui de 2011, compte tenu des réflexions en cours sur le *membership*.

La participation des membres, mais aussi d'autres organisations de solidarité internationale, à l'ensemble de ses activités de Coordination SUD a été particulièrement active en 2012. 182 représentants de 144 ONG différentes (dont 99 organisations membres) se sont investis dans les espaces collectifs. Ceci témoigne non seulement du dynamisme de la coordination interne, mais aussi de son attrait pour les autres acteurs impliqués dans le secteur.

Pour se saisir des recommandations de l'audit gouvernance sur l'animation des membres, un groupe de travail a été mis en place à la demande du Conseil d'administration pour travailler sur les chantiers décrits ci-dessous.

■ **Socle commun d'adhésion**

L'objectif de ce chantier est d'aboutir à une liste de critères d'adhésion renouvelée, applicable à tous les futurs candidats à l'adhésion à Coordination SUD. À cet effet, le groupe de travail a mené une analyse comparative des critères aujourd'hui retenus par les 6 collectifs et pour les adhérents directs, afin de chercher un consensus qui permette une plus grande cohérence dans le *membership* de Coordination SUD.

Les membres ont été consultés à travers leurs collectifs et un questionnaire envoyé aux adhérents directs en fin d'année. L'analyse des positionnements remontés doit permettre au groupe de faire une proposition de socle commun début 2013.

■ **Charte d'engagement des membres**

La mise en place d'un cadre structurant, marquant l'engagement des membres de Coordination SUD dans les activités collectives, est recommandée par l'audit gouvernance. Il doit être un outil de reconnexion avec l'ensemble des membres et d'appropriation du projet collectif. Les réflexions sur la forme, le contenu et le suivi d'un tel outil ont été initiées en 2012 et devront se poursuivre en 2013.

■ **Cartographie des membres et définition des membres associés**

Afin d'initier la réflexion sur la distinction entre membres actifs et membres associés, les collectifs et les adhérents directs ont été consultés sur la définition potentielle des membres associés. En complément de ces réponses, une cartographie de la participation actuelle des membres et non-membres aux activités collectives de Coordination SUD doit permettre début 2013 de faciliter la définition des membres actifs et des membres associés (statuts; avantages et engagements).

**5.3. PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2014-2016**

Les perspectives stratégiques 2010-2012 soient prolongées à l'année 2013 pour tenir compte du décalage d'une évaluation des activités de Coordination SUD par l'AFD initialement prévue en 2012 (repoussée à 2013). La réflexion sur les enjeux auxquels seront confrontées les organisations de solidarité internationale de 2014 à 2016 a occupé une bonne partie du second semestre 2012.

■ **Réflexions sur les enjeux de la solidarité internationale**

Dans la suite des discussions menées entre les membres lors de l'Assemblée générale du 14 juin et sur la base d'une note de conjoncture produite par le Bureau de Coordination SUD, une journée de réflexion stratégique a réuni, le 15 juin, 66 membres qui ont travaillé sur:

- > L'appropriation des principaux enjeux pour Coordination SUD issus des conclusions de la veille: dialogue avec les pouvoirs publics, diversité des membres, décloisonnement avec les autres acteurs de la solidarité internationale, production d'une intelligence collective, développement de la communication, affirmation de la place de l'humanitaire (dans une perspective URD), renforcement de la capacité des membres, implications européennes;
- > L'actualisation des visions/missions/valeurs/principes de Coordination SUD;
- > La revue des orientations stratégiques 2010-2012 et les souhaits d'évolutions;
- > Des échanges de fonds sur des thèmes choisis par les participants: *post OMD*; dialogue entre OSC, ONG et pouvoirs publics; modèle économique et modes de financements des OSC; liens urgence, réhabilitation et développement (URD) et prise en compte des autres acteurs du développement/lien avec la société civile française.

■ **Priorisation des enjeux spécifiques à Coordination SUD**

En s'appuyant sur ces réflexions des membres, le Conseil d'administration de Coordination SUD a travaillé, à chacune de ses sessions au cours du second semestre, sur les perspectives stratégiques 2014-2016, pour aboutir au vote d'un texte appelé « Quelle Coordination SUD voulons-nous en 2016 ? », disponible sur l'extranet en décembre 2012.

Les travaux doivent se poursuivre en 2013, après la tenue des Assises du développement et de la solidarité internationale (voir la partie I.11 de ce rapport) pour déterminer les axes stratégiques de la future planification à voter à l'AG de juin 2013.



Journée de réflexion stratégique - juin 2012

# 6. COMMUNICATION

La communication de Coordination SUD s'inscrit de façon transversale, en appui, pour contribuer à atteindre les principaux objectifs que se fixe la plateforme. Elle a plus spécifiquement une fonction de valorisation de Coordination SUD, de ses espaces collectifs et de chacun de ses membres, ainsi qu'un rôle de facilitation dans la diffusion d'informations auprès de l'ensemble des acteurs de la solidarité internationale.

## 6.1. APPUI AUX MEMBRES

### ■ Animation du Club métier Communication

Afin de mettre en relation les chargés de communication des membres de Coordination SUD et de les former sur les sujets qui les concernent collectivement, 2 petits-déjeuners ont été organisés en 2012 sur les thèmes suivants :

- > Référencement sur Internet, en collaboration avec le CFSI.
- > Nouvelles formes de mobilisation citoyenne via le web, en collaboration avec La Fonda, Avaz et Change.org.

Pour informer des nouveautés de la communication associative et des actualités de Coordination SUD, 8 bulletins « Infos com » ont été envoyés à plus de 200 personnes en charge de la communication parmi les organisations membres.

Petit dej' de la com sur les mobilisations citoyennes via le web - décembre 2012



### ■ Visibilité des membres

Le site internet demeure un espace de visibilité important pour les membres. Sur 400 articles présents sur le site en 2012, plus de 40 % ont été mis en ligne directement par une trentaine de membres.

Par ailleurs, la lettre d'information électronique, le PIH (Point Info Hebdo) contient comme rubrique centrale des brèves sur les actualités des membres. Elle est parue 45 fois en 2012. Fin décembre, elle enregistrait plus de 12 000 abonnés, pour un taux de lecture de 15 %, ce qui la situe dans la moyenne des newsletters.

À noter qu'une réflexion sur la complémentarité des outils de communication et le besoin d'un canal de diffusion d'informations internes ciblé uniquement vers les membres a permis de faire émerger le projet pour 2013 de création d'une newsletter de communication interne.

## 6.2. PUBLICATION DES POSITIONS DE COORDINATION SUD

### ■ Appui aux commissions

Le pôle Vie associative et communication a réalisé la mise en page d'une dizaine de publications des commissions et groupes de travail : le catalogue de formations, deux Échos de Rome, une note de la C2A, trois Info RH, deux recommandations de la commission Climat et une note sur le projet de loi de finances 2013. Le pôle facilite aussi les mises en page et impressions externes des autres publications de Coordination SUD.

Les 27 publications listées dans l'annexe 7 ont été diffusées dans le réseau de Coordination SUD, ainsi qu'aux partenaires ciblés : médias, experts, universitaires et politiques.

Enfin, à la demande de l'AMCP, une vidéo sur les OMD a été réalisée à l'occasion de l'Université d'été du Crid.

### ■ Publication des Nouvelles de SUD

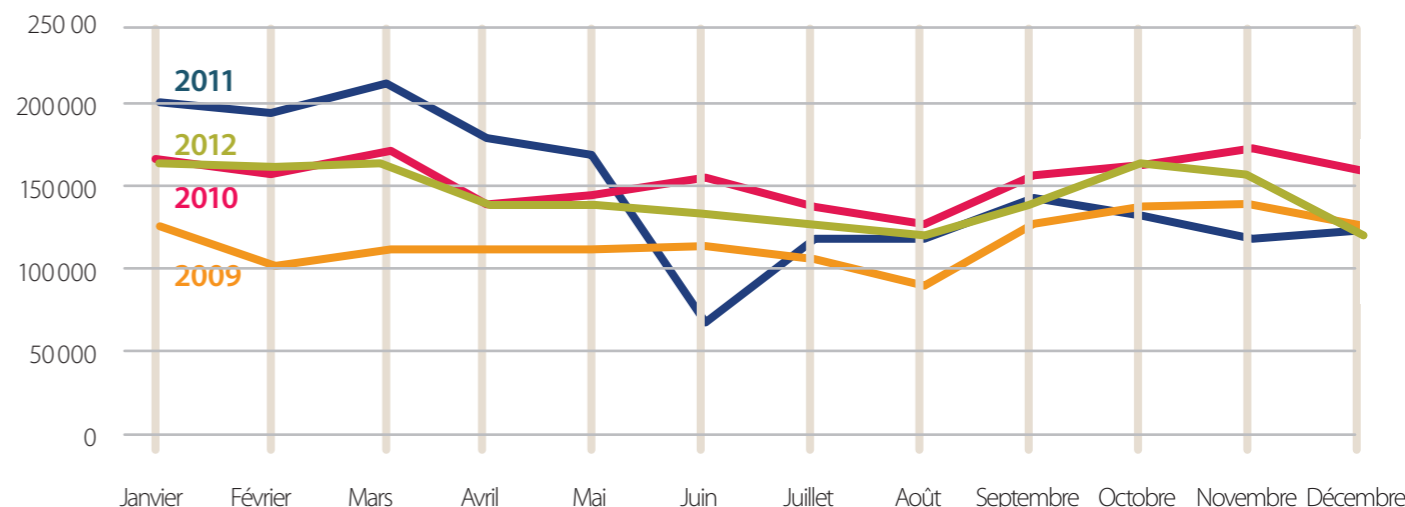
Fortement sollicitées par les responsables institutionnels, les Nouvelles de SUD, parution trimestrielle, sont distribuées en version papier à plus de 750 personnes, membres, politiques et partenaires. En 2012, les 4 dossiers débats ont été consacrés à Rio+20 (en amont au printemps et en aval à l'automne), au dispositif Frio et au budget européen 2014-2020.

## 6.3. VISIBILITÉ DE COORDINATION SUD

### ■ Sur la toile

Le site internet est toujours très consulté avec plus d'1,7 million de visites en 2012. Les internautes passent plus de temps qu'en 2011 : 5 minutes en moyenne au lieu de 4 l'année dernière.

### Évolution mensuelle de la fréquentation (en nombre de visite)



Concernant les réseaux sociaux, fin décembre 2012, le compte Facebook de Coordination SUD enregistrait plus de 1 500 « amis » et le compte Twitter plus de 2 200. Ce dernier permet de garder un contact privilégié avec les journalistes spécialisés dans la solidarité internationale.

### ■ Dans les médias

En 2012, Coordination SUD a particulièrement mobilisé les médias sur les sujets suivants : les élections présidentielles, le conflit en Syrie, le Forum mondial de l'eau, l'aide publique au développement et le 39<sup>e</sup> comité pour la Sécurité Alimentaire de la FAO.

8 communiqués de presse ont été diffusés et une conférence de presse organisée dans le cadre des élections. Elle a permis de présenter les propositions des 5 principaux candidats sur la politique de développement... aux membres présents, les médias étant mobilisés ce même jour sur l'affaire Merah.

Juste avant les élections, entre les mois de février et avril, 5 tribunes rédigées par des administrateurs ou membres ont été publiées sur Médiapart, Slate.fr, le Nouvel obs, Politis et la Vie. Tout au long de l'année, Coordination SUD a répondu à plus d'une trentaine d'interviews, sur des sujets aussi variés que Rio+20 et les enjeux climatiques, le secteur privé dans la solidarité internationale, la crise en Syrie ou la qualité de l'aide.

Interview de Daniel Verger en réaction à l'annonce de la Banque mondiale de la réduction de moitié de l'extrême pauvreté - Le Monde, 3 mars 2012



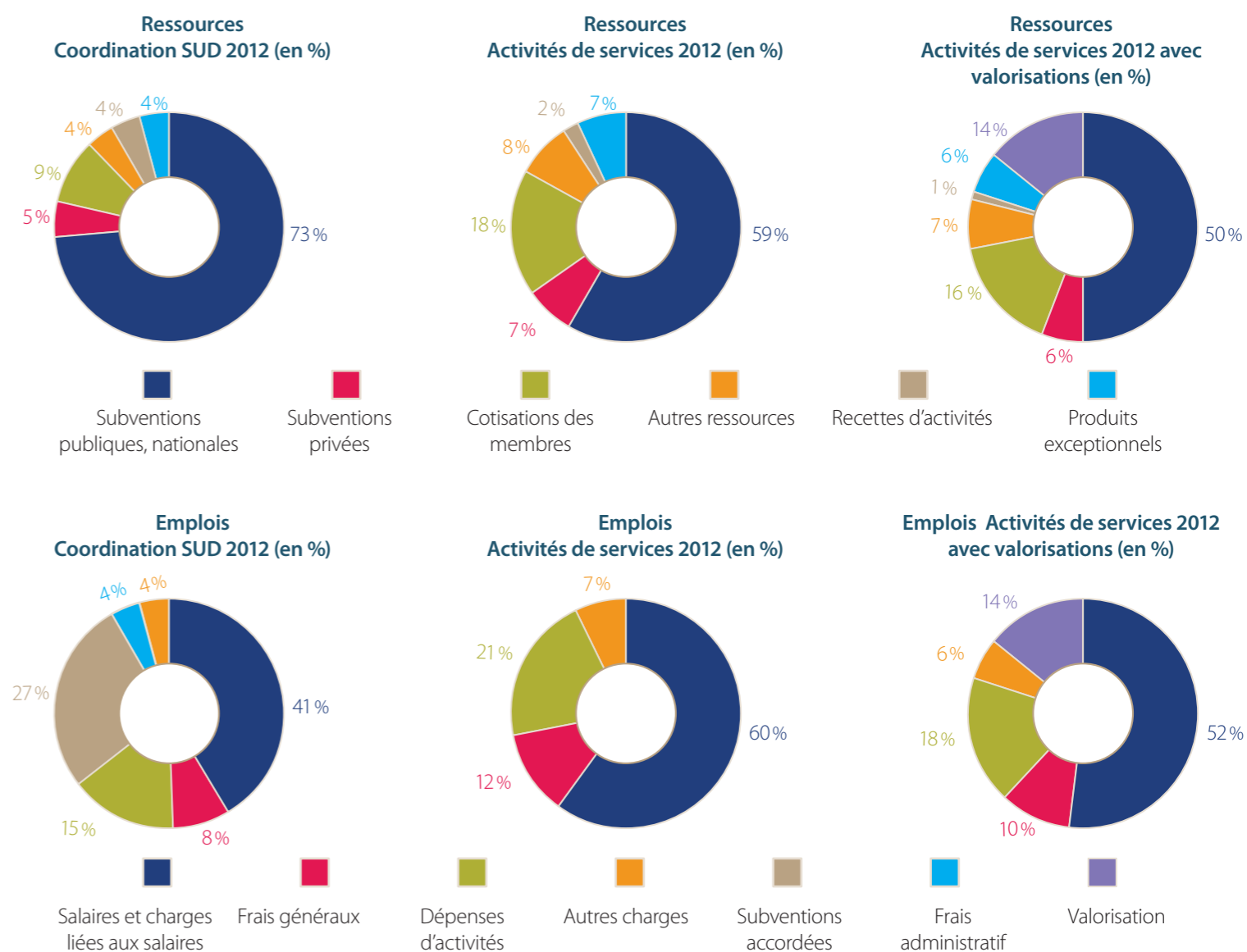
# RAPPORT FINANCIER

## 1. SYNTHÈSE

Les produits bruts hors fonds dédiés en 2012 se montent à 2 423 384 euros, soit une diminution de 3% par rapport à 2011. Cette baisse s'explique principalement par le fait que le financement provenant du Fonds des Nations Unies pour la Démocratie (FNUD) s'est terminé fin 2011 et n'a pas été renouvelé en 2012.

Les produits nets avec les fonds dédiés en 2012 se montent à 2 057 854 € (2 232 801 euros en 2011). En effet, sur les programmes spécifiques une partie des financements obtenus donne lieu à des fonds dédiés, les financements étant à cheval sur deux années. Pour 2012, nous avons eu un nouveau partenaire : la Fondation Abbé Pierre, et la Fondation de France a renouvelé son appui. Par ailleurs, l'Agence Française de Développement (AFD) a poursuivi les appuis à Coordination SUD, pour un montant total de 1 350 000 euros, dans le cadre d'un accord triennal 2010-2012.

Le compte emplois – ressources 2012 présente un résultat négatif de 5 030 euros. Le « fonds associatif et réserve » fin 2012, par conséquent diminue et passe de 202 592 euros à 197 562 euros soit seulement 10% du total du budget de Coordination SUD en 2012 (hors fonds dédiés). L'objectif de consolider peu à peu le « fonds associatif et réserve » reste d'actualité pour sécuriser la structure.



## 2. EMPLOIS – RESSOURCES 2012

### PRÉSENTATION ANALYTIQUE

	COORDINATION SUD (hors programmes spécifiques)					TOTAL	EN %
	Pôle plaidoyer	Pôle V. A. C	Pôle d'appui (hors Frio)	Direction et gestion			
<b>RESSOURCES</b>							
Subventions publiques nationales et internationales	179 659	133 966	223 194	38 181	<b>575 000</b>	53 %	
Aides emploi	0	0	0	0	<b>0</b>	0 %	
Subventions privées	0	0	36 000	40 000	<b>76 000</b>	7 %	
Reprise fonds dédiés publics	0	0	0	0	<b>0</b>	0 %	
Reprise fonds dédiés privés	0	0	0	0	<b>0</b>	0 %	
Cotisations des membres	48 294	34 703	53 018	51 514	<b>187 530</b>	17 %	
Autres ressources	0	0	0	75 102	<b>75 102</b>	7 %	
Reversement frais administratifs programmes	0	0	0	91 136	<b>91 136</b>	8 %	
Recettes d'activités	39	12 819	33 297	17 443	<b>63 587</b>	6 %	
Produits financiers	0	0	0	4 932	<b>4 932</b>	0 %	
Produits exceptionnels	0	0	0	18 542	<b>18 542</b>	2 %	
<b>TOTAL</b>	<b>227 992</b>	<b>181 488</b>	<b>345 509</b>	<b>336 840</b>	<b>1 091 830</b>	<b>100 %</b>	
<i>FONDS DÉDIÉS</i>			<b>70 126</b>	<b>0</b>	<b>70 126</b>	<b>6 %</b>	
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>227 992</b>	<b>181 488</b>	<b>275 384</b>	<b>336 840</b>	<b>1 021 704</b>	<b>94 %</b>	
<b>EMPLOIS</b>							
Charges structurelles	186 208	136 421	200 163	215 932	<b>738 724</b>	72 %	
<i>Salaires et charges liées aux salaires</i>	155 720	114 502	166 676	182 377	<b>619 275</b>	60 %	
<i>Frais généraux</i>	30 488	21 919	33 487	33 554	<b>119 449</b>	12 %	
Dépenses d'activités	41 784	45 067	74 072	50 840	<b>211 763</b>	21 %	
Subventions accordées	0	0	0	0	<b>0</b>	0 %	
Frais administratifs	0	0	1 149	0	<b>1 149</b>	0 %	
Autres charges	0	0	0	75 101	<b>75 101</b>	7 %	
Charges exceptionnelles	0	0	0	0	<b>0</b>	0 %	
<b>TOTAL</b>	<b>227 992</b>	<b>181 488</b>	<b>275 384</b>	<b>341 872</b>	<b>1 026 736</b>	<b>100 %</b>	
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-5 032</b>	<b>-5 032</b>	<b>-6 %</b>	

PROGRAMMES ET PROJETS SPÉCIFIQUES			TOTAL GÉNÉRAL 2012	BUDGET PRÉVISIONNEL 2012	ÉCART EN %	TOTAL GÉNÉRAL 2011	ÉCART EN %
FIP	Frio	TOTAL					
385 000	465 000	<b>850 000</b>	<b>1 425 000</b>	<b>1 350 000</b>	6 %	<b>1 458 775</b>	- 2 %
0	0	<b>0</b>	<b>0</b>	0	0 %	<b>5 780</b>	
65 000	0	<b>65 000</b>	<b>141 000</b>	<b>141 000</b>	0 %	<b>143 965</b>	- 2
84 234	225 276	<b>309 510</b>	<b>309 510</b>	<b>252 217</b>	23 %	<b>436 943</b>	- 29 %
22 503	0	<b>22 503</b>	<b>22 503</b>	<b>22 503</b>	0 %	<b>31 690</b>	- 29 %
0	0	<b>0</b>	<b>187 530</b>	<b>197 000</b>	- 5 %	<b>185 197</b>	1 %
0	0	<b>0</b>	<b>75 102</b>	<b>55 000</b>	37 %	<b>52 985</b>	42 %
0	0	<b>0</b>	<b>91 136</b>	<b>108 590</b>	- 16 %	<b>97 721</b>	- 7 %
0	13 404	<b>13 404</b>	<b>76 992</b>	<b>63 000</b>	22 %	<b>54 763</b>	41 %
0	0	<b>0</b>	<b>4 932</b>	<b>7 800</b>	-37 %	<b>4 013</b>	23 %
42 990	28 146	<b>71 137</b>	<b>89 679</b>	<b>72 539</b>	24 %	<b>35 689</b>	151 %
<b>599 727</b>	<b>731 827</b>	<b>1 331 554</b>	<b>2 423 384</b>	<b>2 269 649</b>	<b>7 %</b>	<b>2 507 521</b>	<b>- 3 %</b>
<b>131 492</b>	<b>163 912</b>	<b>295 404</b>	<b>365 530</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>	<b>274 720</b>	<b>0 %</b>
<b>468 235</b>	<b>567 916</b>	<b>1 036 150</b>	<b>2 057 854</b>	<b>2 269 649</b>	<b>- 9 %</b>	<b>2 232 801</b>	<b>- 8 %</b>
139 410	142 383	<b>281 793</b>	<b>1 020 517</b>	<b>1 044 013</b>	- 2 %	<b>1 013 289</b>	1 %
110 537	121 030	<b>231 567</b>	<b>850 842</b>	<b>878 040</b>	- 3 %	<b>824 370</b>	3 %
28 873	21 353	<b>50 226</b>	<b>169 675</b>	<b>165 973</b>	2 %	<b>188 919</b>	- 10 %
62 858	37 898	<b>100 756</b>	<b>312 519</b>	<b>459 230</b>	- 32 %	<b>564 169</b>	- 45 %
216 956	346 656	<b>563 612</b>	<b>563 612</b>	<b>631 515</b>	- 11 %	<b>487 894</b>	16 %
49 010	40 978	<b>89 998</b>	<b>91 136</b>	<b>78 590</b>	16 %	<b>97 721</b>	- 7 %
0	0	<b>0</b>	<b>75 101</b>	<b>55 000</b>	37 %	<b>52 985</b>	42 %
0	0	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	0 %	<b>15 018</b>	
<b>468 234</b>	<b>567 915</b>	<b>1 036 148</b>	<b>2 062 884</b>	<b>2 268 348</b>	<b>- 9 %</b>	<b>2 231 076</b>	<b>- 8 %</b>
<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>- 5 030</b>	<b>1 301</b>	<b>1 %</b>	<b>1 725</b>	

	2012	2011	ÉCART EN %
<b>Produits d'exploitation</b>			
Production vendue de services	48 334 €	40 591 €	19 %
<b>Chiffre d'affaire net</b>	<b>48 334 €</b>	<b>40 591 €</b>	<b>19 %</b>
Subventions d'exploitation	1 566 000 €	1 602 740 €	- 2 %
Subventions d'aide à l'emploi	0 €	5 780 €	- 100 %
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>1 566 000 €</b>	<b>1 608 520 €</b>	<b>- 3 %</b>
Reprise Prov. créances douteuses		16 000 €	- 100 %
Transfert de charges d'exploitation	33 092 €	12 363 €	168 %
Frais de gestion subvention	91 136 €	97 721 €	- 7 %
Transfert analytique	14 633 €	10 026 €	46 %
Quote part loyers et charges	29 669 €	27 598 €	8 %
Quote part charges communes	3 751 €	5 183 €	- 28 %
Quote part frais de timbrage	9 026 €	9 023 €	0 %
Pot commun	4 680 €		
Remboursement formation professionnelle	8 604 €	2 990 €	
Remboursement frais		959 €	- 100 %
<b>Reprise sur amortissements et provisions, transfert des charges</b>	<b>194 591 €</b>	<b>181 863 €</b>	<b>7 %</b>
Cotisations	187 530 €	179 697 €	4 %
Autres produits	97 €	8 €	1113 %
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 996 552 €</b>	<b>2 010 679 €</b>	<b>- 1 %</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats de matières premières et autres approvisionnements	12 907 €	18 746 €	- 31 %
Autres achats et charges externes	629 417 €	879 578 €	- 28 %
<b>TOTAL</b>	<b>642 324 €</b>	<b>898 324 €</b>	<b>- 28 %</b>
<b>Frais de personnel</b>			
Salaires	529 795 €	523 726 €	1 %
Charges sociales	269 990 €	254 652 €	6 %
Impôts et taxes sur salaires	50 321 €	46 036 €	9 %
<b>TOTAL</b>	<b>850 103 €</b>	<b>824 414 €</b>	<b>3 %</b>
Dotations aux amortissements	6 037 €	4 776 €	26 %
Dotations aux provisions pour risques et charges			
<b>TOTAL</b>	<b>6 037 €</b>	<b>4 776 €</b>	<b>26 %</b>
Subventions accordées par l'association	563 612 €	487 894 €	16 %
Pertes sur créances	514 €	9 €	
<b>TOTAL</b>	<b>564 126 €</b>	<b>487 903 €</b>	<b>16 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 062 593 €</b>	<b>2 215 417 €</b>	<b>- 7 %</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 66 042 €</b>	<b>- 204 738 €</b>	<b>68 %</b>
Produits financiers	3 217 €	3 558 €	- 10 %
Autres intérêts et produits assimilés	1 713 €	424 €	304 %
Charges financières	82 €	1 €	
Différences positives de change	3 €	31 €	- 90 %
<b>Résultat financier</b>	<b>4 851 €</b>	<b>4 013 €</b>	<b>21 %</b>
Produits exceptionnels	10 542 €	8 820 €	20 %
Produits exceptionnels S/PROGR	71 137 €	5 462 €	
Libéralités reçues	4 500 €	4 500 €	0 %
Cotisations exceptionnelles	3 500 €	5 500 €	- 36 %
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>89 679 €</b>	<b>24 282 €</b>	<b>269 %</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	1 €	15 098 €	- 100 %
Charges exceptionnelles sur opération en capital		645 €	- 100 %
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>1 €</b>	<b>15 743 €</b>	<b>- 100 %</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>89 678 €</b>	<b>8 539 €</b>	<b>950 %</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>2 091 163 €</b>	<b>2 038 974 €</b>	<b>3 %</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 062 676 €</b>	<b>2 231 162 €</b>	<b>- 8 %</b>
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>28 486 €</b>	<b>- 192 188 €</b>	<b>115 %</b>
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	332 014 €	468 633 €	- 29 %
Engagement à réaliser sur ressources affectées	365 530 €	274 720 €	33 %
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>- 5 030 €</b>	<b>1 725 €</b>	<b>- 392 %</b>

### 3. BILAN ACTIF / PASSIF 2012

Le compte de bilan présente la synthèse de la situation patrimoniale de l'association.

BILAN ACTIF	EXERCICE 2012			EXERCICE 2011	ÉCART
	Brut	Amort. / Provis.	Net	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Concessions, brevets et droits similaires	4 198 €	3 827 €	371 €	1 211 €	- 69,36 %
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Autres immobilisations corporelles	37 556 €	21 261 €	16 295 €	11 086 €	46,98 %
<b>Immobilisations financières</b>					
Autres titres immobilisés	1 524 €	1 524 €			
Autres immobilisations financières	25 203 €		25 203 €	23 195 €	8,66 %
<b>Total I</b>	<b>68 482 €</b>	<b>26 613 €</b>	<b>41 869 €</b>	<b>35 493 €</b>	<b>17,97 %</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>Créances usagers et comptes rattachés</b>	<b>19 727 €</b>		<b>19 727 €</b>	<b>11 951 €</b>	<b>65,06 %</b>
<b>Autres créances</b>	<b>130 576 €</b>		<b>130 576 €</b>	<b>21 574 €</b>	<b>505,26 %</b>
Fournisseurs			20 203 €	1 338 €	
Avoir à recevoir			675 €	1 287 €	
Personnel avancés et acomptes				2 330 €	
Part conv PFN Undef non J				16 619 €	
Produits à recevoir			108 765 €		
Produits à recevoir CPAM			934 €		
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>400 488 €</b>		<b>400 488 €</b>	<b>651 815 €</b>	<b>- 38,56 %</b>
<b>Disponibilité</b>	<b>119 427 €</b>		<b>119 427 €</b>	<b>76 151 €</b>	<b>56,83 %</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>28 799 €</b>		<b>28 799 €</b>	<b>10 774 €</b>	<b>167,29 %</b>
<b>Total II</b>	<b>699 016 €</b>		<b>699 016 €</b>	<b>772 264 €</b>	<b>- 9,48 %</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>767 498 €</b>	<b>26 613 €</b>	<b>740 885 €</b>	<b>807 757 €</b>	<b>- 8,28 %</b>

BILAN PASSIF	EXERCICE 2012	EXERCICE 2011	ÉCART %
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>			
<b>Fonds propres</b>			
Report à nouveau	202 592 €	200 867 €	0,86 %
<b>Résultats net comptable de l'exercice</b>	<b>- 5 030 €</b>	<b>1 725 €</b>	<b>- 392 %</b>
<b>Total I</b>	<b>197 562 €</b>	<b>202 592 €</b>	<b>- 2 %</b>
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>			
Fonds dédiés / Sub. fonctionnement	265 459 €	231 942 €	14 %
Fonds dédiés sur autres ressources			
<b>Total II</b>	<b>265 459 €</b>	<b>231 942 €</b>	<b>14 %</b>
<b>DETTES</b>			
<b>Emprunts obligataires</b>			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		2 196 €	- 100 %
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	<b>123 851 €</b>	<b>217 553 €</b>	
Dépôts et cautionnements reçus	6 744 €	6 956 €	
Dépôts et cautionnements à verser	117 107 €	210 597 €	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>30 238 €</b>	<b>66 435 €</b>	<b>- 54,48 %</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>106 358 €</b>	<b>86 537 €</b>	<b>22,90 %</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>7 570 €</b>	<b>500 €</b>	<b>NS</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance	9 847 €		
<b>Total III</b>	<b>277 864 €</b>	<b>373 223 €</b>	<b>- 26 %</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>740 885 €</b>	<b>807 757 €</b>	<b>- 8,28 %</b>



**INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN – ACTIF**

**Immobilisations corporelles et incorporelles**

L'augmentation de l'actif immobilisé correspond à l'immobilisation des travaux réalisés en 2012 pour le premier étage des locaux du secrétariat exécutif.

**Autres immobilisations financières :  
25 203 €**

Les autres immobilisations financières concernent :  
• le dépôt de garantie versé pour les locaux du 14 passage Dubail.

**Valeurs mobilières de placement :  
400 488 €**

Le portefeuille est constitué de placements EFI performance à caractère sécuritaire. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO).

**Charges constatées d'avance :  
28 799 €**

Les charges constatées d'avance recouvrent les activités facturées en 2012 mais réalisées en 2013.

**INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN – PASSIF**

**Fonds associatifs et réserves : 202 592 €**

Conformément aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2012, le résultat de l'exercice 2011 a été affecté à la réserve statutaire.

**Dépôts reçus : 6 744 €**

Il s'agit des dépôts versés par les sous-locataires des bureaux loués par Coordination SUD au 14 passage Dubail.

**Subventions à verser : 117 107 €**

Les dettes liées aux conventions avec les partenaires de Coordination SUD ont été réglées au début de l'année 2013.

**Dettes fiscales et sociales : 106 358 €**

Ces dettes comprennent les rémunérations dues au personnel, notamment les dotations aux Congés payés et les charges sociales sur congés payés, les charges sociales et les taxes sur les salaires dues au 31/12/2012 qui ont été réglées au début de l'année 2013.

**3.1. COMMENTAIRES DÉTAILLÉS DES EMPLOIS**

**CHARGES STRUCTURELLES**

Les charges structurelles incluent le total des charges salariales (salaires et charges) ainsi que les frais de poste de travail et consommables (loyers, frais de téléphone, etc.). Le total des charges salariales s'élève à 850 842 euros, soit une variation de +3 % par rapport à l'année 2011 (824 370 euros). Cette différence s'explique principalement par un moindre turn-over entraînant plus de continuité dans les postes. Sur l'ensemble de l'année 2012, l'équipe permanente a compté 19 personnes (contre 22 en 2011), effectuant une moyenne de 16,04 équivalents temps pleins (15,1 ETP en 2011).

**CHARGES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE COORDINATION SUD,  
HORS PROGRAMMES SPÉCIFIQUES**

Cette catégorie de dépenses est liée aux sommes dépensées directement et spécifiquement pour réaliser les actions menées dans le cadre de chacun des pôles d'activité. L'année 2012 a été marquée par des économies dans les charges liées aux activités, de façon à s'ajuster aux ressources disponibles. Au total, les charges liées aux activités de Coordination SUD, hors programmes spécifiques, s'élèvent à un montant de 211 763 € (pour 250 477 € prévus au budget initial).

Cette rubrique comprend comme principales dépenses :

- Les prestations de formation,
- Les cotisations à Concord et à la CPCA,
- La publication des Nouvelles de SUD,
- La mise à disposition du président,
- Les frais de mission du secrétariat et des membres des commissions de travail,
- Les prestations de traductions, maquettage, impressions de documents divers,
- Les frais liés à l'organisation des grands événements de la vie associative de Coordination SUD.

A noter que les cotisations payées par Coordination SUD en 2012 s'élèvent à 28 194 €. Cette ligne comprend notre cotisation annuelle auprès de Concord (Confédération européenne des ONG à Bruxelles) qui s'élève à 20 670 au titre de l'exercice 2012, ainsi que la cotisation payée à la CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives – 4 951 euros), à la Semaine de la Solidarité Internationale (1 840 euros) et à Civicus (579 euros).

**CHARGES LIÉES AUX PROGRAMMES SPÉCIFIQUES**

■ **Forum International des Plateformes** : en 2012, ce programme était soutenu par l'AFD et la Fondation de France. Rappelons qu'une partie du budget est reversée à nos partenaires (plateformes nationales et régionales d'ONG), d'une part au travers de conventions (apparaissant à la ligne « subventions accordées » pour un montant de 216 956 euros en 2012) et d'autre part à travers le financement d'activités gérées par Coordination SUD avec la participation de nos partenaires (séminaires, missions, etc.).

A noter aussi qu'en 2012 les dépenses d'activités (hors subventions) ont été nettement réduites par rapport à 2011 (62 858 euros en 2012 pour 258 956 euros en 2011). L'année 2011 avait connu un niveau de charges supérieur au niveau habituel, lié principalement à l'organisation de l'Assemblée Générale constitutive du FIP en février 2011, à Dakar.

Une partie de certains postes de Coordination SUD (gestion, comptabilité, direction, etc.) est affectée à l'animation et au fonctionnement du FIP.

Une partie des financements obtenus donne lieu à des fonds dédiés étant donné que les financements sont à cheval sur deux années. Les fonds dédiés pour 2013 sur ce programme de 2012 s'élevaient à 131 492 euros.

■ **Frio (Fonds de Renforcement Institutionnel et Organisationnel)** : au 31 décembre 2012, le montant des subventions accordées aux associations s'avère en forte croissance (346 656 € contre 255 663 €). Les fonds dédiés sur le Frio de 2012 pour 2013 s'élèvent à 163 912 euros (le programme Frio en 2012 courant jusqu'à fin mars 2013).

**FONDS DÉDIÉS**

En 2012 Coordination SUD a doté en fonds dédiés pour 365 530 euros.

Engagements à réaliser sur subventions attribuées (en euros)	365 530
AFD - Programme Frio	163 912
AFD - Programme FIP	87 466
AFD - Programme Qualité	12 686
AFD - Programme « Étude Argent ASI »	45 000
Fondation de France - Programme FIP	44 026
Fondation de France - Programme Qualité	12 439

### 3.2 COMMENTAIRES DÉTAILLÉS DES RESSOURCES

#### PRINCIPALES SUBVENTIONS PUBLIQUES NATIONALES

- 1 350 000 euros de l'AFD dont :
  - 500 000 euros pour les missions traditionnelles de Coordination SUD ;
  - 385 000 euros pour le programme FIP ;
  - 465 000 euros pour le fond de renforcement institutionnel et organisationnel (Frio).
  
- 75 000 euros de l'AFD pour des projets spécifiques dont :
  - 45 000 euros pour le Projet « enquête Argent et Associations de Solidarité Internationale » ;
  - 30 000 euros pour la formation « qualité ».

#### PRINCIPALES SUBVENTIONS PRIVÉES

- 101 000 euros de la Fondation de France, dont 36 000 euros sur la qualité, l'efficacité et la redevabilité et 65 000 euros pour le FIP.
- 40 000 euros de la Fondation Abbé Pierre pour le soutien organisationnel de Coordination SUD.

#### COTISATIONS DES MEMBRES ET COTISATIONS SPÉCIFIQUES

La somme des cotisations des membres en 2012 se monte à 187 530 euros, contre 185 197 euros en 2011, représentant une augmentation de 2%.

#### AUTRES RESSOURCES.

Il s'agit de la participation des ONG à la location de salles de réunion ou des locaux Passage Dubail, ou utilisant la machine à affranchir de Coordination SUD

#### RECETTES SUR ACTIVITÉS HORS PROGRAMME

Le calcul des recettes sur activités, liées aux services sur le site (hors programmes), a été modifié en 2012. Désormais, il est calculé au prorata des dates d'inscription.

#### PRODUITS EXCEPTIONNELS

Ce poste comprend pour l'essentiel les soldes provenant des associations bénéficiaires d'une subvention FIP/Frio, qui n'ont pas mis en œuvre la totalité des fonds octroyés (voir détails annexes page 71).

#### REPRISES DE FONDS DÉDIÉS

PROJETS (EN EUROS)	332 013
AFD - Programme FIP	84 234
AFD - Frio	225 276
Fondation de France - Programme FIP	22 503

## 4. ANNEXES AU RAPPORT FINANCIER

### SOMMAIRE

<b>RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</b>	<b>66</b>
Principes et conventions générales	66
Permanence ou changement de méthodes	66
<b>COMPLÉMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	<b>66</b>
État des immobilisations	66
État des amortissements	67
État des provisions	68
État des échéances des créances et des dettes	68
Autres immobilisations incorporelles	69
Évaluation des immobilisations corporelles	69
Évaluation des amortissements	69
Évaluation des créances et des dettes	70
Dépréciation des créances	70
Évaluation des valeurs mobilières de placement	70
Disponibilités en euros	70
Produits à recevoir	70
Charges à payer	70
Charges et produits constatés d'avance	70
<b>COMPLÉMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>71</b>
Ventilation de l'effectif moyen	71
Valorisation des contributions volontaires	71
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>71</b>
Engagement en matière de pensions et retraites	71
<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>71</b>
Produits et charges exceptionnels	71

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 740 885 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 996 552 euros et dégageant un déficit de 5 030 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**RÈGLES ET METHODES COMPTABLES**

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**COMPLÉMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

**État des immobilisations**

	VALEUR BRUTE DÉBUT D'EXERCICE	AUGMENTATIONS	
		RÉÉVALUATIONS	ACQUISITIONS
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL</b>	<b>4 198</b>		
Installations générales agencements aménagements divers			10 405
Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 151		
<b>TOTAL</b>	<b>27 151</b>		<b>10 405</b>
Autres titres immobilisés	1 524		
Prêts, autres immobilisations financières	23 195		2 008
<b>TOTAL</b>	<b>24 720</b>		<b>2 008</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>56 069</b>		<b>12 413</b>

	DIMINUTIONS		VALEUR BRUTE EN FIN D'EXERCICE	RÉÉVALUATION VALEUR D'ORIGINE FIN EXERCICE
	POSTE À POSTE	CESSIONS		
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>			<b>4 198</b>	<b>4 198</b>
Installations générales agencements aménagements divers			10 405	10 405
Matériel de bureau et informatique, mobilier			27 151	27 151
<b>TOTAL</b>			<b>37 556</b>	<b>37 556</b>
Autres titres immobilisés			1 524	1 524
Prêts, autres immobilisations financières			25 203	25 203
<b>TOTAL</b>			<b>26 728</b>	<b>26 728</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>68 482</b>	<b>68 482</b>

**État des amortissements**

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	MONTANT DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISES	MONTANT FIN D'EXERCICE
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>	<b>2 987</b>	<b>840</b>		<b>3 827</b>
Installations générales agencements aménagements divers		1 084		1 084
Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 065	4 113		20 177
<b>TOTAL</b>	<b>16 065</b>	<b>5 197</b>		<b>21 261</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>19 052</b>	<b>6 037</b>		<b>25 088</b>

VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS LINÉAIRES	AMORTISSEMENTS DÉGRESSIFS	AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELLES	AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	
				DOTATIONS	REPRISES
Autres immobilisations incorporelles					
<b>TOTAL</b>	<b>840</b>				
Installations générales agencements aménagements divers	1 084				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 113				
<b>TOTAL</b>	<b>5 197</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 037</b>				

Voir tableaux d'amortissement ci-joint

État des provisions

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	MONTANT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS	DIMINUTIONS MONTANTS UTILISÉS	DIMINUTIONS MONTANTS NON UTILISÉS	MONTANT FIN D'EXERCICE
Sur autres immobilisations financières	1 524				1 524
<b>TOTAL</b>	<b>1 524</b>				<b>1 524</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 524</b>				<b>1 524</b>
<b>DONT DOTATIONS ET REPRISES D'EXPLOITATION</b>		<b>365 530</b>			

État des échéances des créances et des dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	MONTANT BRUT	À 1 AN AU PLUS	À PLUS D'1 AN
Autres immobilisations financières	25 203		25 203
Autres créances clients	19 727	19 727	
Débiteurs divers	130 576	130 576	
Charges constatées d'avance	28 799	28 799	
<b>TOTAL</b>	<b>204 304</b>	<b>179 101</b>	<b>25 203</b>

ÉTAT DES DETTES	MONTANT BRUT	À 1 AN AU PLUS	À PLUS D'1 AN
Emprunts et dettes financières divers	6 744	6 744	
Fournisseurs et comptes rattachés	30 238	30 238	
Personnel et comptes rattachés	31 374	31 374	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 139	64 139	
Autres impôts taxes et assimilés	10 845	10 845	
Groupe et associés (subventions à verser)	117 107	117 107	
Autres dettes	7 570	7 570	
Produits constatés d'avance	9 847	9 847	
<b>TOTAL</b>	<b>277 864</b>	<b>277 864</b>	
Dépôts et cautionnements reçus	7 077		
Dépôts et cautionnements versés	7 288		

Tableau de suivi de fonds dédiés

RESSOURCES	MONTANT INITIAL	FONDS À ENGAGER AU DÉBUT DE L'EXERCICE (A)	UTILISATION EN COURS D'EXERCICE (B)	ENGAGEMENT À RÉALISER SUR NOUVELLES RESSOURCES AFFECTÉES (C)	FONDS RESTANT ENGAGER EN FIN D'EXERCICE (D = A - B + C)
AFD FRIO 2011	164 955	164 955	164 955		
FDF ÉTUDE QUALITÉ				12 686	12 686
AFD PFN 2011	41 244	41 244	41 244		
AFD FORMATION QUALITÉ				12 439	12 439
FDF PFN 2011	22 503	22 503	22 503		
AFD FRIO 2012				106 831	106 831
FRIO 2012 / REPORT 2011			28 935	28 935	
FRIO NON JUSTIFIÉ	3 240	3 240	31 386	28 146	
FIP NON JUSTIFIÉ			42 990	42 990	
AFD PFN 2012				44 476	44 476
FDF PFN 2012				44 026	44 026
AFD RITIMO				45 000	45 000
<b>TOTAL</b>	<b>231 942</b>	<b>231 942</b>	<b>332 013</b>	<b>365 529</b>	<b>265 458</b>

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	VALEURS	TAUX D'AMORTISSEMENT
Logiciel	4 198	20%

Évaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Évaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

CATÉGORIE	MODE	DURÉE
Agencements et aménagements	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 5 ans

**Évaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Évaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances usagers et comptes rattachés	36
Autres créances	110 373
<b>TOTAL</b>	<b>110 409</b>

**Charges à payer**

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 580
Dettes fiscales et sociales	45 493
Autres dettes	228
<b>TOTAL</b>	<b>63 301</b>

**Charges et produits constatés d'avance**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Charges d'exploitation	28 799
<b>TOTAL</b>	<b>28 799</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Produits d'exploitation	9 847
<b>TOTAL</b>	<b>9 847</b>

**COMPLÉMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RÉSULTAT**

**Ventilation de l'effectif**

EFFECTIF	PERSONNEL SALARIÉ	PERSONNEL MIS À LA DISPOSITION DE L'ASSOCIATION
Cadres	11	1
Employés	8	
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>1</b>

**Valorisation des contributions volontaires**

Les contributions bénévoles ne sont pas enregistrées en comptabilité mais font l'objet d'un suivi extra-comptable. Le temps passé par les membres de l'association dans les diverses commissions de travail est ainsi évalué :

- Pôle animation du plaidoyer : 1 673 heures
- Pôle d'appui : 1 981 heures
- Animation de l'acteur collectif et coordination générale : 755,5 heures

Soit un total de 4 409,50 heures valorisées à 37,5 euros l'heure soit 165 356 euros.

**ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

**Engagement en matière de pensions et retraites**

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**Produits et charges exceptionnels**

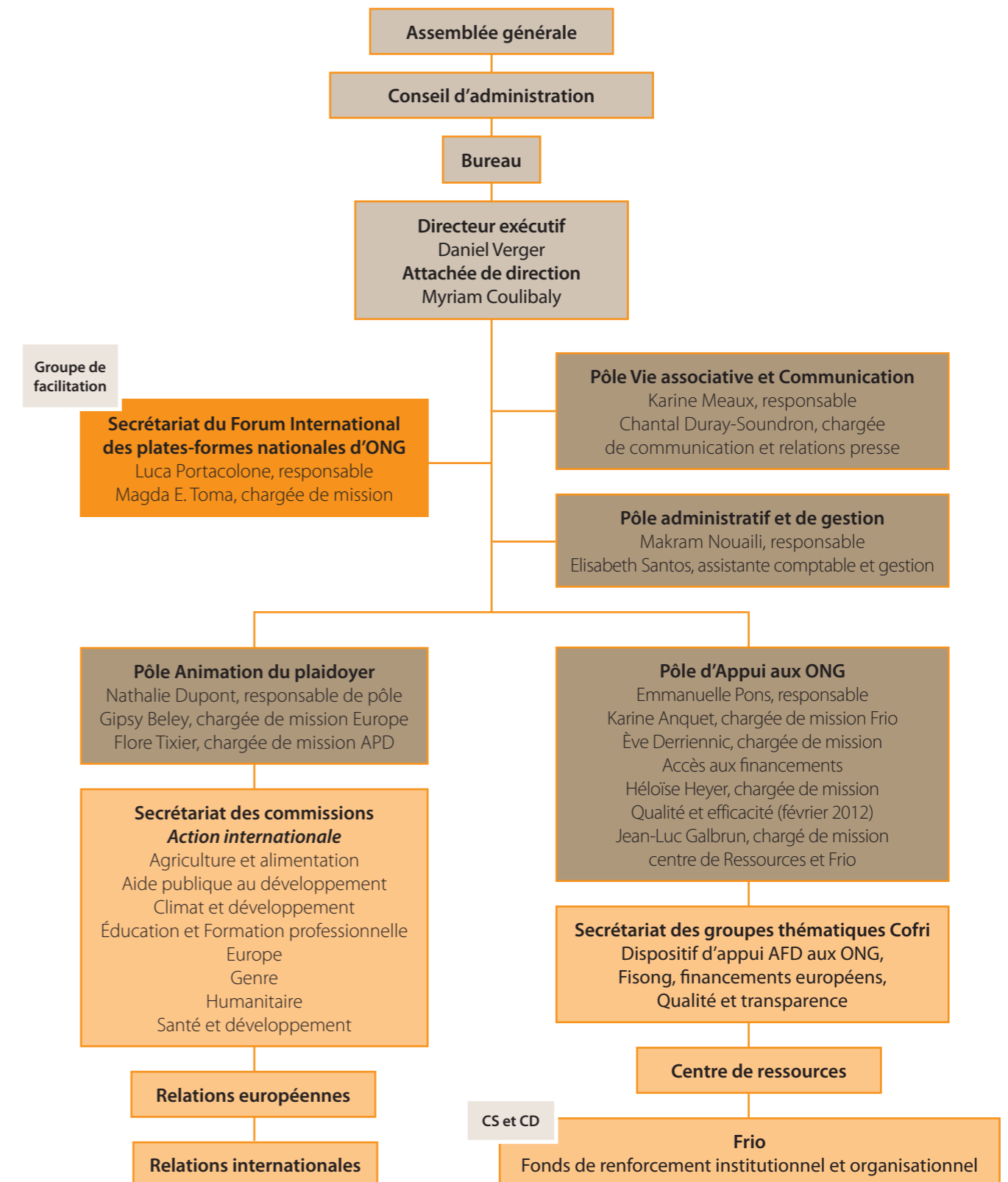
NATURE	MONTANT EN EUROS
<b>Produits exceptionnels</b>	
Reprise solde Frio 2009 / 2011 non justifiés	71 137
Libéralités reçues	4 500
Cotisation exceptionnelle (mise à disposition président)	3 500
Régularisations diverses	10 542
<b>TOTAL</b>	<b>89 679</b>

## ■ ANNEXES

## ANNEXE 1

## ORGANISATION DE COORDINATION SUD

## ORGANISATION COORDINATION SUD 2012



## ANNEXE 2

## ESPACES COLLECTIFS INTERNES DE COORDINATION SUD

Coordination SUD compte différents types d'espaces collectifs internes :

■ **Les commissions et groupes de travail thématiques** : espaces d'échange de pratiques et d'expertise, de renforcement de capacités des membres, de concertation et d'élaboration de positions communes de plaidoyer. On compte quatre groupes et six commissions :

- les groupes Dispositif d'appui AFD, Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (Fisong), Financements européens, Qualité et transparence ;
- les commissions Agriculture et alimentation, Aide publique au développement et financements innovants, Climat et développement, Genre, Humanitaire, Santé et développement.

■ **Les commissions transversales** : espaces de coordination, consolidation et mise en cohérence du plaidoyer collectif entre commissions thématiques ou entre groupes de travail thématiques. Elles sont au nombre de trois : il s'agit de la commission Action internationale, de la commission Europe et de la commission Financement et renforcement institutionnel (Cofri).

■ **Les commissions du CA** : commissions chargées d'une mission particulière, propre à la gouvernance de Coordination SUD. Il en existe deux actuellement : la commission d'Évaluation des candidatures et le groupe de travail *membership*.

■ **Les clubs-métiers** : espaces d'échanges de pratiques sur des problématiques techniques ou métiers : les clubs métiers Ressources humaines et Communication.

Les commissions sont ouvertes à tous les membres de Coordination SUD ; elles sont composées de représentants, salariés ou bénévoles d'ONG ou de collectifs membres. Elles se réunissent en plénière entre 3 et 10 fois par an. Des réunions en sous-groupes peuvent avoir lieu selon les besoins.

Chaque commission et groupe de travail comprend un chef de file, un référent CA et un secrétariat, le plus souvent assuré par le secrétariat exécutif de Coordination SUD. Dans le cas où le secrétariat est assuré par un membre, le secrétariat exécutif assure un suivi complémentaire.

### 1. LA COMMISSION FINANCEMENT ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL (COFRI) ET SES GROUPES DE TRAVAIL

L'objectif de la « Commission financement et renforcement institutionnel (Cofri) » est d'animer et de coordonner l'élaboration des propositions d'amélioration des conditions d'existence et de fonctionnement des OSI, dans deux grands domaines :

- l'accès aux financements français et internationaux/européens ; financements des ONG et contractualisation avec l'État français, évolution des instruments financiers de la Commission européenne pour les projets portés par des acteurs non étatiques, cadre de concertation entre les ONG et l'Etat
- le renforcement institutionnel : efficacité de la contribution des OSC au développement, les différents dispositifs d'amélioration de la qualité, la transparence, la redevabilité, les questions d'éthique...

La Cofri est organisée en groupes de travail thématiques. Elle se réunit en « plénière » une fois dans l'année pour partager le travail des différents groupes et s'assurer de l'articulation des différentes positions et calendriers de travail.

La Cofri comprend aujourd'hui les sous-groupes suivants dont les mandats sont ou ne sont pas limités dans le temps

#### 1.1. DISPOSITIF D'APPUI AFD

Ce groupe suit, depuis 2009, le transfert du dispositif d'appui aux ONG du MAE à l'AFD. Le groupe se concentre sur l'évolution des outils et des procédures de contractualisation entre l'AFD et les ONG et l'évolution des crédits publics français transitant par les ONG.

<b>Référent CA / chef de file</b>	Bénédicte Hermelin (Gret)
<b>Secrétariat</b>	Ève Derriennic (Coordination SUD)

#### 1.2. FISONG

Ce groupe suit, depuis 2008, la mise en œuvre de la « Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG », outil de l'AFD dédié au financement d'opérations innovantes portées par des ONG.

<b>Référent CA / chef de file</b>	Bénédicte Hermelin (Gret)
<b>Secrétariat</b>	Ève Derriennic (Coordination SUD)

#### 1.3. FINANCEMENTS EUROPÉENS (COFRI UE)

Ce groupe élabore les propositions de positions portées au sein de Concord (groupe Funding Development and Relief - FDR), sur les questions de cofinancements européens de développement (EuropeAid).

<b>Référent CA / chef de file</b>	Christophe Paquette (Acting for life)
<b>Secrétariat</b>	Ève Derriennic (Coordination SUD)

#### 1.4. QUALITÉ ET TRANSPARENCE

Suite à la décision du Conseil d'administration de fusionner les groupes « Ethique et Transparence » et « Qualité, Efficacité et Redevabilité », un nouveau groupe de travail Qualité élargi a été établi en 2012. Ses missions principales sont de favoriser l'échange et la diffusion de pratiques autour de domaines spécifiques de la qualité, de suivre la mise en œuvre du référentiel transparence par les membres de Coordination SUD, de construire des positions collectives sur les enjeux liés à l'efficacité de la contribution des OSC aux processus de développement et de porter ces positions notamment au sein du groupe de travail « CSO Development Effectiveness » de Concord.

<b>Référent CA</b>	Éric Barthélemy (Fidesco)
<b>Secrétariat</b>	Héloïse Heyer / Marco Cordero (Coordination SUD)

### 2. LA COMMISSION ACTION INTERNATIONALE ET LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

#### 2.1. COMMISSION ACTION INTERNATIONALE

La commission transversale Action internationale a pour fonctions la coordination et la mise en cohérence du plaidoyer collectif des commissions thématiques, l'échange et la mutualisation de pratiques entre membres à l'international, et le renforcement de l'appropriation par les membres du programme d'échange avec les plates-formes nationales (PFN) d'ONG.

Les objectifs de la commission transversale « Action internationale » est de :

■ Proposer au CA de Coordination SUD une stratégie annuelle du plaidoyer collectif d'ensemble (objectifs, stratégies et activités).

■ Soumettre au CA un bilan annuel du plaidoyer collectif.

■ Animer la construction de positions et de stratégies de plaidoyer en vue d'événements ou de négociations concernant plusieurs thématiques (élections nationales, européennes, G8/G20, etc.)

■ Garantir la cohérence des positions et stratégies de plaidoyer, la coordination et l'échange d'information entre les différent(e)s commissions et groupes thématiques.

Pour cela, elle peut mettre en place des comités de pilotage ad hoc.

**Référent CA / chef de file** Jean-Louis Vielajus  
**Secrétariat** Nathalie Dupont (Coordination SUD)  
**Membres** La commission Action internationale est composée des chefs de file et/ou représentants des autres commissions

## 2.2. COMMISSION AGRICULTURE ET ALIMENTATION (C2A)

La C2A rassemble les ONG membres menant des actions de plaidoyer afin d'influencer les politiques touchant à l'agriculture et au commerce agricole, dans le souci de défendre les populations les plus vulnérables et un développement durable.

Ses objectifs sont les suivants :

- Coordonner les travaux réalisés par ses participants.
- Assurer une concertation entre membres.
- Porter ses positions et travaux auprès des acteurs sociaux et des décideurs politiques nationaux et internationaux (CSA de la FAO, Gisa, Union européenne).

**Référent CA** Bernard Pinaud (CCFD-Terre solidaire)  
**Chef de file et secrétariat** Laurent Levard (Gret)  
**Liste des invités** AITEC  
**Suivi Coordination SUD** Nathalie Dupont (Coordination SUD)

## 2.3. COMMISSION AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD) ET FINANCEMENTS INNOVANTS

La commission APD et financements innovants rassemble les ONG membres qui travaillent sur les questions de quantité et qualité de l'aide publique au développement, de mécanismes innovants de financement du développement et d'efficacité de l'aide.

Son objectif général est de construire des positions collectives de plaidoyer dans le cadre d'un travail de suivi sur l'aide publique au développement, à l'échelle nationale et internationale, réalisé dans le contexte du financement du développement.

Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- Construire une analyse commune et animer le travail de plaidoyer sur la politique française de coopération au développement, sur la base d'une étude quantitative et qualitative de cette politique.
- Promouvoir des propositions concrètes pour une meilleure qualité de l'aide publique au développement française (réforme du dispositif institutionnel, analyse-plaidoyer sur les instruments de l'aide, etc.).
- Contribuer aux réflexions européennes et internationales des ONG sur l'APD en apportant une vision alternative dans les débats, et aux débats sur les mécanismes innovants de financement du développement.

La commission participe à plusieurs réseaux européens et internationaux (groupe AidWatch de Concord, Reality of Aid, etc.) et travaille avec plusieurs plates-formes nationales d'ONG du Sud pour suivre les réflexions et les négociations internationales sur l'efficacité de l'aide et les financements innovants. Enfin, elle est en relation avec d'autres plates-formes thématiques françaises pour préparer l'agenda global du financement du développement.

**Secrétariat** Flore Tixier (Coordination SUD)  
**Liste des membres** AFVP, ATD-Quart Monde, CCFD-Terre solidaire, Cimade, Eau vive, Électriciens sans frontières, Équilibres & populations, Gret, Handicap international, Médecins du monde, Oxfam France, Réseau Foi et Justice Afrique-Europe, Secours catholique-Caritas France, Terre des hommes  
**Liste des invités** Réseau Impact

## 2.4. COMMISSION CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT

La commission Climat et développement de Coordination SUD regroupe une trentaine d'ONG membres de Coordination SUD et du Réseau Action Climat France (RAC-F), qui travaillent sur les questions de changement climatique et les liens avec le développement. La co-animation des travaux est assurée par le Gret et le RAC-F.

Elle a été créée à l'occasion de la préparation du programme de suivi de la Présidence française de l'Union européenne.

Ses objectifs sont les suivants :

- Favoriser l'échange d'expériences et les discussions sur les pratiques entre les membres.
- Sensibiliser les organisations de la société civile françaises aux enjeux liés au changement climatique et participer au renforcement de capacités pour une meilleure intégration de cette question dans leurs projets.
- Construire des positions collectives sur les enjeux liés à la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement.

L'essentiel du travail se concentre sur le suivi des négociations internationales pour la mise en œuvre du protocole de Kyoto et l'accord pour un régime multilatéral pour lutter contre le changement climatique au-delà de 2012.

**Chef de file** Anne Chetaille (Gret) puis Christian Castellanet (Gret)  
**Référent CA** Vacant  
**Secrétariat** Célia Gautier (Gret) ) puis Nathalie Dupont (Coordination SUD)  
**Liste des membres** 4D, Action contre la faim, AVSF, Care France, Cari, CCFD-Terre solidaire, Cemea, Eau vive, Geres, GRDR, Gret, Handicap international, ISF, Initiative et développement, Iram, Oxfam France, Planète urgence  
**Liste des invités** Alofa Tuvalu, Amis de la Terre, Bolivia Inti Soleil, Greenpeace, Hélio international, RAC-F, WWF

## 2.5. COMMISSION EUROPE

La commission Europe rassemble les représentants de Coordination SUD au sein des groupes de travail de Concord ainsi que des membres de l'ancien comité de pilotage mis en place pour les élections européennes 2009. Ces représentants sont issus des commissions thématiques de Coordination SUD.

Ses objectifs sont les suivants :

- Coordonner le travail des membres de Coordination SUD au sein de Concord et de faire le lien entre la confédération européenne et les ONG françaises, ainsi que les pouvoirs publics et les décideurs politiques français.
- Animer le plaidoyer en direction des députés de la délégation française au Parlement européen

**Référent CA / chef de file** Philippe Jahshan (Solidarité laïque), délégué Europe de Coordination SUD  
**Secrétariat** Gipsy Beley (Coordination SUD)  
**Liste des membres** CFSI, Educasol, Équilibres & populations, Gret, Handicap international, Solidarité laïque, Terre des hommes



## 2.6. COMMISSION GENRE

La commission Genre rassemble les ONG membres appliquant une approche genre dans leurs projets et/ou dans leur fonctionnement.

Ses objectifs sont les suivants :

- Faciliter des échanges de pratiques et d'expériences sur la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les ONG en France et sur la mise en œuvre de l'approche genre dans les projets (de développement, d'éducation au développement, de plaidoyer).
- Sensibiliser le milieu des ONG françaises à l'approche par le genre.
- Proposer des actions de plaidoyer pour l'intégration du genre dans les politiques de développement de la coopération française et dans les campagnes d'opinion menées par les ONG françaises.

<b>Référent CA / chef de file</b>	Auréli Gal-Régniez (Équilibres et populations)
<b>Secrétariat</b>	Flore Tixier (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	Asfodevh, CCFD-Terre solidaire, Ciedel, Enda Europe, Ethnik, Équilibres et populations, Fondation l'Abbé Pierre, Forim, Gref, Handicap international, La Guilde, Oxfam France, Peuples solidaires, Plan France, Secours islamique France, Secours populaire français, Terre des hommes
<b>Liste des invités</b>	Adéquation, Afed, Aster International, ERM services, F3E, Fecodev/Forim, Genre en action, Planning familial, Plateforme Elsa.

## 2.7. COMMISSION HUMANITAIRE

La commission Humanitaire rassemble les ONG membres ayant une activité significative en matière d'aide d'urgence (catastrophes naturelles et conflits) et d'actions dans des contextes de crises et de post-crisis, crises oubliées.

Ses objectifs sont les suivants :

- Élaborer des positions collectives sur les politiques et les réformes institutionnelles des dispositifs d'aide français, européens et internationaux, via des échanges de positions et d'informations sur différents sujets de plaidoyer.
- Développer la réflexion collective sur des questions de fond concernant l'aide humanitaire.
- Suivre les enjeux et débats autour de la qualité des actions humanitaires et de la « redevabilité », à travers notamment le suivi des travaux du groupe Quality & Accountability.
- Être un espace d'échanges avec les plates-formes nationales et régionales d'ONG du Nord et du Sud sur le sujet de l'aide humanitaire.

<b>Référent CA / chef de file</b>	Sandrine Chopin (Handicap international)
<b>Secrétariat</b>	Emmanuelle Pons (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	Acted, Action contre la faim, Care France, Handicap international, Médecins du monde, Secours catholique-Caritas France, Secours islamique France.

## 2.8. COMMISSION SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT

La commission Santé et développement regroupe une vingtaine d'ONG membres de Coordination SUD spécialisées sur la santé.

Ses objectifs sont les suivants :

- Favoriser l'échange d'expériences et les discussions sur les pratiques entre les membres de la commission.
- Construire des positions collectives sur les enjeux liés à la santé dans les pays en développement.

Un groupe de travail spécifique a été créé sur l'accès équitable aux soins et le financement de la santé.

<b>Secrétariat</b>	Gipsy Beley (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	Action contre la faim, Aides, Aide médicale et développement, AMM, Appel, Care France, CIDR, Entraide médicale internationale, Équilibres & populations, Gret, Handicap international, Institut Bioforce, IECD, Médecins du monde, Opals, Oxfam France, Prisonniers sans frontières, Réseau foi et justice Afrique-Europe, Santé Sud, Secours catholique-Caritas France, Sidaction, Solthis.
<b>Liste des invités</b>	Asprocop, Avocats pour la santé dans le monde/Action for global health, Planning familial, Plateforme ELSA

## 3. LES COMMISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 3.1. COMMISSION ÉVALUATION DES CANDIDATURES

La commission Évaluation des candidatures a pour objet d'étudier et d'émettre des avis sur les dossiers de candidature. C'est sur la base de son avis que le CA admet ou non les candidats comme nouveaux membres de Coordination SUD, soit en tant qu'adhérents directs, soit en leur recommandant d'adhérer via un collectif membre.

<b>Référent CA / chef de file</b>	Jean-Jacques Boutrou (AVSF) puis Christian Lespinats (HSF/GI)
<b>Secrétariat</b>	Karine Meaux (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	Nathalie Péré-Marzano (Crid), Claude Vincent (Sipar), Marie-Pierre Caley (Acted).

### 3.2. GROUPE DE TRAVAIL MEMBERSHIP

Créé de façon ad hoc suite à l'audit gouvernance et avec un mandat temporaire (2012), le groupe de travail membership a pour objectif global de clarifier les règles d'adhésion à Coordination SUD.

Les résultats attendus sont :

- Un socle commun à Coordination SUD et à ses collectifs/collège est appliqué aux nouvelles demandes d'adhésion ;
- Un contrat d'engagement est signé par tous les membres de Coordination SUD ;
- Le lien avec les membres et entre les membres est renforcé ;
- Le statut de membre associé est clairement défini.

<b>Référent CA et suppléant</b>	Marjolaine Gèze/Curis (SGDF) et Aurélie Beaujolais (Clong Volontariat)
<b>Secrétariat</b>	Karine Meaux (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	Claude Vincent (Sipar), Christian Lespinats (HSF/GI), Anita Ablavi Adjeoda Ivon (GESS-Recosol), Pascal Vincens (CCFD-Terre solidaire), Roland Biache (Solidarité Laïque)

## 4. LES CLUBS MÉTIERS

### 4.1. RESSOURCES HUMAINES

Le club métier Ressources humaines, rebaptisé Groupe d'échanges sur les ressources humaines, est désormais subdivisé en deux groupes en fonction de la taille des ONG (plus ou moins de 50 ETP). Leur objectif est de faciliter l'échange de pratiques entre responsables RH et la mutualisation d'outils afin d'améliorer la gestion des ressources humaines au sein des ONG.

<b>Secrétariat</b>	Jean-Luc Galbrun (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	Groupe 1 : ASMAE, AVSF, IECD, Inter Aide, Partage, Initiative Développement, Plan France, PlaNet Finance, Solthis. Groupe 2 : Aides, CICR, Croix Rouge Française, Geres, Gret, Handicap International, Médecins du Monde, Secours Catholique, Secours islamique France, Triangle (invité).

### 4.2. COMMUNICATION

Un club métier Communication réunit les chargé-e-s de communication des associations membres intéressé-e-s. Son objectif est de faciliter l'échange de pratiques, d'informations et la mutualisation d'outils sur la communication au sein des ONG. Le club métier est structuré autour d'une mailing list des chargés de communication des associations membres. Parmi d'autres actions, des sessions d'information, de formation, de débat et de mise en réseau sont organisées à destination des responsables de communication.

<b>Secrétariat</b>	Chantal Duray-Soundron puis Stéphanie Dubois de Prisque (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	Chargé-e-s de communication des associations membres

# ANNEXE 3

## LISTE DES MEMBRES DE COORDINATION SUD 2012

### ADHÉRENTS DIRECTS

**Acted** - (Agence d'aide à la Coopération technique et au Développement)  
**ASI** - (Actions de Solidarité Internationale)  
**Agrisud International**  
**AIDES**  
**Care France**  
**CFSI** - (Comité Français pour la Solidarité Internationale)  
**CIDR** - (Centre International de Développement et de Recherche)  
**DEFI** - (Développer Former Informer)  
**EMI** - (Entraide Médicale Internationale)  
**Enfants et développement**  
**Équilibres et Populations**  
**Initiatives et Changement**  
**Institut Belleville**  
**Inter Aide**  
**L'Appel**  
**Medair**  
**Médecins du Monde**  
**Opals**  
**Ouest Fraternité**  
**Partage**  
**Plan France**  
**Planète Enfants**  
**Planète Urgence**  
**Prisonniers Sans Frontières**  
**Samu Social International**  
**Santé Sud**  
**Sidaction**  
**Solidarité Laïque**  
**Solidarité Sida**  
**Solthis**  
**Touiza Solidarité**  
**UNMFREO** - (Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation)

### COORDINATION D'AGEN

**Aide Médicale et Développement**  
**Ethnik**  
**FERT** - (Formation pour l'Épanouissement et le Renouveau de la Terre)  
**Apprentis d'Auteuil**  
**Groupe Développement - Acting for life**  
**Gilde Européenne du Raid**  
**IECD** - (Institut Européen de Coopération et de Développement)  
**Sipar**

### CLONG VOLONTARIAT

**ACF** - (Action contre la Faim)  
**ASMAE** - (Association Sœur Emmanuelle)  
**ATD Quart Monde - Terre et Homme de demain**  
**Bioforce - Institut de Développement**  
**Cefode** - (Coopération et Formation au Développement)  
**Defap - Service Protestant de Missions**  
**DCC** - (Délégation Catholique pour la Coopération)  
**Fidesco - Organisation Catholique de Coopération Internationale**  
**France Volontaires**  
**GRAF** - (Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières)  
**Handicap International France**  
**Ifaid Aquitaine**  
**SCD** - (Service de Coopération au Développement)

### CNAJEP

**Cemea** - (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active)  
**Éclaireurs et Éclaireuses de France**  
**EEUDF** - (Éclaireuses et éclaireurs unionistes de France)  
**Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture**  
**Fédération Léo Lagrange**  
**Scouts et Guides de France**  
**UCJG** - (Union chrétienne de jeunes gens)  
**UCPA** - (Union nationale des centres sportifs de plein air)

### CRID (CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT)

**4D** - (Dossiers et débats pour le développement durable)  
**Ader** - (Association pour le Développement Économique Régional)  
**AGTER**  
**Aide et Action**  
**AOI** - (Aide Odontologique Internationale)  
**Asfodevh** (Association pour la Formation en Développement Humain)  
**AMM** - (Association Médicale Missionnaire)

**CARI** - (Centre d'actions et de réalisations internationales)  
**CCFD - Terre solidaire** (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)  
**Cimade** - (Service Œcuménique d'Entraide)  
**Eau Vive**  
**Électriciens sans Frontières**  
**Emmaüs International**  
**Enda Tiers Monde**  
**Fédération Artisans du Monde**  
**Fondation Abbé Pierre**  
**France Libertés**  
**Frères des Hommes**  
**Immigration Développement Démocratie**  
**Ingénieurs sans Frontières**  
**Madera** - (Mission d'Aide au Développement des Économies Rurales en Afghanistan)  
**Max Havelaar France**  
**Oxfam France Agir Ici**  
**Peuples Solidaires**  
**Réseau foi et Justice Afrique Europe**  
**Ritimo** - (Réseau d'information Tiers-monde des Centres de Documentation pour le Développement)  
**Secours Catholique - Caritas France**  
**Secours Islamique France**  
**Secours Populaire Français**  
**Sherpa**  
**SIFYA**  
**Solidarité**  
**Terre des Hommes France**

#### FORIM (FORUM DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ISSUES DES MIGRATIONS)

**AJGF** - (Association des Jeunes Guinéens de France)  
**Association des Marocains de France**  
**COSIM - Rhône-Alpes** (Collectif des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations)  
**COLEUJ** - (Collectif des Organisations de Lutte contre l'Exclusion et ou l'Insertion des Jeunes)  
**COSIM - Nord Pas de Calais**  
**CSSSE** (Comité de Suivi du Symposium sur les Sénégalais de l'Extérieur)  
**CBF** - (Conseil des Béninois de France)  
**Fédération IFAFE** - (Initiatives des femmes Africaines de France et d'Europe)  
**FIA-ISM** - (Femmes Inter Associations - Inter service Migrants)  
**GESS RéCoSol**  
**Haut Conseil des Maliens de France**  
**OLREC** - (Organisation laotienne des ressources édifiés pour la coopération)  
**PACOF** - (Plateforme des associations congolaises de France)  
**PAFHA** - (Plateforme des associations franco-haïtiennes)  
**RAME** - (Réseau des Associations Mauritanienes en Europe)  
**UABF** - (Union des associations burkinabés de France)

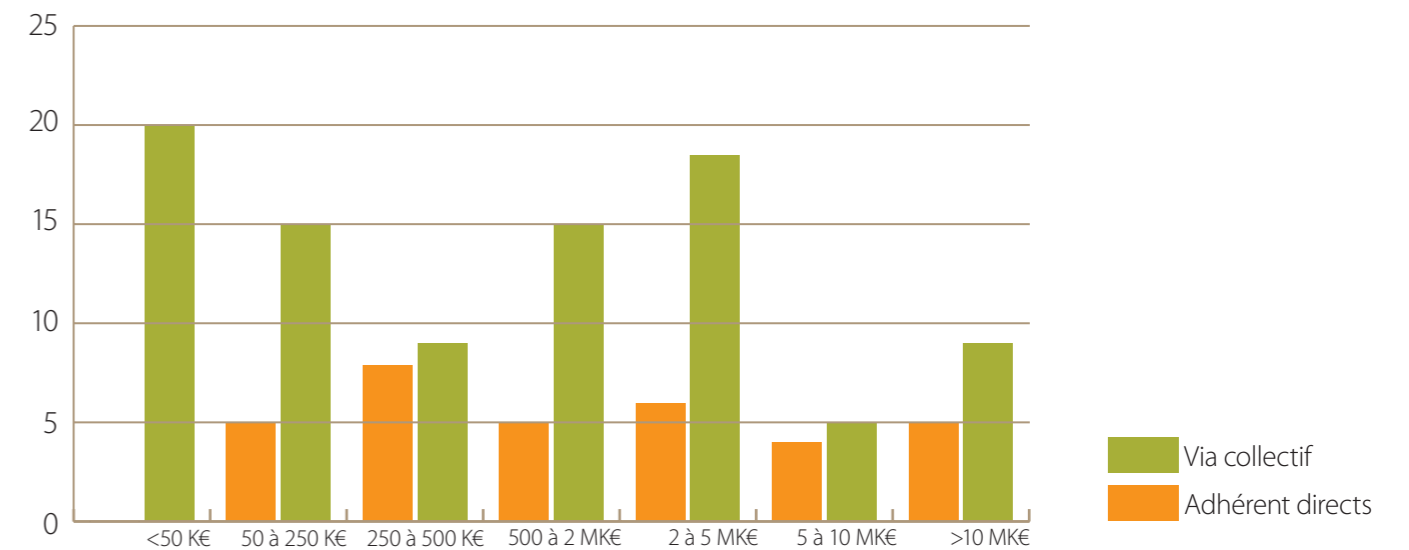
**UGVF** - (Union Générale des Vietnamiens de France)

#### GROUPE INITIATIVES

**APDRA Pisciculture Paysanne**  
**AVSF** - (Agronomes et Vétérinaires sans Frontières)  
**Ciedel**  
**Essor**  
**Geres**  
**GRDR** - (Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural dans le Tiers-monde)  
**GRET** - (Groupe de Recherche et d'Échanges Technologiques)  
**Hydraulique sans frontières**  
**Initiative Développement**  
**IRAM** - (Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement)

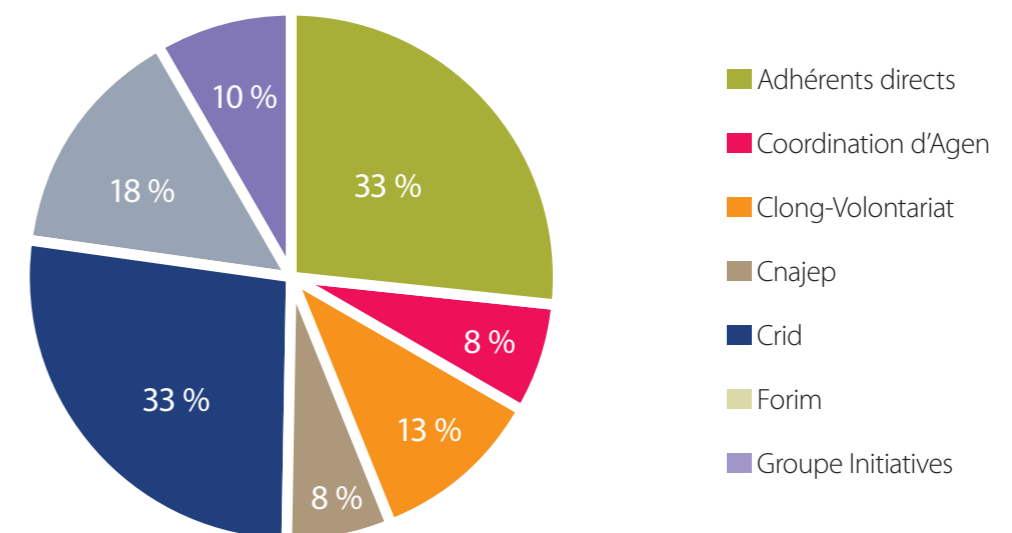
## ANNEXE 4

### NOMBRE DE MEMBRES PAR CATÉGORIE DE BUDGET EN 2012



## ANNEXE 5

### NOMBRE DE MEMBRES PAR COLLECTIF/COLLÈGE



## ANNEXE 6

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2012

Fonction CA	Nom	Association / Collectif
Président	Jean-Louis Vielajus	Personne qualifiée
Vice-présidentes	Sandrine Chopin	Représentante délégué général Handicap international Clong Volontariat
	Bénédicte Hermelin	Directrice Gret / Groupe Initiatives
	Nathalie Péré-Marzano	Déléguée générale Crid
Trésorier	Philippe Jahshan	Délégué Europe & personne qualifiée
Secrétaire	Anita Ablavi Adjeoda Ivon	Déléguée générale GESS Recosol/Forim
Autres administrateurs	Bernard Michat	Directeur projet Fidesco/ Clong Volontariat
	Aurélie Beaujolais	Coordinatrice Clong Volontariat
	Christian Lespinats	Président HSF/Groupe Initiatives
	Jean Butshie Mulumba	Directeur Pacof/Forim
	Marie-Pierre Caley	Déléguée générale Acted/Adhérents directs
	Patrick Edel	Président Coordination d'Agen
	Aurélie Gal-Regniez	Responsable programme et développement Équilibres et Populations/Adhérents directs
	Isabelle Hoyaux	Directrice exécutive CIDR/Adhérents directs
	Anne Panel	Directrice Fert/Coordination d'Agen
	Marjolaine Gèze - Curis	Chargée partenariats Scouts et Guides de France/Cnajep
	Christophe Paquette	Directeur Acting for Life/Coordination d'Agen
	Bernard Pinaud	Délégué général CCFD-Terre Solidaire/Crid
	Pierre Salignon	Directeur action humanitaire MdM/Adhérents directs
Sébastien Fourmy	Directeur Plaidoyer et Etudes OXFAM France/Crid	

## ANNEXE 7

LISTE DES PUBLICATIONS 2012

Liste des publications de Coordination SUD parues en 2012	
<b>PÔLE D'APPUI</b>	Financements accessibles aux ONG françaises
	Info RH n°1
	Info RH n°2
	Info RH n°3
	Programme des formations 2012
<b>NDS</b>	NDS Printemps 2012
	NDS Été 2012
	NDS Automne 2012
	NDS Hiver 2012
<b>ELECTIONS 2012</b>	4 pages «5 propositions pour un quinquennat de développement durable et solidaire»
	Document de plaidoyer «5 propositions pour un quinquennat de développement durable et solidaire»
<b>C2A</b>	Justice sociale de l'eau pour les agricultures familiales
	Les notes de la C2A n°9 : Soja, l'impact des importations européennes sur le développement au sud
	Les Echos de Rome 16 octobre 2012
	Les Echos de Rome 20 octobre 2012
<b>CLIMAT</b>	Du régime «post-2012» au régime «post-2020»
	Agricultures paysannes et atténuation du changement climatique
	Recommandations de la commission Cimat pour la conférence de Doha, en français
	Recommandations de la commission Cimat pour la conférence de Doha, en anglais
	Guide de bonnes pratiques:intégrer l'adaptation au changement climatique dans les projets de développement, en français, réédition
	Guide de bonnes pratiques:intégrer l'adaptation au changement climatique dans les projets de développement, en anglais
<b>SANTÉ</b>	Atelier santé des femmes: Garantir le continuum de soins et de prises en charge
	Atelier santé des femmes: Genre et santé des femmes
	Atelier santé des femmes: Accessibilité et acceptabilité des soins et services
<b>APD</b>	Livret PLF 2013
	4 pages PLF 2013
<b>VIE ASSO</b>	Rapport annuel 2011

## ANNEXE 8

## LISTE DES PARTENAIRES FINANCIERS



## ANNEXE 9

## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<b>ABONG</b>	<i>Associação Brasileira de Organizações Não Governamentais</i> (Association brésilienne d'organisations non gouvernementales)
<b>ACCIÓN</b>	<i>Asociación Chilena de Organismos No Gubernamentales</i> (Association chilienne d'organisations non gouvernementales)
<b>AFD</b>	Agence française de développement
<b>AFSI</b>	Acteur collectif français de la solidarité internationale
<b>ALNAP</b>	<i>Active Learning Network for Accountability and Performance in Humanitarian Action</i> (Réseau d'apprentissage actif pour la redevabilité et la performance dans l'action humanitaire)
<b>ALOP</b>	<i>Asociación Latinoamericana de Organizaciones de Promoción</i> (Association latino-américaine d'organisations de promotion)
<b>AMCP</b>	Action mondiale contre la pauvreté-France
<b>ANE-AL</b>	Acteurs non étatiques et autorités locales
<b>APD</b>	Aide publique au développement
<b>APE</b>	Accords de partenariat économique
<b>C2A</b>	Commission Agriculture et alimentation
<b>CAD</b>	Comité d'aide au développement de l'OCDE
<b>CCD</b>	Commission Coopération développement
<b>CE</b>	Commission européenne
<b>CEEAC</b>	Communauté économique des Etats d'Afrique Centrale
<b>CFDT</b>	Confédération française démocratique du travail
<b>CGT</b>	Confédération générale du travail
<b>CIS</b>	Cadre d'intervention sectoriel
<b>CNUCED</b>	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
<b>CONCORD</b>	Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement
<b>CONGAD</b>	Conseil des ONG d'appui au développement
<b>CPCA</b>	Conférence permanente des coordinations associatives
<b>CSA</b>	<i>Comité pour la Sécurité Alimentaire (FAO)</i>
<b>CSO</b>	<i>Civil Society Organisations</i> (organisations de la société civile)

<b>DNG</b>	Diplomatie non gouvernementale
<b>DOS</b>	Document d'orientation stratégique
<b>DPO</b>	Division du partenariat avec les ONG
<b>EAD</b>	Éducation au développement
<b>ECHO</b>	Aide humanitaire et protection civile de la Commission européenne
<b>EDNG</b>	Exercice de Diplomatie Non Gouvernementale
<b>FAO</b>	<i>United Nations Food and Agriculture Organisation</i> (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation)
<b>FIP</b>	<i>Forum International des Plateformes nationales d'ONG</i>
<b>FDD</b>	Financement du développement
<b>FDR</b>	<i>Funding for Development and Relief</i> (financement du développement et de l'aide humanitaire)
<b>FECONG</b>	Fédération des collectifs d'ONG du Mali
<b>FED</b>	Fonds européen de développement
<b>Fisong</b>	Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG
<b>Frio</b>	Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel
<b>FSD</b>	Fonds de solidarité pour le développement
<b>FSM</b>	Forum Social Mondial
<b>FSP</b>	Fonds de solidarité prioritaire
<b>Gisa</b>	Groupe interministériel sur la sécurité alimentaire
<b>HAP -International</b>	<i>Humanitarian Accountability Partnership</i> (partenariat pour la redevabilité humanitaire)
<b>HCCI</b>	Haut conseil à la coopération internationale
<b>ICD</b>	Instrument de coopération au développement
<b>MAE</b>	Ministère français des Affaires étrangères
<b>MAAIONG</b>	Mission d'appui à l'action internationale des ONG
<b>MSC</b>	Mission des relations avec la société civile
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>OCHA</b>	Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires
<b>OIT</b>	Organisation internationale du travail
<b>OMD</b>	Objectifs du millénaire pour le développement
<b>ONG</b>	Organisation(s) non gouvernementale(s)
<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>OSC</b>	Organisation de la société civile
<b>PAC</b>	Politique agricole commune
<b>PADOR</b>	<i>Potential Applicant Database On-line Registration</i> (base de donnée d'enregistrement en ligne des demandeurs potentiels-EuropeAid)
<b>PCPA</b>	Programme concerté pluri-acteurs
<b>PECO</b>	Pays d'Europe centrale et orientale
<b>PFN</b>	Plate-forme nationale d'ONG
<b>PLF</b>	Projet de loi de finances
<b>PNUD</b>	Programme des Nations unies pour le développement
<b>POS</b>	Plan d'orientation stratégique
<b>Q&amp;A</b>	<i>Quality &amp; Accountability</i> (qualité et redevabilité)
<b>RDC</b>	République démocratique du Congo
<b>REPAOC</b>	Réseau des plates-formes nationales d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre
<b>RFI</b>	Radio France internationale
<b>SADC</b>	<i>Southern African Development Community</i> (Communauté de développement de l'Afrique australe)
<b>SDS</b>	Salon des solidarités
<b>SSI</b>	Semaine de la solidarité internationale
<b>UA</b>	Union Africaine
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UNDEF</b>	Fonds des Nations unies pour la démocratie
<b>URD</b>	Groupe Urgence réhabilitation développement
<b>VANI</b>	<i>Voluntary Action Network India</i> (réseaux d'action volontaire Inde)
<b>VOICE</b>	<i>Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies</i> (Plate-forme européenne d'ONG humanitaire)

Coordination du rapport : **Karine Meaux, Coordination SUD**  
Maquette et mise en page : **KMOGRAF**  
Imprimé par : **AB NUMERIC**

**Coordination SUD**

**Solidarité Urgence Développement**



La coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale

14 passage Dubail • 75010 Paris

Tél.: 01 44 72 93 72

Fax : 01 44 72 93 73

[www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)

[sud@coordinationsud.org](mailto:sud@coordinationsud.org)